

L'ÉDUCATEUR

Revue pédagogique bimensuelle
de l'Institut Coopératif de l'École Moderne

C.E.L. - boul. Vallombrosa, CANNES - C/C 115 03 Marseille - Tél. 947-42



Le limographe automatique au Stage de Limoges

DANS CE NUMERO :

C. FREINET : Nous avons ouvert des brèches.

E. FREINET : La part du Maître.

L'Art à l'École.

Pédagogie coopérative

— Livres et revues - Trois fiches

PARTIE SCOLAIRE

C. FREINET : Tout est possible coopérative-
ment.

Vers un renouveau d'affectivité.

Jacqueline lecture BERTRAND : L'apprentissage de la
chez les petits de l'École Freinet.

Madame MARTIN : Dans un CE Ecole de ville.
Plan-guide d'Histoire

GROSJEAN : Pour l'aménagement d'une classe
unique.

ALLO : Le chant, élément essentiel du climat
musical de nos classes.

MAILLOT : Les insectes en automne.

PASTORELLO : Les fiches autocorrectives.

E. FREINET : Tuberculose et Santé.

Cours théorique et pratique
de la Connaissance de l'Enfant

15 OCTOBRE 1953
CANNES (A.-M.)

2

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
MODERNE FRANÇAISE

NOS PÉRIODIQUES

TARIF DES ABONNEMENTS

L'Éducateur, revue bimensuelle de pédagogie moderne	550	Bibliothèque de Travail (2 séries dans l'année, la série de 20 n ^{os})	650
Supplément mensuel culturel	300	Albums d'enfants (5 n ^{os} par an)	500
Les deux	800	Fichier documentaire (120 fiches cartonnées dans l'année)	400
La Gerbe, bimensuel (20 numéros)	400		
Enfantines (10 numéros)	200		

Pour l'étranger, ces prix sont majorés de 100 francs

Remise de 5 % sur les abonnements d'un montant total d'au moins 2.000 francs

Veillez noter :

- * Faites régler d'urgence vos abonnements.
- * Faites connaître nos revues autour de vous. Demandez-nous le **colis Conf. Pédag. Propagande gratuit**.
- * Avant le 15, toutes les livraisons BT ancienne série seront faites. Nous commencerons aussitôt la première série 53-54.
- * Le prochain numéro de **L'Éducateur** sera une nouveauté : **L'Éducateur culturel**. Nous en ferons le service à tous les abonnés **Educateur** en vue d'abonnement.
- * Nous pouvons vendre ou louer nos films animés : **Livre des Petits, Fontaine, Les figues, Le cheval**, et notre beau film fixe **74 peintures d'enfants**. Demandez conditions et retenez les dates.
- * A partir du 15 octobre, le film fixe couleurs **74 images peintures d'enfants** passera à son prix normal commercial de 1.350 fr. Hâtez-vous de passer commande à 1.000 fr.

©©©

— Notez que, au cours du dernier CA de la CEL à Cannes, une entente complète est intervenue entre Sudel et la CEL.

Sudel sera désormais le dépositaire à Paris de la CEL et pourra sous peu servir sur place les camarades et les libraires qui se présenteront à ses bureaux. Les livraisons par poste ou gare continueront à se faire de Cannes.

— Nous envoyons un important colis propagande gratuit aux camarades qui nous en font la demande en vue de la Conférence Pédagogique.

Le prochain Congrès de Chalon-sur-Saône se prépare

Depuis longtemps déjà nos camarades de Saône-et-Loire se sont mis à la besogne.

On nous annonce déjà que, cette année encore, notre exposition et notre maison de l'enfant auront pour cadre la belle Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Et à l'issue du Congrès, nous irons en Suisse.

Alors, dès maintenant, retenez la date et posez les jalons pour le voyage.

Albums d'enfants : Le n° 25 : Le printemps, vient d'être livré aux abonnés. Il termine l'abonnement 1952-1953. Nous nous excusons de ce gros retard, aggravé par les événements d'août. Prix de ce numéro : 100 fr.

Nous préparons pour novembre (N° de Noël) un très bel album de 24 pages grand format, 5 couleurs : *Cueilleur d'étoiles* (Ecole de Mme Cauquil, Tam). Ce sera un numéro double sept-oct.-nov.-déc, notre publication paraissant maintenant tous les deux mois (5 numéros par an).

Abonnez-vous si vous voulez recevoir ces albums à prix coûtant et conservez-les : ils seront sous peu des raretés recherchées par les bibliophiles.

STAGE DE LIMOGES

Le stage de Limoges, organisé en accord avec la Fédération des Coopératives Scolaires et qui groupait une cinquantaine de camarades de divers départements, a été le seul stage de l'année, les autres n'ayant pu se tenir pour diverses raisons.

Gros succès, dont nous ne saurions trop remercier les organisateurs. (Voir photo de couverture.)

ECHANGES INTERSCOLAIRES

Deux trains d'échanges interscolaires établis par notre ami Alziary ont été communiqués au début d'octobre aux intéressés.

D'autres suivront dès que possible. Camarades nouvellement installés, remplissez immédiatement la fiche de correspondance.

Nous n'insérons aucune annonce de demande de correspondants.

Passiez par la Commission.

Vous allez recevoir :

- 1° **Sur l'ancienne série BT** : Un château de la Loire. — Anciennes civilisations d'Amérique. — Ortho-dico CEL. — Laiteries coopératives. — Le gaz de houille. — Vignettes CEL (fleurs). — Histoire de la navigation sous-marine.

- 2° **Sur la nouvelle série** : La vie d'un quotidien. — La locomotive. — La pêche au thon. — Construis un planeur, etc

Dois-je rester sur mes mains ou marcher sur mes pieds?

Ils ont marché si longtemps sur les mains ; ils en ont la tête si dangereusement congestionnée ; ils trouvent cette façon de se tenir et de se mouvoir si normale qu'ils en arrivent à plaindre les pauvres humains qui s'obstinent — contre toute science, disent-ils — à marcher sur leurs pieds.

Et ils vous affirment sans rire :

— Votre méthode naturelle est peut-être bonne avec certains individus ; elle donne peut-être, à la longue, des résultats non négligeables, mais convenez que, pour l'employer avec succès, il faut posséder des qualités particulières qui ne sont pas le lot de la masse des éducateurs. Nous ne conseillons point aux jeunes ni aux moyennement doués de s'y lancer ainsi sans préparation. Qu'ils pratiquent d'abord, sans prétention, notre marche sur les mains qu'ont éprouvée des siècles de scolastique.

Bien sûr : ceux qui marchent les jambes en l'air se demandent — et le plus grave, c'est que c'est sérieusement — par quels prodiges nous tenons encore sur nos pieds.

Que n'observent-ils les mamans qui depuis toujours réussissent à cent pour cent selon cette méthode naturelle ! Et qu'ils regardent donc, par-delà les têtes de classes qui, effectivement, apprennent en un temps record à marcher sur les mains, l'immense armée des rebutés qui ont essayé sans succès, qui dressent bien un instant, sur leur ordre, les jambes en l'air mais en prennent aussitôt un vertige qui compromet leur équilibre, et ne gardent leur anormale position qu'abondamment flanqués de principes, de béquilles et de manuels. Ils ne vont d'ailleurs pas loin ainsi. A peine parfois jusqu'au certificat d'études qu'ils atteignent de justesse en béquillant.

Et nos pseudo-scientifiques marchant sur les mains s'étonnent ensuite que les enfants qu'ils avaient cru dresser à cette marche antinaturelle se remettent à marcher sur leurs pieds dès qu'ils retournent à la vie.

Heureusement !

Seulement, par cette fausse manœuvre, ils ont compromis leur équilibre naturel qu'ils n'ont en tous cas pas perfectionné et il arrive que toute leur vie ils se posent encore cette question qui ferait sourire si elle n'était tragique :

— Dois-je marcher sur les mains ou rester sur mes pieds ?

Collaboration Coopérative

Rubrique BT

1^o Au « finissage » : Je construis le plan-relief de ma commune (présenté à Rouen). Je pourrais encore inclure suggestions ou procédés si les camarades pratiquants voulaient bien me les adresser le plus vite possible.

2^o presque terminés (croquis et cartes à mettre au point) **Le Rhône suisse** : (depuis sa source jusqu'à Genève). Un gros torrent - un lac régulateur. Une vallée-verger ; des vallées affluentes importantes : tourisme, élevage. Une voie de trafic internationale.

Les rivières du Jura : Importance de la circulation souterraine, les reculées, résurgences, cascades, gorges, cluses... que je verrais comme pendant à : **Fleuves et rivières de plaines** présenté à Rouen.

3^o Il y a 2 ans, d'accord avec Cannes, j'avais commencé : **Le sucre de betteraves**. Ma documentation était presque complète, les croquis exécutés et... un accident à mon appareil photo m'a empêché d'avoir toute l'illustration intérieure.

Depuis, j'ai lu dans « l'Éducateur »... que la question était difficile, ...que d'autres l'étudiaient.

Faut-il que je termine avec la nouvelle fabrication ?

Laiteries coopératives : d'après l'annonce de parution prochaine, doit être à l'impression.

Il y a ici à Abbeville une laiterie coopérative moderne. Si cela est intéressant, je pourrais rédiger — le cas échéant — quelques fiches de complément.

La pisciculture de Fève. — Il y a ici une importante pisciculture (élevage et vente de truites). Je pourrais fournir à l'auteur les renseignements qu'il pourrait solliciter

Peut-être pourrait-il m'envoyer son brouillon, ce qui faciliterait les demandes ou précisions.

— Il y a également près d'Amiens, à Le Paraclet-par-Boves, un centre important de recherches piscicoles, où Fève pourrait s'adresser directement. (J'ai visité, étant à l'E.N., ...il y a 30 ans ! Depuis, importantes modifications et recherches plus poussées.)

Jules BURIDANT.
Abbeville (Somme).

Camarades qui possédez un ou plusieurs textes d'enfants sur la ferme briarde (vie intérieure. locaux, bétail, personnel), confiez-les à Tétrot qui, après en avoir pris copie fidèle, vous les retournera. Il faut que la B.T. pro-

jetée : La Ferme Briarde, soit l'œuvre du plus grand nombre.

TÉTROT, Combs-la-Ville (S.-et-M.)

Série de fiches :

MOTEUR A REACTION

Notre camarade Bérnard I., Les Clefs par Thones (Haute-Savoie), prépare une série de fiches sur ce sujet.

Les camarades qui possèdent des documents sont priés de lui écrire.

A propos des limographes automatiques

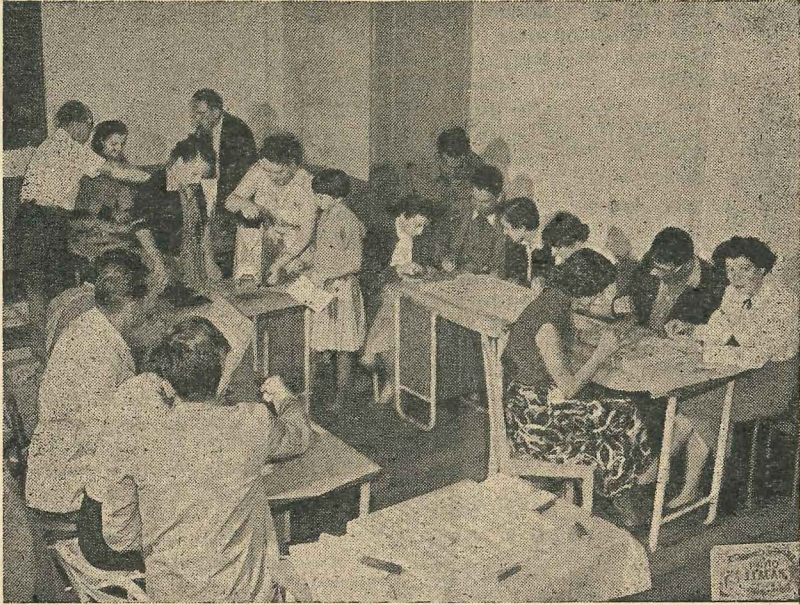
La mise au point en a été très longue puisque nous y travaillons depuis deux ans et nous n'accéderons que bientôt à la forme définitive pour vente de grande masse.

Cette mise au point se fait sur la base de multiples tâtonnements auxquels veulent bien participer les plus hardis chercheurs de chez nous. Il ne fait pas de doute que les camarades qui ont reçu nos premiers limographes automatiques pourraient se considérer comme désavantagés quand ils verront les séries que nous allons livrer incessamment. Nous tenons à les rassurer : nous les remercions de l'aide qu'ils nous ont apportée. Selon la promesse que nous avons faite, nous changerons à n'importe quel moment les limographes qui ne donnent pas satisfaction contre des limographes neufs.

Nous pouvons d'autre part rassurer pleinement les acheteurs actuels de limographes automatiques :

- le principe est sans nul doute excellent ;
- les rouleaux gélatine s'étant révélé comme un peu trop fragiles nous allons livrer des rouleaux caoutchouc inusables et donnant d'excellents résultats ;
- le système de clavetage a été perfectionné et donne satisfaction ;
- Nous pensons livrer sous peu des limographes automatiques 13,5x21 en aluminium. La fabrication en série en sera facilitée pour nous mais la formule bois n'est pas du tout une tare. Nous conserverons même sans doute la fabrication bois pour le 21x27.

Lisez attentivement le mode d'emploi et faites connaître autour de vous cet appareil qui est d'une utilisation si générale et si pratique et qui va développer encore le nombre déjà si important des journaux scolaires, base de la correspondance interscolaire.



Le travail au Stage de Limoges

Nous avons ouvert des brèches

On lira sous peu, dans notre *Cours théorique et pratique de Connaissance de l'enfant*, les principes de notre théorie de la brèche.

Pendant longtemps nous avons heurté de front tout le système ancestral de l'école traditionnelle, en progressant méthodiquement sur quelques points plus vulnérables que nous nous appliquions ensuite à organiser pour les conquêtes à venir.

Puis un beau jour, nous avons ouvert une brèche, puis deux, puis trois. Nous nous sommes lancés à fond dans ces brèches, suivis par une importante partie de nos adhérents entraînés par l'appel et l'élan que suscitait notre avance. Nous avons même, en certains points, pénétré sur les arrières de l'ancienne pédagogie que nous avons quelque peu ébranlée. Nous n'avons pas laissé l'ennemi colmater ces brèches que nous nous appliquons au contraire à élargir.

Une grande brèche : Le texte libre dont nous n'avons plus à expliquer les avantages mais dont nous devons sans cesse réclamer la paternité, et dont on ne méconnaît plus les avantages non seulement culturels et formatifs mais même scolaires. Certes le texte libre s'accommode mal de la technique habituelle de devoirs, de leçons et de manuels et c'est pourquoi, même très timidement appliqué, il apparaît comme un coin de lumière enfoncé dans la tradition scolastique et qui prépare les reconsidérations nécessaires.

Deuxième brèche : L'imprimerie à l'École avec son corollaire le *journal scolaire*, pilier de la *correspondance interscolaire* et plus tard des *échanges d'élèves*.

L'imprimerie à l'École est devenue maintenant officielle à l'École Française. C'est un succès dont nous sous-estimons trop souvent la signification et la portée. Notre matériel est intégré au matériel d'équipement scolaire et peu à peu, au rythme qui va s'accroissant, toutes les écoles françaises seront équi-

pées avec ce matériel. On dira : il ne suffit pas d'acheter du matériel, encore faut-il s'en servir pour des fins efficaces. Et on donne volontiers en exemple les quelques écoles où ce matériel dort, ou bien est employé pour continuer et accentuer l'école traditionnelle, ce qui n'est guère mieux. Oui mais, dans le même temps le cercle va s'élargissant des écoles qui, sans pratiquer intégralement nos techniques savent désormais imprimer les textes libres et sortir un journal scolaire. Nos techniques ont trop de sûres vertus pour ne pas s'imposer ensuite, progressivement, dans la plénitude de leur emploi. Et un jour prochain, nous ne serons plus seuls à étudier l'évolution de la didactique de l'imprimerie à l'école.

Troisième grande brèche : la Bibliothèque de Travail. Nous pourrions dire que c'est notre grande réussite, celle d'ailleurs qui fait le mieux le pont entre techniques modernes et écoles traditionnelles.

J'installais moi-même, hier, dans notre école, la collection complète de nos B.T. Et, en revoyant une à une ces 250 brochures, que pourtant je connais mieux que quiconque, j'ai été pour la première fois peut-être impressionné par l'importance de l'œuvre ainsi réalisée. 250 titres différents, 250 sujets dont l'étude et la connaissance sont désormais dans nos écoles mis à la portée des enfants, qui sont pour eux les plus utiles outils de travail qu'aient réalisés des éducateurs. 6.000 pages de textes, c'est-à-dire la plus grande encyclopédie scolaire existant aujourd'hui non seulement en France mais dans le monde. Et ce monument est l'œuvre de quelques milliers d'éducateurs qui peuvent être fiers de leur réussite.

Il suffit maintenant que nous fassions les uns et les autres l'effort de propagande pour les faire connaître autour de nous. Ces B.T. sont utiles à toutes les classes, même traditionnelles ; n'importe quel instituteur qui les feuillette en réalise bien vite la supériorité sur les œuvres aujourd'hui existantes. Un jour prochain chaque école aura sa collection B.T. Le nombre de nos collaborateurs va s'accroissant aussi à mesure que s'affirme la technique de réalisation de brochures que nous voulons toujours plus simples et toujours plus adaptées aux besoins de nos élèves.

Bientôt l'idée du *Fichier Scolaire Coopératif* connaîtra le même succès et alors un jour prochain les *manuels scolaires* auront définitivement vécu.

Quatrième grande brèche : Nos Fichiers auto-correctifs dont nous sommes seuls à posséder à ce jour une batterie complète adaptée à nos besoins parce qu'elle est l'œuvre des éducateurs. Un peu de propagande aussi dans ce domaine, et bientôt nos fichiers seront dans toutes les classes parce que eux aussi sont utilisables immédiatement aussi bien dans les classes modernes que dans les écoles traditionnelles.

Seulement nous continuerons à tenir la tête du peloton en montrant, pratiquement, comment ces fichiers doivent être nécessairement doublés de *calcul vivant* et *intelligent* pour qu'ils apportent dans nos classes l'air nouveau que nous souhaitons.

Cinquième grande brèche : Le dessin et les peintures, dont nous avons été incontestablement les meilleurs ouvriers. D'autres maintenant, plus habiles dans l'art de la propagande, savent profiter spectaculairement de l'élan que nous avons donné, et une mode du dessin et de la peinture d'enfant est en train de se créer dont les répercussions pédagogiques pourraient être considérables. Là aussi il faut que nous sachions conserver la paternité de ce grand mouvement que nous nourrissons parce que les premiers nous avons apporté aux écoles l'outil qui permet la réalisation de masse de ces peintures. Il suffit de rappeler le tonnage des poudres de couleur CEL vendues en un an : 4.000 kg, pour comprendre et mesurer l'importance de cette brèche.

Sixième brèche : la liaison avec les parents.

Il n'a jamais fallu être grand clerc pour comprendre que l'école gagnerait à ne plus travailler en vase clos derrière ses vitres dépolies mais qu'elle devrait intéresser efficacement les parents à l'œuvre d'éducation entreprise.

Encore fallait-il trouver le moyen d'ouvrir les portes et les fenêtres de l'école et d'intéresser les parents d'élèves, de les faire participer eux-mêmes à une œuvre dont ils comprendraient mieux alors toute la portée.

Ce moyen, ce sont nos techniques qui l'ont apporté. Nous n'insistons pas

davantage sur cette brèche puisqu'on trouvera encartée dans ce numéro l'excellente étude de Mme Chaillot et de la Commission des Parents d'élèves qui fait le point de la question.

Nous arrêtons là.

Si même nous n'avions à notre actif que ces réussites nous pourrions être pleinement satisfaits de la résonance de nos efforts sur les destins de notre école laïque à laquelle nous avons incontestablement apporté des éléments d'efficience et de vie qu'il reste aux éducateurs à faire fructifier. Et nous citerons pour terminer l'assurance de notre ami Tamagnini, animateur de notre Coopérative italienne : « Les collègues qui veulent vraiment trouver une formule de travail coopératif doivent partir de la solide plateforme que constituent les Techniques Freinet. »

C. FREINET.

Les questions d'enfants

Le mouvement a été lent et long à démarrer. Mais je crois que nous voilà enfin sur la bonne voie.

Cependant, soit par agenda, soit par boîte à questions, soit par inscription au moment de l'exploitation de textes, l'habitude est aujourd'hui prise dans un grand nombre d'écoles et notre collection de questions d'enfants commence à être imposante.

Et c'est maintenant que nous entrevoions l'aide qu'elle peut et doit nous apporter pour la mise au point d'une pédagogie vraiment axée sur les possibilités et les besoins des enfants de nos classes.

Nous y avons déjà appris :

— que les véritables intérêts des enfants ne sont pas du tout ceux que la pédagogie traditionnelle, et même notre pédagogie tâtonnante posait comme base à leur travaux ;

— que les enfants n'abordent pas par le même biais que nous les problèmes qui leur sont posés par la vie ;

— et, en même temps, que leurs préoccupations sont beaucoup moins « primaires » qu'on ne le croit et qu'une pédagogie qui s'inspirerait de ces questions atteindrait aux plus hautes formes de la culture humaine.

Nous avons déjà essayé de réaliser des B.T. en partant des questions d'enfants. Nous voudrions notamment procéder de même pour la mise au point de notre travail scientifique. Et ces questions ne manqueraient pas d'utilité non plus pour le travail historique que nous avons entrepris.

Seulement, il nous faut un recueil impressionnant de questions d'enfants de tous âges et de tous milieux.

Nous sommes en mesure, dans nos milliers d'écoles de mener aujourd'hui cette grande enquête qui pourrait bien faire date dans l'évolution de notre pédagogie.

1° Mettez à la disposition des enfants un agenda ou un cahier-agenda (un jour par page) où vos élèves inscrivent librement les questions qu'ils désirent poser.

2° Pratiquez, si vous voulez, la boîte à questions, que vous dépouillez une fois par semaine.

3° Après chaque texte libre inscrivez toutes les questions qui sont posées sur le sujet évoqué et qui vous serviront d'ailleurs dans votre exploitation.

4° Répondez à quelques-unes de ces questions pour encourager les enfants. Adressez-nous à part quelques questions typiques auxquelles nous répondrons ou ferons répondre dans la *Gerbe* et dans *l'Éducateur*.

5° Indiquez sous chaque question l'âge de l'élève.

À défaut classez du moins l'ensemble des questions en 3 catégories : petits, moyens, grands.

6° Envoyez votre stock de questions au fur et à mesure à notre ami Guillard, instituteur, *Villard-Bonnot* (Isère) qui, avec le Groupe de l'Isère, prend la responsabilité du classement de ces questions. Ce classement nous permettra notamment de connaître la naissance et l'évolution des divers intérêts, l'aspect sous lequel doivent être abordées les diverses disciplines. Les travailleurs de l'I.C.E.M. pourront ensuite puiser dans ces archives pour la mise au point de leurs réalisations.

Mais il nous faut plusieurs milliers de collaborateurs.



Quelle est la part du maître ? Quelle est la part de l'enfant ?

Les premiers scrupules commencent avec ce titre de Maître qui, dans notre enseignement primaire, a pris un sens si primaire ! Se trouver, souvent par simple accident, dans une salle de classe devant une rangée d'enfants qu'on a charge d'instruire, ne donne aucun droit au titre. Et quand déjà, derrière soi, les années d'expérience vous permettent tant de recul, n'est-on pas, en conscience, un peu gêné d'être par hiérarchie de l'âge, le Maître d'une grande maisonnée ? Aussi bien le rôle n'est pas facile à tenir et si l'on se résigne, faute d'un autre chemin, à tracer au-dessus de la communauté, la parabole d'une autorité indispensable, c'est avec la conviction que cette ligne aérienne que l'on voudrait simplement symbolique, aura, par la force des choses, la rigidité de la règle et de la nécessité. Car, ici plus qu'ailleurs, nous sommes au cœur de la nécessité, celle qui gouverne au premier chef la tension des instincts et qui a pour charge d'empêcher leur protestation explosive en les mettant à l'aise :

Manger, suffisamment et à heure fixe, si possible non avec ses doigts, son nez et son menton, mais avec sa fourchette et sa cuiller, sans que la blouse et la table en soit éclaboussée...

Dormir tout son content, non dans des draps froissés, tordus en corde, humides peut-être de l'accident de la dernière nuit, sur un matelas tassé et si rarement retourné, mais si possible dormir dans des draps blancs, dans un lit aéré et qu'une main maternelle aurait bordé, à l'heure du sommeil...

Accomplir « ces tristes nécessités » qu'évoque la « Vie des Saints », du lavabo aux toilettes, non avec négligence et dégoût, mais si possible, avec le scrupule de conserver à l'enfant sa dignité...

Se vêtir, se chausser, selon les données du temps, non avec la fantaisie de la bohème, mais si possible avec un vêtement de laine quand le soir fraîchit, un simple slip quand le soleil cuit ; passer des chaussures quand tombe la pluie, un pied dans chaque soulier comme l'a voulu le cordonnier...

Etre soigné quand on est malade, non pas selon le simple automatisme des lois de l'hygiène, mais si possible (oh ! oui, si possible !) avec des mains calines et un vrai cœur de maman...

Se mouvoir, courir, sauter, non sous l'effet d'une nervosité déchainée ou, selon le mot d'ordre rigide du Maître, mais si possible selon le rythme joyeux et naturel de la joie de vivre et de l'amitié fraternelle...

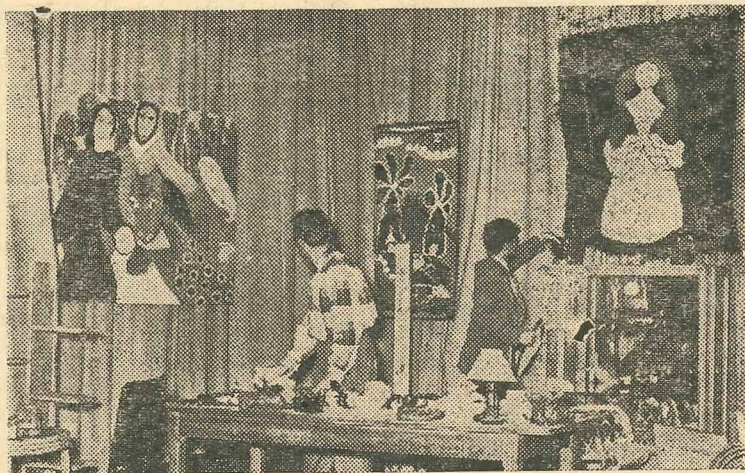
Faire que la vie, dans les organismes jeunes et dans les cœurs qui, si facilement, se désaxent hors des habitudes affectives, faire que la vie reste dans son centre d'équilibre pour que toutes les richesses cueillies dans les événements d'une simple journée soient de vraies richesses d'expérience !

Faire que l'enfant vive !

Vous qui venez, sans appréhensions du moment, nantis de diplômes susceptibles de vous préserver des humbles tâches quotidiennes ; vous qui pensiez que l'art d'enseigner se confond avec l'art d'instruire ; vous qui croyiez que le travail de l'éducateur se situe au-delà des lois physiologiques qui assurent la vie de l'enfant ; vous qui pensiez qu'il y a une fonction aristocratique de l'enseignant tout spécialement créé pour dispenser la connaissance ; vous qui, si résolument, jetez un voile sur la vie honteuse des nécessités, qu'êtes-vous venu faire dans la Maison de l'enfant ?

Car il n'y a pas une vie des hauteurs et une vie des servitudes, une vie comme désincarnée des données biologiques et l'autre soumise basement aux évolutions de la matière. Il y a la vie, simplement ; celle qui met du mucus vert aux narines des petits enfants et qui est la même que celle qui emplit leur imagination de féeriques poèmes et qui délivre la joie de vivre.

Quand les yeux se posent sur la création, ils ne rencontrent d'autres limites que la ligne fluctuante de l'horizon barrant la connaissance immédiate. Les vastes espaces entrent tous à la fois par le trou rond de la pupille et si nous voulons, de l'intérieur, choisir un paysage, nous savons du moins qu'il n'est qu'un détail de la grande image du monde. Une image, pas forcément reposante à regarder et qui, dans son intimité, a des aspérités et des abîmes comme des plaines apaisées et des vallées tranquilles. Quand l'enfant est là devant nous, riche de toute sa vie primitive, encore larvaire et embuée de sève, il est, lui aussi, dans sa totalité, un univers aux vastes dimensions



La Maison de l'Enfant à Rouen

et qui, parfois, quand on l'approche de tout près, vous donne le vertige. Nous ne pouvons faire abstraction de son visage encore poisseux de la tartine qu'il a mangée, de ses mains souillées de terre, et par l'échancrure de sa chemise, de cette odeur de peau humide qui sent la jungle et la vie libre.

Tous ces détails du jeune être vivant que vous voulez ignorer, imposent la vérité de l'enfant et dans cette vérité, il faut choisir, un paysage.

(à suivre.)

E. FREINET.

L'ART A L'ECOLE

Déjà le courrier nous apporte les premiers échos de notre dernier article. Une fois de plus, nous avons la certitude de pouvoir compter sur la bonne volonté de tous nos camarades. Car la pluralité de l'œuvre commence toujours par un acte de bon vouloir. Nous avons tant de choses encore à réaliser ensemble ! Maintenant que nous savons, comme le sourcier, scruter la source et lui donner vie, nous n'avons plus à redouter que tarisse le torrent, que s'éclipse le talent et que s'installe la pauvreté dans nos écoles tumultueuses d'inventions et de joie. Nous nous inquiétons seulement du temps qui passe trop vite, du travail inachevé à l'heure de la sortie et des limites de notre pouvoir d'achat, jamais revalorisé à la hauteur de nos initiatives... Tout compte fait, nos man-

ques sont preuve de richesse et désormais nous saurons toujours nous arranger pour que l'enfant nous prête sa joie de vivre pour la redonner au monde.

— Mais comment faites-vous, disait un visiteur à Claude Belleudy, pour trouver toujours de nouveaux dessins et de nouveaux poèmes ? Où cherchez-vous des idées ?

— Nous ne cherchons pas, répondit Claude, tout vient à notre rencontre...

Oui, « tout vient à notre rencontre » parce que nous avons oublié les petites choses de l'isolé refermé sur lui, comme un étang qui fermente sur place. Nous sommes le torrent bondissant, et la grande voix de la camaraderie donne force et cohésion à nos démarches et à nos inventions les meilleures.

Les sceptiques qui à l'écart supputent les signes de discorde, ironiseront sur nos enthousiasmes. Ils railleront nos bonnes volontés, notre confiance en l'enfant, notre amitié de compagnonnage et même suspecteront l'authenticité de nos joies véritables. Une certaine tristesse nous viendra peut-être de cette incompréhension préméditée. Peut-être, certains jours, quelques-uns d'entre nous seront sur le point de se décourager, comme l'une de nos camarades, tombée dans une école de ville à plusieurs classes traditionnelles :

« Les premiers jours, une réelle peine

*me venait de cette incompréhension fris-
sant le dénigrement. Je me sentais le
point de mire de toute l'école et avais
l'impression parfois d'être tout à fait
ridicule, enfermée dans mon silence sys-
tématique. Puis nous avons réalisé nos
premiers dessins. Nous les avons fait
sécher sur le perron de la cour... Les
élèves sont venues, étonnées, ravies, puis
les maîtresses, plus ou moins ironiques
dans leurs commentaires... L'une d'en-
tre elles cependant s'est attardée, sym-
pathique, intéressée; le lendemain elle
est venue dans ma classe et maintenant
elle lit nos éditions. Sous peu, je ne
désespère pas d'avoir une collègue amie.
Alors, tout ira mieux. »*

©E.L.

Tout va déjà mieux, chère camarade,
tout va déjà mieux parce que vous avez
quelque chose à donner et que déjà vous
savez avec nous que c'est dans la réci-
procité que nous donnons toute notre
mesure. Nous ne serons jamais assez
riches pour répondre à tous nos devoirs
d'initiateurs pédagogiques et chaque
année, quelles que soient les oppositions
malveillantes, nous devons faire la
preuve de l'efficacité de notre pédago-
gie moderne par des réalisations et des
adhésions nouvelles. Nos Congrès, vous
le savez, sont des occasions uniques de
mettre nos biens en commun pour sentir
la nécessité et la beauté de nos travaux
(ces deux exigences ne s'excluent pas
l'une l'autre) et faire comprendre aux
amis, aux parents d'élèves et à nos en-
nemis si possible que l'enfant a le droit
de parler, de se raconter et d'inventer.

Nous pensons tout spécialement à notre
grande exposition de dessins qui
transforme les salles qui la reçoivent en
féériques palais de la joie enfantine. Il
s'y installe une sorte de grandeur comme
venue d'une seule coulée et qui est ce-
pendant faite de tant d'offrandes de nos
humbles écoles ! L'offrande apporte plus
encore que l'objet qui la matérialise ;
elle symbolise la meilleure part de nos
consciences d'éducateurs, le plus beau
aspect des présences enfantines et elle
cimente notre amitié collective dont nous
ne dirons jamais assez qu'elle est le
levain des meilleurs de nos actes. Aussi,
chers camarades, c'est un devoir qui se
double d'un honneur de participer à
notre grand Congrès 1954. Nous aurons
à Chalon-sur-Saône de vastes bâtiments
à notre disposition, des murs immenses
à embellir, des rangées impressionnan-
tes de tables à garnir et déjà nous sa-
vons que nos dévoués camarades de

Saône-et-Loire feront l'impossible pour
que tout participant voit ses suggestions
devenir réalité sans nuire à l'unité d'un
ensemble qui sera le plus impression-
nant de ceux que nous avons vécus.
Nous y installerons comme chaque an-
née l'important concours de peinture
1954 ; la Maison de l'Enfant pour la-
quelle des idées nouvelles nous sont pro-
posées ; les expositions personnelles de
dessins ; une sélection d'expositions en-
tre correspondants ; des albums origi-
naux ; ceux de dessins collectifs et ceux
des histoires enfantines ; les poteries aux
mille visages, brutes et civilisées, et tous
ces petits riens, faits de matériaux
francs et sortis des petites mains et du
grand rêve de l'enfance.

Mais un Congrès n'est pas un but en
soi : il est surtout, nous venons de le
dire, une occasion émouvante de nous
sentir ensemble, riches et fraternels,
pour faire le point de nos créations et
de nos manques. Ce n'est en somme
qu'une étape de notre grand travail col-
lectif, une constatation, un inventaire.
Au-delà s'ouvrent les vrais chantiers et
chaque année ils prennent de l'ampleur.
Au cours des articles à venir nous en
évoquerons quelques aspects, des aspects
faisant corps avec la vie de nos classes
et dans lesquels déjà vous êtes engagés.
En attendant nous ne saurions trop vous
recommander de relire notre article du
N° 1 de l'*Educateur* pour méditer les
initiatives nées de l'invention quoti-
dienne de quelques écoles modernes,
pour que ces initiatives timides devien-
nent amples et démonstratives dans la
grande simplicité des choses.

Tout est simple, en effet, chers cama-
rades, nous n'avons pas à chercher,
« tout vient à notre rencontre » car nous
œuvrons dans le grand creuset de la
vie sans limites.

(A suivre).

Connaissez-vous

COOPÉRATION

JOURNAL POPULAIRE SUISSE

paraissant chaque semaine

L'abonnement : 6 fr. suisses au CCP V 31

Union Suisse des Coopératives de Consommation
à Bâle

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Après lecture de l'article de GROSJEAN dans le n° 1 de L'Éducateur, notre camarade LEROY, de Strasbourg, nous écrit :

« J'en viens à l'article de Grosjean sur L'Éducation Morale à l'École Primaire. Et je pense qu'il est incomplet, car il ne va pas au fond du problème. Il n'est fait aucune allusion à l'influence sociale sur l'éducation morale. Nos enfants subissent incontestablement cette influence. Dans un pays dominé par le capitalisme, l'exemple moral est l'égoïsme, l'appât du gain, l'exploitation humaine. Dans un pays socialiste, le système social, basé sur le respect du travailleur, développe l'esprit de camaraderie, de dévouement au service du Peuple. L'homme socialiste prend alors conscience de son travail qui ne peut qu'élever le bien-être général. De là l'importance, en régime socialiste, des relations de l'école avec les organisations politiques du pays : pionniers, kom-somols. Il faut bien reconnaître que dans notre système capitaliste, l'éducation morale reste bourgeoise malgré nos efforts pédagogiques. D'autres que moi auraient su, certainement, mieux présenter cette question, mais je pense que l'article de Grosjean est incomplet s'il néglige le côté politique de l'Éducation morale à l'École ».

©B.D.

Il ne fait pas de doute que si nous avions eu à traiter de l'éducation morale des enfants en général, nous aurions été obligés de signaler l'incidence déterminante du milieu — ce que nous avons noté bien des fois déjà — à tel point que c'en est devenu lieu commun.

Mais ces considérations générales n'auraient pas eu leur place dans notre partie scolaire où Grosjean traitait de la façon dont, pratiquement, dans nos classes, nous enseignons la morale.

En morale, comme pour les autres disciplines, nous ne saurions nous contenter de considérations philosophiques, même quand elles sont parfaitement exactes. Il nous faut trouver le moyen pratique d'aider dans nos classes à la formation morale. Nous savons, hélas ! que le milieu capitaliste annihilera une partie de notre œuvre, que celle-ci au contraire trouverait une meilleure résonance en régime socialiste, mais nous croyons qu'il n'en est pas moins de notre devoir de chercher les moyens pratiques pour contrebattre au moins la nocivité d'une société immorale.

Nous ne croyons pas que l'éducation morale telle que nous la concevons reste bourgeoise. Les principes sur lesquels nous la fondons sont les mêmes que ceux qui nourriraient demain l'école du peuple, et c'est ce qui en fait incontestablement une éducation d'avant-garde qui marque et marquera la trace, en attendant qu'un milieu favorable fasse s'épanouir les fleurs que nous aurons si laborieusement cultivées. — C. F.

ESPERANTO ET C.E.L.

Une exposition internationale de dessins d'enfants

Une exposition de dessins d'enfants, organisée par l'Association esperantiste ouvrière de Suède (S.L.E.A.) et le grand quotidien *Afton-tidningen*, aura lieu cet automne, à Stockholm.

Age maximum : 15 ans.

Sur chaque dessin : noter le sujet, le nom de l'élève, son âge, son adresse.

Faire les envois directement à : Asta Hakan-son, Skönviksvägen A 244 II, Enskede (Stockholm).

Pour plus amples détails, écrire à LENTAIGNE, Balaruc-les-Bains (Hérault).

JEUNES ANNÉES

ALMANACH 1954
des Francs et Franches Camarades
vient de sortir

L'exemplaire : 100 fr. (remises pour coop. scol.)

F.F.C. - Chaussée d'Antin - PARIS - 9^e

Abonnez-vous à

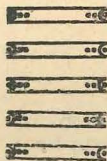
FRANCS-JEUX

134, rue d'Assas - PARIS - 6^e

Un an, 400 fr., au C.C.P. 1246-13 - Paris

A vendre cause double emploi : 1° duplicateur rotatif Everest. Etat neuf. Avec stencils 21x27 ; 2° projecteur 9,5 mm. et 16 mm. Royal Cinégel avec bobines.

MAYOT, instituteur, Elvange (Moselle).



LE DEUXIÈME CONGRÈS de la Coopérative Italienne de l'Imprimerie à l'École

Tamagnini, à qui je demandais un compte rendu du deuxième congrès de Pise de la Coopérative italienne (C.T.S.) dont il est l'animateur, me répond : « Tu trouveras le compte rendu dans notre bulletin « Coopération Educative » qui va sortir.

Nous avons reçu le bulletin. C'est un numéro très nourri qu'il nous sera très difficile de résumer en quelques lignes.

Tamagnini a présenté le rapport général qui insiste, non seulement sur toutes les questions d'organisation, mais aussi sur l'esprit de nos techniques que nos camarades italiens ont si parfaitement compris : « Les techniques didactiques que nous suivons sont, par leur nature même, telles qu'elles répondent aux exigences formatives des différents âges : le bambin des classes élémentaires et le jeune lycéen doivent exprimer leur propre monde avec sincérité et spontanéité. L'imprimerie stimule, facilite, valorise cette expression ; le bambin et le lycéen doivent, l'un et l'autre, entrer en rapports avec un monde plus vaste pour en tirer des motifs de développement, pour alimenter et satisfaire leurs propres intérêts humains et culturels. Le journal et la correspondance permettent la facile réalisation de cette finalité. Le bambin et le jeune ont, l'un et l'autre, besoin d'avoir à leur disposition, du matériel de recherche, d'information, de consultation, de documentation, de contrôle ; le fichier répond aux exigences de l'un et de l'autre. Naturellement, ce ne sera pas le même fichier pour le bambin et pour le jeune, comme du reste le journal et la correspondance auront leurs caractéristiques diverses. Mais ce qui est certain, c'est que le principe est valable pour l'un comme pour l'autre, et c'est précisément dans cette susceptibilité d'adaptation à toutes les exigences qui peuvent se révéler au cours de la formation de l'enfant, dans cette universalité (qu'on me pardonne ce mot si important) d'adaptation que nous voyons la confirmation de leur validité et de leur valeur. Il apparaît, en conséquence, que si nos collègues veulent vraiment trouver une formule concrète de travail coopératif, ils doivent

partir de la solide plate-forme constituée par « les Techniques Freinet ».

Le bulletin rend compte du travail effectif des commissions de l'imprimerie à l'école, de la correspondance interscolaire, du FSC, et surtout de nos techniques à l'école secondaire, en relatant les nombreuses expériences tentées pour que le deuxième degré serve mieux que chez nous le grand mouvement de rénovation du premier degré.

Une grande exposition avait été organisée. Ajoutons que nos camarades du congrès d'été ont participé à ces assises qui ont mieux scellé ainsi la fraternité franco-italienne de l'École Moderne.

C. F.

Nous invitons les camarades qui lisent l'italien, à s'abonner au bulletin « Coopération Educative ».

S'adresser à la CEL à Cannes.

CINQUIÈME CONGRÈS D'ÉTÉ Pise - 1953

COMPTE RENDU PEDAGOGIQUE

À première vue, le thème du congrès : « INFLUENCE DU MILIEU » pourrait sembler oublié. Et pourtant, la plupart de nos activités ont tourné autour de cette idée.

Les expériences apportées, plus sérieuses et plus profondes encore que d'habitude, surtout avec Lucienne Mawet, ont indiqué de nouvelles voies sûres sur l'influence du milieu scolaire sur l'enfant (organisation scolaire), sur l'influence sociale et familiale (relations avec les parents).

D'autres comptes rendus et discussions eurent lieu, compte tenu des désirs manifestés par les congressistes.

Enfin, nous avons consacré une longue séance aux camarades débutants, étudiant les possibilités qui s'offraient à eux, chacun selon sa situation particulière et ses tendances.

De sorte que, malgré la débordante hospitalité de l'équipe organisatrice dirigée par Salvo Faetti, qui aurait voulu nous offrir toute l'Italie en quinze jours... ou tout au moins toute la Toscane, nous n'avons pas perdu notre temps à Pise. Nous le devons d'ailleurs à l'aide pédagogique de notre camarade Tamagnini, dans toute la mesure de son dévouement.

Je remercie encore une fois, au nom de tous les collègues français, cette fière équipe qui ne le cède absolument en rien à nos meilleurs travailleurs.

Le dirigeant de la C.T.S. italienne, Tamagnini, jouit de la haute estime de tous ceux qui l'ont approché, et de l'amitié profonde de ses collaborateurs immédiats. Nos cama-

LE TROGLODYTE

I

Coller ici
la vignette en couleurs
du Troglodyte

Devant moi, une
petite boule de plumes
tabac sautille, portée par
deux fines pattes jaunes.

C'est mon compa-
gnon.

Je marche... Il volète du talus, sur un caillou,
puis sur le mur, sur le chemin, sur une motte de
terre, toujours à un mètre devant moi.

Tsw-tsic... Tsw-tsic... Tsw-tsic..., Il me parle, Il
baisse et lève sa petite queue carrée marron, fine-
ment rayée de noir.

Il m'accompagne deux ou trois cents mètres.

Tsw-tsic... Au revoir !

Ecole des Costes-Gozon (Aveyron).

rades ont retrouvé là-bas, absolument identique l'esprit I.C.E.M., progressiste et unitaire.

Quant à l'apport du congrès italien, auquel plusieurs camarades français ont assisté de bout en bout, il réside essentiellement en une réalisation absolument remarquable, parce que très difficile : l'application sérieuse et profonde des techniques Freinet dans le secondaire.

Nous faisons le nécessaire, grâce à la Commission des relations internationales, pour que ce travail remarquable soit connu bientôt par la voie de « L'Éducateur ».

Les principaux comptes rendus seront publiés dans les rubriques respectives de « L'Éducateur ».

Roger LALLEMAND.

ORGANISATION DE LA CLASSE

Lucienne Mawet a poussé cette expérience très loin, dans les conditions les plus difficiles d'une école à tous les cours.

Pendant les premières années, l'organisation sociale de la classe offre naturellement peu de possibilités. Les petits seront parrainés par les grands au cours de certains travaux précis.

Equipes d'organisation. — Le chef est élu. L'équipe se compose d'enfants de différents âges. Le chef change chaque trimestre. Il faut expliquer aux petits ce que fera ce chef.

Il s'agit non pas exclusivement d'une équipe chargée de la discipline qui se situerait hors du travail scolaire. C'est au cours de toute l'activité scolaire que joue le travail de l'équipe d'organisation.

Le chef n'est donc pas le commandant, mais bien celui qui aide et veille à l'organisation, de telle sorte que la discipline est automatique quand le travail se fait normalement.

Ainsi le chef est en réalité un responsable, et un recours pour les petits. C'est une aide précieuse pour le maître dans le démarrage du matin.

CETTE RESPONSABILITE, qui suppose maturité, incombe naturellement aux plus grands.

Charges. — Lucienne appelle ainsi les **SERVICES**, les spécialités confiées à tous, grands et petits. Mais comme les petits ne sont pas encore entraînés à la ponctualité, à la perfection du travail de leurs charges modestes, leur chef d'équipe leur apporte ici encore une aide fraternelle.

Le **Lundi**, chaque élève va chercher des

feuilles d'organisation, qui sont des imprimés en blanc. Déjà les petits commencent leur fichier, pendant qu'on perçoit les cotisations de la semaine.

Pour citer un exemple intéressant : chacun reçoit un timbre-cotisation aussitôt qu'il s'est acquitté.

Le soir, chacun note sur ces imprimés le travail réalisé dans la journée. Le contrôle des parents se fait grâce au carnet fait des feuilles remplies. Il est alors aisé et clair.

Lucienne indique pourquoi existe un travail à la maison, pas trop difficile (elle en indiquera un exemple à propos du dictionnaire des petits).

Le Samedi, on contrôle le plan de travail de la semaine. Le graphique, pour diverses raisons pratiques n'est fait que tous les 15 jours.

Au cours de la réunion hebdomadaire, chacun lit son graphique, ses feuilles. Chacun a apprécié, le plus possible sans l'aide du maître, ses textes illustrés, ses charges, la lecture, l'orthographe, les temps mis pour l'imprimerie, etc...

Cette revue est rapide sous un dernier contrôle de la maîtresse, et le carnet part à la signature.

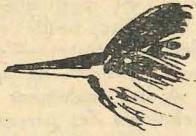
Lucienne Mawet termine actuellement une brochure sur cette question extrêmement importante de l'organisation scolaire, où tous les détails seront donnés. Chacun pourra alors adapter aisément les indications données, et l'expérience pourra se développer largement.

Lallemand donne aussi, à l'occasion d'une autre discussion, des explications pratiques sur l'organisation sociale de la classe : notations automatiques sur un graphique également utilisé sur 15 jours, plan uniforme de succession des travaux individuels dans le cours de chaque journée, auto-dictée, répartition des services.

Il insiste sur les conséquences morales importantes de l'organisation sociale établie en commun avec les enfants. Alors que sous le régime autoritaire du seul maître en toutes choses l'enfant se conduit comme un soldat à la caserne, sans savoir ce qui l'attend, ce qui ne lui donne aucun esprit d'initiative, l'organisation d'une classe travaillant avec les techniques Freinet entraîne l'enfant (l'homme de demain) à collaborer, à prévoir et à agir sur son propre milieu, à apprécier une liberté conditionnée par la discipline collective. Tous ces sentiments ne peuvent naître qu'à la suite d'une longue pratique. On sait pourquoi on étudie ceci ou cela, et pourquoi on l'étudie aujourd'hui.

LE TROGLODYTE

II

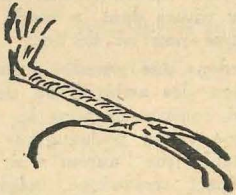


Il mesure 9 cm de longueur totale et ne pèse que 7 grammes.

Son envergure est de 15 cm.

Son ventre rondet et ses cuisses rayées de noir sont plus clairs que le reste du corps qui est d'un bistre foncé.

Le bas du dos, les ailes et la queue sont finement rayés de noir et pointillés de gris.



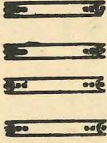
Sa patte porte trois doigts en avant (dont le plus long mesure 1,5 cm) et un en arrière avec une griffe longue de 7 mm : c'est beaucoup pour la taille de l'oiseau.

Son vrai nom est le troglodyte parce qu'il niche souvent dans des trous de murs.

Dans l'ouest, on l'appelle aussi roi Berthaud ou raborteau ; en Indre-et-Loire, rabeurteau.

En Provence, pétouse à cause de sa petitesse.

Ecole d'Orlhaguet (Aveyron).



Les Cahiers de l'Enfance Inadaptée. Ed. Sudel.

Au n° 20 : L'évolution des Ecoles de Plein Air. Une maison pour enfants caractériels (F. Cortez), et un article de Vistoriky : « L'organisation du travail par groupes et l'emploi du temps dans la classe de perfectionnement » qui nécessiterait la publication (si un de nos camarades pouvait le rédiger) d'un article sur le travail selon les techniques Freinet et l'emploi du temps vivant correspondant.

Au n° 21 : A propos des études de criminologie juvénile de Jean Chazal. Organisation pédagogique des classes de plein air. — Abt à Sudel 600 fr.

©B©L

Scuola e Città. — Le n° 78 du 31 août contient une longue et intéressante relation de notre camarade Aldo PETTINI sur : *Les techniques Freinet au premier degré.*

©B©L

La Morale, par Lucien SÈVE. — E.D.S.C.O. — Documents. Chambéry (Savoie).

La brochure porte au sommaire : Qu'est-ce que la morale — La morale bourgeoise. — La morale prolétarienne. — Indications pédagogiques. — Chants et hors-textes.

Quand un instituteur aura lu et médité ces pages, il connaîtra peut-être la différence qu'il y a entre la morale bourgeoise et la morale prolétarienne, mais il n'aura pas fait un pas vers la solution du problème qui est posé aux éducateurs : *Comment enseigner la morale à l'Ecole primaire ?*

L'auteur n'a-t-il donc pas été sensible à sa propre citation de Makarenko :

« Revenant dans mon trou perdu après ces discussions, je me mettais à réfléchir et j'en conclusais : nous savons très bien tous quel homme nous devons former ; tout travailleur conscient et instruit, ainsi que tout membre du parti le sait parfaitement. Par conséquent, la difficulté ne réside pas dans la question : *Que faut-il faire ?* mais dans celle-ci : *Comment faire ?* Et c'est une question de technique pédagogique. »

Et cette technique pédagogique, c'est l'expression libre dans le milieu populaire de notre école, c'est la correspondance interscolaire ; c'est la coopération scolaire, ses devoirs et ses responsabilités, ce sont les fêtes à organiser, les travaux à exécuter en commun ; c'est l'habitude pratique de travailler pour une communauté.

Selulement, cela porte l'étiquette Freinet. Alors on lui préfère le Blablaba.

« Quand j'ai eu l'audace, écrit Makarenko, de prononcer de telles paroles au pied de l'Olympe, les dieux m'ont lancé des pierres et se sont écriés qu'il s'agissait là d'une théorie mécaniste. »

Relisez l'article de Grosjean paru dans notre dernier n°. Il vous apportera des solutions effectives au problème que s'est contenté de poser la brochure EDSCO. — C. F.

©B©L

André REY : *Arriération mentale et premiers exercices éducatifs.* — Coll. Delachaux et Niestlé, Paris. — 650 fr.

Nous retiendrons tout particulièrement de cette étude une première partie qui fait le point — jamais définitif, certes — de la question plus que jamais à l'ordre du jour de l'arriération mentale. A lire également le chapitre concernant la *Psychologie des parents d'enfants arriérés.*

Nous aurions, par contre, de grandes réserves sur la 2^e partie : *Premiers exercices éducatifs.*

Notre expérience nous montre que les plus grands progrès, les plus profonds et les plus définitifs, s'obtiennent par une action extra-scolaire intimement liée à la vie vraie dans un milieu le plus éducatif possible : communauté d'enfants, travaux des champs, recherche et élevage de bêtes, travaux véritables motivés. Nous restons très sceptique sur la valeur et la portée des encastrements, exercices spéciaux et jeux divers dont la mode est heureusement quelque peu en déclin.

Nous accordons une grande importance, dans la régénération des arriérés, au dessin et aux peintures qui constituent pour les enfants des réussites d'une valeur pédagogique sans égale. Il est regrettable que l'auteur n'ait vu du dessin que l'aspect scolastique, négligeant ainsi des réalisations que la pédagogie des arriérés ne peut désormais plus ignorer. — C. F.

©B©L

C. PETER HILL : *L'enseignement de l'Histoire* (Conseils et suggestions). — Ed. de l'UNESCO (Vers la compréhension internationale), UNESCO, 19, av. de Kléber, Paris 16^e. 200 fr.

Pendant l'été 1951, 70 membres du corps enseignant, appartenant à trente-deux pays, ont participé à Sèvres à un stage international d'études pratiques organisé par l'UNESCO sur l'enseignement de l'histoire et sa contribution au développement de la compréhension internationale.

La présente brochure est le compte rendu des travaux de cette commission. Disons tout de suite qu'elle est du plus haut intérêt, qu'on y sent à chaque page le souci désintéressé d'améliorer dans le sens humain l'enseigne-

PAGE DES PARENTS

FAUT-IL PUNIR ?

Vous n'aimez pas les réprimandes. Et encore moins les punitions. Quand un gendarme vous a dressé procès-verbal, même si vous étiez fautif, vous maudissez à jamais la police tout entière.

L'enfant réagit comme vous. Quand vous le réprimez, surtout s'il croit que c'est à tort, il voit rouge, il s'insurge parfois violemment et risque de se mettre en dangereuse opposition avec toute autorité.

Vous dites : il faut bien le dresser ! D'abord êtes-vous sûr que l'enfant doit être dressé ? Et si même, à certains moments du moins, il devait être dressé, croyez-vous que prennent la bonne voie les parents et les éducateurs qui, imitant les gendarmes, sanctionnent systématiquement, et pas toujours avec humanité, les fautes commises.

La punition n'est jamais qu'un pis-aller. Elle est presque toujours une erreur.

Les brebis se mettent en garde contre le chien qui veut les mordre, ou bien se sauvent, effrayées, sans savoir où elles vont et se perdent parfois dans les précipices. Un bon berger évite toujours ces extrémités. Il passe devant et conduit ses bêtes vers les gras pâturages où l'indispensable discipline sera facile à maintenir.

Nous aussi, nous passons devant pour montrer la voie. Nous organisons le travail et la vie de nos enfants. Nous nourrissons leur naturel désir d'activité et d'efficacité. Nous évitons les sanctions de formelle autorité et nous instituons dans nos classes une discipline nouvelle, que l'enfant comprend et souhaite et qui nous oriente vers la forme sociale de liberté, d'égalité et de fraternité dont vous rêvez.

ment de l'Histoire. Nous regrettons seulement que des membres du premier degré n'aient pas été invités à participer à la discussion. Ils auraient pu y apporter quelques vues nouvelles que le rapport a ignorées et qui répondent, partiellement du moins, aux questions posées pour ce degré.

« L'histoire, convenablement enseignée, lit-on au chapitre 1^{er}, aiguise le sens critique et rend plus humain ; mal enseignée elle fait des bigots et des fanatiques. »

« L'histoire doit être présentée non comme une chose statique, mais au contraire comme le récit dynamique d'un perpétuel changement. Il faut aider les élèves à se rendre compte de l'unité de l'histoire, et à ne pas la considérer comme une série « d'histoires » incohérentes qu'ils ont trop tendance à assimiler aux récits d'aventures. »

Nous sommes d'accord avec les principes essentiels du chapitre II : Programmes et méthodes : quelques considérations générales. Les suggestions concernant les programmes, nous les avons fait nôtres depuis longtemps : Histoire universelle, histoire nationale, histoire locale, histoire sociale, économique et culturelle, histoire contemporaine, événements et problèmes actuels, histoire des pays lointains, histoire des petits pays.

C'est naturellement le chapitre : *L'enseignement de l'histoire aux élèves de moins de 12 ans* qui nous intéresse plus particulièrement.

« La première étape, qui concerne les enfants de 7 à 9 ou 10 ans peut être considérée comme une période d'introduction ; la deuxième, qui intéresse les enfants de 9-10 ans à 12-13 ans, représente le début de l'étude systématique de l'histoire. »

Les conseils « pratiques » donnés sont en général excellents, surtout lorsqu'ils préconisent de dépasser les manuels dont on ne doit user qu'avec prudence. Mais nous, les professionnels de ce degré, nous disons cependant que ces conseils ne sont pas encore suffisamment « pratiques », qu'ils sont trop souvent encore la conception idéaliste de buts à atteindre et non la technique de travail qu'attendent les éducateurs. Ou, du moins, une technique de travail a été présentée c'est celle des Centres d'Intérêts de Decroly, dont nous avons dit bien souvent l'insuffisance pratique.

Notre B.E.N.P. sur l'histoire que nous publierons prochainement montrera justement le grand pas en avant que nous avons fait faire à cette technique de travail, par la mise au point notamment de ces outils nouveaux, vraiment à la portée des élèves et des maîtres que sont : l'Imprimerie à l'École, les échanges, les Techniques Freinet en général, et surtout les nombreuses B.T. que nous avons publiées.

Les principes que nous avons mis en valeur auraient aussi leur répercussion sur

l'enseignement au-delà de la 13^e année. Il serait souhaitable que des expériences soient poursuivies à ce degré comme chez nous.

C. F.

©©©

El Popola Chinio. Juin 1953. — Organe chinois édité en esperanto.

Dans ce numéro, un article touchant intitulé : « J'aime mes enfants » (et non : « mes élèves »). Une éducatrice y parle de l'accueil que lui font ses élèves et des visites de ses anciens élèves. Elle décrit l'influence de la société, qui les habitue à la collaboration pour une cause noble. Le passage qui nous intéresse est celui où elle parle du respect de l'individualité des enfants :

« La naissance et la croissance du nouveau caractère et des vertus nouvelles des enfants ne sont jamais la conséquence d'une éducation qui consisterait à modeler l'esprit de l'enfant par des tâches obligatoires. Mais, au contraire, ils sont le résultat des efforts faits par nous, pédagogues, qui estimons hautement et cultivons adroitement la personnalité des enfants. »

Mais faute de moyens techniques, c'est avec beaucoup de peine que des résultats magnifiques sont atteints, dans la classe de 6^e B.

La méthode est excellente cependant car la maîtresse, Zang Choou-pou, ne manque aucune occasion de donner de bonnes leçons sur des faits vécus.

Cette revue, qui pourtant n'y est pas destinée, insère très souvent des articles sur l'enfant et sur l'école. Elle est, de plus en plus, intéressante.

R. L.

©©©

S. HAIK-VANTOURA « L'Enfant Musicien », Deuxième série : Je sais chanter. Trois disques de 25 cm, 1.800 francs. Editeur : Expansion Musicale, 9, rue de Hanovre. Paris.

Nous avons, l'an dernier (*Educateur* n° 13) présenté les deux premiers disques de la série L'ENFANT MUSICIEN, de Mme Haik-Vantoura.

Nous venons de recevoir trois autres disques, intitulés JE SAIS CHANTER, qui nous paraissent préparer fort bien les enfants à l'étude d'un chant par les disques CEL. En effet, les quelques chants (très simples) à apprendre, sont ici, présentés par fragments, l'enfant étant invité à répéter, sur un accompagnement instrumental, les phrases qui lui sont apprises une par une. Cet enseignement semble aller dans la direction de nos efforts.

On nous promet encore deux disques d'introduction aux chefs-d'œuvre de la musique. Nous en reparlerons donc.

AVEC LES PARENTS... POUR L'ENFANT

COMMISSION DES « PARENTS D'ÉLÈVES » DE L'I.C.E.M.

Responsable : Henriette Chaillot



Santé et joie des enfants

Connaissez-vous un jardinier qui « cultive » les yeux fermés, de belles plantes sans connaître le milieu dans lequel il travaille, sans savoir si le sol est riche ou envahi par la mauvaise herbe ?

Evidemment, non. Vous n'en connaissez pas et pourtant, nous travaillons tous plus ou moins comme ce soi-disant jardinier. Et même si nous ouvrons grands nos yeux et notre esprit, il nous est difficile de connaître le milieu. L'expression libre nous éclaire de sa large fenêtre, mais la rencontre des parents nous apporte plus en quelques minutes que les suppositions de toute une année.

Comment entrer en relation avec la famille de nos élèves ?

Notons-en d'abord la difficulté : horaires de travail différents des parents et des maîtres ; manque de loisirs de part et d'autre ; refus systématique par mauvais esprit ou ignorance.

I. — Les bulletins de liaison Ecole-Parents

Les bulletins d'absence. — Les mairies des grandes villes fournissent des bulletins d'absence à envoyer aux familles avec rappel d'un article de loi, formule administrative qui impressionne parfois utilement.

Mais dans la plupart des cas, pour des parents de bonne volonté, il est préférable de faire usage d'un bulletin imprimé ou limographié du modèle ci-dessous :

©©©

Ecole de

BULLETIN D'ABSENCE ou de **RETARD**

Nom de l'élève :

Classe :

Motif :

.....

Date :

Signature :

Adresse :

Cette formule, valable également pour les écoles urbaines ou rurales, est distribuée à l'avance aux élèves. Les parents la remettent dûment remplie à l'enfant qui revient en classe. C'est un lien facile à établir entre la famille et l'école. La véritable politesse n'est pas dans une expression machinale de « salutations distinguées » mais dans un acte nécessaire, celui de faire part de la raison d'une absence ou d'un retard.

Le plan de travail reflète les activités scolaires et permet une correspondance suivie. Il est une forme graphique de la classe elle-même. Son caractère abstrait nécessite des explications adressées de vive voix aux parents au début de l'utilisation. (Voir la BENP : « Plan de travail »).

II. — Entretiens familiaux du maître avec les parents

A quelque moment que ce soit de la scolarité, si les enfants sont amenés à pratiquer des méthodes modernes, il est nécessaire de mettre les parents au courant de leur travail.

Nous constatons que c'est surtout pendant la première année de scolarité que les familles s'intéressent à leurs progrès. Profitons-en et parlons avec eux d'éducation en même temps que d'instruction.

Un maître d'école moderne ne peut pas travailler avec aisance si à la maison l'enfant apprend à syllaber, à énumérer les chiffres sur ses doigts, dessine en copiant sur ses frères ou dans des livres, des journaux.

Dans les quinze premiers jours de classe, une réunion des parents est absolument nécessaire. Tout d'abord elle permettra la mise au point de quantité de petits détails que les enfants déforment plus ou moins en les rap-

portant à la maison ou que les parents s'obstinent à ne pas croire. Il est bon de profiter de cette occasion pour demander à la famille l'obéissance que l'on exige des enfants (horaires, papiers officiels, points essentiels du règlement scolaire).

La coopérative scolaire a besoin d'être présentée dans son esprit et dans sa forme pour trouver la compréhension des parents de jeunes élèves, si nous ne voulons pas qu'elle ne soit que les dix francs de cotisation mensuelle...

Que le maître révèle tout de suite qu'il est l'Ami et l'Allié de la famille pour le bien de l'Enfant. Le travail de l'élève se trouvera, grâce à la compréhension et à la sérénité du milieu aussi productif que le travail du maître enfin épaulé et non bousculé.

Ce sont les parents qui demandent d'eux-

Le graphique de travail (à faire signer toutes les semaines ou toutes les quinzaines selon possibilités). — Il permet d'évaluer l'effort de l'enfant et d'en faire suivre les fluctuations par la famille, peut-être à l'amener à en chercher la raison (physiologique, psychologique ou accidentelle).

Le cahier mensuel recueille régulièrement les **RESULTAT D'UN TEST DE CONNAISSANCES** compositions : exercices de contrôle réel faits à jours fixes si possible et non des chefs-d'œuvre de copie, des travaux par trop rabâchés. Que ce cahier ait sa véritable signification : inscrire le progrès de l'enfant, son effort en chaque matière du programme.

Les bulletins d'hygiène scolaire :

1. Feuille de renseignements sur la santé de la famille et de l'enfant (voir modèle édité par la ville de Bordeaux). Remarque : lorsque ce feuillet nous est remis non cacheté, il peut nous rendre de grands services, mais les termes « notes confidentielles » inscrits sur la partie qui fait enveloppe indique bien que les autorités médicales défendent leurs prérogatives. Il y aurait peut-être une action utile à mener dans ce sens avec l'aide des parents : obtenir pour des enfants qui nous sont « confiés » six heures par jour, une « confiance officielle ». Si heureusement dans les campagnes le médecin scolaire pratique la visite en présence du maître, en ville seuls les maîtres de classes de perfectionnement ont cet avantage.

2. Bulletin d'avertissement pour cuti-réaction.

La lettre-circulaire. — A employer dans le cas où les horaires ne laisseraient aucune possibilité de rencontre du maître avec les parents. Elle permet d'inviter individuellement ceux-ci à venir à l'école.

Division de la Santé Publique

VILLE DE

**CONTROLE MEDICAL
DES ECOLES**

Ecole de

Le

Rue N°

**Dans l'intérêt de votre enfant, nous vous prions de bien vouloir
nous fournir les indications suivantes et nous renvoyer ce papier.**

..... Classe

Nom : Prénom : Nationalité :

Adresse : né le

Profession : du père : Assurances Sociales (quelle caisse ?)

de la mère : Assurances Sociales (quelle caisse ?)

Le père est-il toujours en bonne santé ? La mère est-elle toujours en bonne santé ?

En cas de décès, indiquer si possible les causes

L'enfant a-t-il des frères ? Combien ? Indiquer leur âge

Sont-ils bien portants ? En cas de décès, indiquer si possible les causes

L'enfant a-t-il des sœurs ? Combien ? Indiquer leur âge :

Sont-elles bien portantes ? En cas de décès indiquer si possible les causes :

L'enfant est-il né à terme ? A-t-il été nourri au sein ou au biberon (barrer les mots inutiles).

Poids à la naissance : A quel âge a-t-il eu sa première dent ?

A quel âge a-t-il commencé à marcher ? A quel âge a-t-il commencé à parler ?

A quel âge a-t-il été propre ?

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes et à quel âge ? (barrer les noms des maladies que
l'enfant n'a pas eues).

Rougeole.

Diphtérie.

Oreillons.

Pneumonie.

Scarlatine.

Coqueluche.

Fièvre typhoïde.

Pleurésie.

Varicelle.

Entérite.

Bronchite.

Rhumatisme. °

ou autre maladie ?

Dort-il la bouche ouverte ? Ronfle-t-il ? A-t-il été opéré des végétations et amygdales ? ..

A-t-il été opéré d'appendicite ? A-t-il subi quelque autre opération ?

Date de la dernière vaccination antivaricelleuse : Joindre le certificat.

A-t-il subi d'autres vaccinations ?

Date des vaccinations antidiphtériques : Joindre le certificat.

Cutiréaction : Dates : Résultats :

L'enfant a-t-il été suivi dans une consultation de nourrissons ? Laquelle ?

Est-il inscrit dans un dispensaire ? Lequel ?

Quelles remarques avez-vous faites sur son état de santé habituel ?

Quelle école a-t-il fréquentée avant son entrée à l'école actuelle ?

Indiquer l'adresse :

Où passe-t-il habituellement ses vacances ?

Signature des parents :

mêmes une réunion semblable pour le mois suivant. Il serait maladroit de faire sentir la différence d'intelligence des élèves. Nous profiterons plutôt de l'occasion pour faire remarquer l'importance de cet âge physiologique (croissance, dentition). Faire dire aux parents que pendant une crise de croissance l'enfant ne travaille pas régulièrement, que la semaine qui a précédé telle épidémie n'a rien apporté, c'est les amener à constater : « Si mon enfant ne se porte pas parfaitement, je ne peux pas attendre de lui le maximum d'effort », et par suite les amener à observer leur progéniture. Parlons alors de leurs activités libres et de leur personnalité dans leur dessin. Chacun comprend qu'il ne faut pas intervenir sans connaissance de cause dans leurs occupations. Et combien de parents qui n'avaient vu la question que d'assez loin pensent maintenant que « l'Education, c'est bien intéressant » ! Ceux qui recherchent dans les hebdomadaires et revues les articles concernant « l'Enfant » sont heureux de connaître notre point de vue, discutent quelquefois, mais nous approuvent d'autant plus qu'ils sentent la force de l'idéal qui nous anime. Il arrive aussi que les parents reconnaissent un heureux changement survenu dans l'attitude de leur enfant : un comportement dû à la pratique de la véritable coopération scolaire. L'enfant unique devient aimable, serviable, ordonnée, apporte à la maison les qualités acquises en classe parce qu'elle peut parler à la maison de « sa » classe, elle sait qu'on la comprend. (Ceci est le cas de la fille d'un collègue qui a approuvé totalement à la fois l'éducation coopérative et la réunion de parents.)

Pour répondre à ceux qui craindraient de trouver dans le public plus d'objections que de compréhension, il est bon de se rappeler qu'il nous revient de mener les débats et de ne pousser sur le terrain de la discussion que le sujet dont on est sûr. D'ailleurs, quelles que soient les réflexions des parents, il vaut mieux qu'elles aient lieu devant vous plutôt que chez le coiffeur ou le boucher. Vous réfuterez d'autant plus facilement les incriminations que vous aurez la possibilité de vous appuyer sur des familles compréhensives, et il y en a. Enfin, n'oublions pas que la critique n'a pas toujours tort. Profitez-en pour progresser.

Il serait aussi très maladroit dans des réunions comme celles-là de heurter de front des habitudes trop longuement enracinées. Aussi sincère et convaincu que l'on puisse être, il faut modération et diplomatie. D'où l'avantage de la réunion sur l'article imprimé qui est adressé aux parents. La parole permet de manier ou de former selon la réceptivité et la réaction de l'auditoire.

QUELQUES SUJETS A TRAITER

- *Travaillons ensemble parents et mères.*
- *Education et instruction.*

- *Travail et jeu.*
- *Les occupations de l'enfant à la maison : le jeu et l'imitation des adultes.*
- *Le développement physiologique et intellectuel.*
- *Hier et aujourd'hui (la société et l'école).*
- *La gémination des classes et ses avantages.*
- *L'école moderne.*
- *Les devoirs du soir.*
- *La leçon-promenade. l'enquête, la conférence.*
- *Le travail en équipes et ses résultats.*
- *L'enfant comparé à lui-même : classement et graphique personnel.*
- *Les tests pour l'appréciation objective des aptitudes ou des connaissances.*
- *Les coïncidences entre les chutes des graphiques et les déficiences physiologiques. (Liaison Ecole et Médecine).*
- *La coopérative scolaire. les réunions de coopérative (les parents n'en comprennent pas suffisamment l'importance).*
- *L'enfant et l'art.*
- *La personnalité.*
- *L'enfant gaucher.*
- *N'accusons pas à la légère.*
- *Ne nous moquons jamais d'un enfant.*
- *L'utilisation des enfants dans les recherches scientifiques.*
- *Les livres et les journaux d'enfants.*
- *Les bibliothèques de documentation.*
- *Le cinéma.*
- *Education sexuelle.*
- *L'orientation scolaire. (Quelques parents ignorants attendent que l'enfant ait 12 ans et même quelquefois le C.E.P.)*
- *Les examens.*
- *Le choix d'un métier, d'après les réelles aptitudes de l'enfant (et non la prétention des parents).*
- *L'orientation professionnelle. Divers débouchés des centres d'apprentissage ou des écoles de l'enseignement technique.*
-

Sans compter les sujets que les circonstances amèneront. Ce sera au maître à découvrir celui qu'attendent les familles ; des conversations de-ci, de-là, l'aideront à choisir au moment opportun. Une « boîte à questions » pour les parents indiquera aussi les sujets que ceux-ci désireraient voir étudier. Les questions peuvent être déposées lors d'une réunion pour la réunion suivante.

D'une façon générale, la formule à adopter est la discussion après un bref exposé.

MODALITÉS DES RENCONTRES

Selon le niveau de la classe :

Lorsque ces entretiens demandent de la part de celui qui les dirige des connaissances approfondies, il est possible d'en confier la



La Maison de l'Enfant

tâche à un spécialiste : conférencier, docteur, orienteur, artiste, etc.

L'entretien sera toujours profitable si le maître de la classe s'adresse lui-même aux parents de ses élèves, le directeur se contentant d'un mot d'introduction ou d'approbation, l'institutrice restant le « Maître ».

Selon milieu et occupation des parents :

La plupart des citadins disposent du samedi après-midi. C'est après la classe du samedi qu'il convient de les convoquer.

Jeune-Bois présente une séance de cinéma le mercredi, aux enfants seuls, à 16 h. 30. Les adultes en ont une autre à 20 h. 30 (pas forcément le même programme), après laquelle s'ouvre une discussion au sujet du ou des films présentés. Tous les collègues y assistent. Différents milieux se rapprochent : ouvriers, commerçants, infirmières, assistantes sociales, membres de l'enseignement, etc. L'entretien est amical, des liens se créent.

A la campagne, le dimanche après-midi est préférable. La causerie avec les parents peut avoir lieu pendant que les enfants assistent à une séance de cinéma. Rien n'empêche de terminer par un film pour tous.

Selon l'atmosphère régnant autour de l'école :

Si on a peur de heurter, il vaut mieux agir indirectement : des séances de cinéma bien choisies peuvent préparer le terrain. Dans une ambiance de plus en plus amicale, des sujets bien triés peuvent attirer. En pratiquant le système de la boîte à questions, il serait possible d'éviter cette impression désastreuse pour tous d'un échec total.

Le nombre de ces rencontres parents-école est-il indifférent ?

Certainement pas. Nous dirons trois au moins (à la rentrée, en cours d'année, à la fin) et six au plus (il ne faut pas se lasser), à moins que l'on se sente capable d'aborder des sujets passionnants ou que l'on évolue dans un milieu particulièrement favorable.

Pendant deux ans (CP et CE.1) les parents se donnent la peine de suivre ces entretiens. Aurons-nous par là suite la même fréquentation ? Non, disent ceux qui dans leur carrière ont provoqué une seule réunion ou même aucune. Quant à celui qui n'aura pas pu réunir, malgré ses efforts, un effectif convenable d'auditeurs, s'il dit : « Je les ai déçus. Je n'ai pas présenté le sujet qui les touche ou je n'ai pas su en montrer l'aspect qui leur convenait », mais sans accuser les parents d'indifférence aux questions d'éducation et d'instruction, celui-là a de fortes chances de réussir un jour.

Un exemple en ville. — Titulaire d'un cours préparatoire, l'institutrice désire appliquer des méthodes modernes et ne connaît que trop bien l'ardeur des parents à « apprendre » eux-mêmes à leurs enfants les lettres et le malheureux b-a ba. Il faut sans tarder convoquer les parents et leur expliquer qu'ils n'ont rien à faire dans l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture et de quelle part de l'éducation nous les chargeons. L'entretien est amical, les parents sont tout de suite en confiance : ils approuvent. Reconnaisant qu'ils n'avaient pas vu la question sous cet

aspect, ils demandent des précisions et déjà des conseils. Dès ce jour, les relations sont facilitées. Selon les circonstances, la connaissance des enfants s'approfondit. Les familles qui n'avaient pu être atteintes à la réunion se présentent lors d'une fête, quelquefois à l'occasion d'une maladie de l'élève ou viennent présenter la petite sœur ou le petit frère si la maîtresse a demandé des nouvelles du bébé. Ces causeries au sujet des enfants nous permettent de faire amplement connaissance et de mener notre action vers des réalisations fructueuses. Depuis quatre ans, ces premières réunions avec les familles rencontrent le même succès. Les années suivantes, lorsque les maîtresses qui reçoivent ces élèves lancent des convocations, les parents, dans la mesure des possibilités, évidemment, y répondent. C'est un résultat encourageant. De plus, il permet de répondre aux parents qui auraient l'idée de se plaindre : « Pourquoi ne venez-vous pas présenter vos suggestions lorsque nous vous invitons à une réunion à l'école ? »

Il est agréable aussi de constater que les appels des années passées n'ont pas été entendus seulement par les familles intéressées.

Les parents des élèves du cours préparatoire se présentent de plus en plus nombreux, chaque année, au premier entretien ; ceux qui ne peuvent venir, s'excusent par lettre ou viennent à un autre moment de la journée, si l'horaire ne le leur permettait pas au moment prévu. Le public, de plus en plus averti, discute de façon bien réconfortante pour nous, maîtres de l'Ecole Moderne, et demande toujours de nouvelles réunions. Une institutrice du groupe, qui a tenu à mettre sa fille dans cette classe, a été agréablement surprise par l'atmosphère de sympathie qui régnait lors de notre dernière rencontre. Les parents rapportent les réflexions des enfants et l'on a bien l'impression, les uns et les autres, de se « donner la main ».

Ces entretiens amicaux nous ont permis de connaître plusieurs familles toutes dévouées à l'école. Grâce aussi au dynamisme, à l'impartialité d'une directrice toute dévouée à l'Enfance, un conseil de parents a été organisé en novembre 1950 ; il fonctionne depuis trois ans avec toute l'efficacité souhaitable. Les enfants y trouvent leur avantage, et l'Ecole laïque y gagne en prestige.

III. — Organisation officielle de sociétés péri-scolaires

a) Les diverses sociétés possibles :

(1) **La Coopérative scolaire** (1) est une **société d'enfants**, gérée par des **enfants**, dans un but : moral, social, d'amélioration matérielle.

Il faut créer, en partant des enfants :

— Des coopératives de classe indépendantes, libres de leurs fonds.

— Une Fédération des Coopératives de classe qui soit au service de l'Ecole entière. Son conseil d'administration est composé des délégués de coopératives de classe.

Les Coopératives doivent être déclarées, avoir un C.C.P.

(2) **L'Amicale d'Anciens Elèves de l'Ecole laïque** permet de profiter de la force agissante des promotions d'élèves qui ont aimé l'Ecole Moderne et de continuer l'œuvre éducative

(1) Voir B.E.N.P. *Les Coopératives scolaires*
Se renseigner à la section départementale de l'office central de la Coopérative à l'école.

Ou, à défaut, à l'Office central de la Coopérative à l'école (OCCE) - Musée Pédagogique, 7, rue d'Ulm, Paris.

exercée en classe. C'est en organisation sociale la formule des « Activités dirigées » par la masse elle-même des adhérents d'après les directives de l'instituteur. La multiplicité des sections permet à chacun de satisfaire ses préférences. (Voir plus loin modèles de statuts.)

(3) **Le Patronage**, mieux désigné par le titre « **Amis de l'Ecole** », peut grouper, en plus des parents d'élèves, des anciens élèves, des amis de l'Ecole laïque, membres retraités de l'enseignement et autres.

(4) **Le Ciné-Club ou Télé-Club** peut être une section de l'UFOCEL et se trouve rattaché à la Ligue de l'Enseignement. Les films peuvent être loués à la Cinémathèque de l'Académie (transport gratuit). La nécessité de présenter un commentaire du film est le motif de la discussion engagée après le passage du documentaire ou du grand film.

(5) **Le Théâtre d'amateurs** ou les chorales sont surtout intéressantes lorsqu'ils sont sections d'une Amicale de l'Ecole laïque. (S'adresser à l'UFOLEA.)

(6) **Les Sociétés sportives** ont un développement facile avec des jeunes demandant

activités physiques au plein air, d'autant plus impératives que leurs professions sont sédentaires. (S'adresser à l'UFOLEP et à l'USEP.)

(7) **Groupes touristiques** autonomes ou sous l'égide d'une autre société post ou péri-scolaire. Ces sociétés trouvent facilement des adhérents. (S'adresser à CLTC.) Le point de vue le plus délicat sera l'atmosphère de ces groupes, et leur succès ou leur échec peut en dépendre.

(8) **Le Conseil de Parents.** Nous l'avons gardé pour la fin, pour l'unique raison qu'il doit exister le plus souvent possible, à côté, à la place ou au sein des autres sociétés post ou péri-scolaires selon les circonstances particu-

lières qui jouent dans le cas de l'école envisagée.

Il est du point de vue matériel la société la plus facile à créer puisque les parents de nos élèves sont des adhérents faciles à atteindre lorsqu'on a eu avec eux les entretiens amicaux dont nous avons parlé. Il peut être officialisé comme toute autre société.

b) Création officielle d'une société.

(1) Constitution : rédiger les statuts, et les faire adopter en assemblée générale, élire le bureau de l'association.

(2) **Exemple de statuts** d'association affiliée à la Ligue de l'Enseignement. (D'après « Ecole Libératrice », n° du 23-11-51.)

STATUTS

(amicales, cercles laïques, etc.)

I. — Objet et composition de l'association

Article premier. — Il est constitué à une association dite dont le siège est à (école publique ou ailleurs).

Cette association est affiliée à la Ligue française de l'Enseignement, Confédération générale des Œuvres laïques, par l'intermédiaire de la Fédération départementale de dont elle constitue la section locale.

Art. 2. — Cette association a pour but :

— de diffuser la pensée laïque et de défendre les institutions laïques existantes ;

— d'établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale ;

— de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs culturels, et de permettre ainsi l'émancipation civique, intellectuelle, sociale et technique des habitants de la commune.

Le règlement intérieur déterminera la création et la gestion :

a) D'une section de parents d'élèves chargés notamment de l'organisation des œuvres péri-scolaires (cantines, patronages, colonies de vacances, etc.) (1) ;

b) De commissions spécialisées (bibliothè-

ques, causeries, éducation physique, artistique, cinématographique, tourisme, etc.) ;

Art. 3. — Peuvent être membres de l'Association dite, les parents d'élèves, les anciens élèves, les amis de l'école publique.

Art. 4. — La qualité de membre se perd :

— par la démission,

— par la radiation prononcée par le Conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications.

Art. 5. — Toute discussion ou activité politique ou religieuse est interdite au sein de l'Association.

II. — Administration et fonctionnement de l'association

Art. 6. — L'Association est administrée par un bureau composé (par exemple) de :

Un président d'honneur.

Un président.

Un ou plusieurs vice-présidents.

Un secrétaire et, éventuellement, un secrétaire adjoint.

Un trésorier et, éventuellement, un trésorier adjoint.

Les responsables de chaque activité et, éventuellement, n. . . administrateurs choisis parmi les personnalités susceptibles de rendre des services à l'association (2).

(1) *S'il n'existe pas déjà une association de parents d'élèves. Cette association peut d'ailleurs se transformer en entrant dans l'amicale dont elle deviendrait la section des parents d'élèves.*

(2) *A titre d'indication, l'Amicale peut être gérée par un conseil d'administration de n. . . membres qui désignent un bureau pris dans son sein et qu'on peut alors réduire à un petit nombre de personnes très actives.*

Art. 7. — Le bureau est élu par l'assemblée générale pour un an, ses membres sont rééligibles.

En cas de vacance d'un des postes essentiels (président, secrétaire général, trésorier général), il est pourvu provisoirement au remplacement du membre démissionnaire ou décédé par un des autres membres du bureau.

Le remplacement définitif a lieu à l'occasion de la plus prochaine assemblée générale (3).

Les fonctions de membre du bureau sont gratuites.

Art. 8. — Le bureau se réunit au moins une fois par trimestre — ou par mois — et chaque fois qu'il est convoqué par son président. Il devra obligatoirement être réuni lorsque le désir en sera exprimé par écrit au président par le tiers de ses membres au moins.

Il est tenu procès-verbal des séances, les procès-verbaux sont signés par le président et par le secrétaire.

Art. 9. — L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Toutefois, seuls les membres âgés de 18 ans au moins au jour de l'assemblée ont le droit de vote, chaque membre ayant droit à une voix.

L'assemblée générale se réunit une fois par an, avant l'assemblée générale de la Fédération départementale, et chaque fois qu'elle est convoquée par son bureau.

Son ordre du jour est fixé par le bureau.

L'assemblée générale délibère sur les rapports relatifs à la gestion du bureau et à la situation morale et financière de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et procède au renouvellement du bureau.

Elle nomme une commission de contrôle composée de trois membres pris en dehors du bureau, chargés de procéder à la vérification, des comptes de l'exercice clos.

Elle nomme également les délégués de l'association à l'assemblée générale de la Fédération des œuvres laïques.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents de l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres est nécessaire. Si ce

Dans des communes importantes, le Conseil d'administration ou le bureau comprend, notamment, des représentants des diverses écoles lorsqu'il n'a pas été possible de constituer une amicale pour chacune d'elles.

(3) *Dans le cas où l'association est pourvue d'un Conseil d'administration, c'est le Conseil d'administration qui, par voie d'élection, met fin à la vacance du poste.*

quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre du jour une deuxième assemblée à huit jours au moins d'intervalle qui délibère valablement, quel que soit le nombre des membres présents.

Tout vote par correspondance ou par procuration est interdit (facultatif).

Art. 10. — Le président dirige les réunions du bureau et l'assemblée générale. Il assure l'exécution des statuts, il ordonnance toutes les dépenses.

Le secrétaire coordonne et contrôle les diverses activités. Il présente un rapport à l'assemblée générale. Il est chargé de l'application des décisions du bureau et de l'assemblée générale.

Le trésorier est chargé de tout ce qui concerne la comptabilité et les finances de l'association. Il règle les dépenses ordonnancées par le président.

III. — Fonctionnement de la section des parents d'élèves

Art. 11. — Les conditions d'adhésion aux sections de parents d'élèves sont fixées dans le cadre des statuts généraux de la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.

Le personnel enseignant en fait partie de droit avec voix consultative.

Art. 12. — Les activités de cette section sont définies à l'art. 2 (paragraphe 2) des présents statuts.

La section adhère au Conseil départemental des parents d'élèves de l'Ecole laïque.

IV. — Dispositions spéciales concernant le fonctionnement de la Commission sportive

Art. 13. — Est électeur au comité de direction de la Commission sportive, tout membre actif, pratiquant ou dirigeant, membre de l'association et appartenant à la Commission sportive depuis plus de six mois au jour de l'élection et ayant acquitté à ce jour les cotisations échues, âgé de 18 ans au moins au 1^{er} janvier de l'année du vote et jouissant des droits civils.

Le vote par procuration ou correspondance est interdit.

Art. 14. — Est éligible tout électeur âgé d'au moins 21 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'élection.

Art. 15. — La Commission sportive se renouvelle au moins par tiers chaque année. Les premiers membres sortants sont désignés par le sort. Ils sont rééligibles.

Les fonctions de membre de la Commission sportive sont gratuites.

V. — Modification des statuts et dissolution

Art. 16. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du bureau et par une décision de l'assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des membres présents.

Les propositions de modification devront obligatoirement être soumises à l'approbation de la Fédération départementale des œuvres laïques.

Art. 17. — L'assemblée générale appelée à

se prononcer sur la dissolution de l'association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres.

Si cette proposition n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau et elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

En cas de dissolution, le reliquat d'actif de l'association sera dévolu à la Fédération départementale des œuvres laïques.

DÉCLARATION D'ASSOCIATION (sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901)

Formalités à accomplir

Dans le cas où une association désire bénéficier de la capacité juridique prévue par l'article 5 de la loi du 1-7-1901, ses dirigeants sont tenus d'accomplir les formalités suivantes :

1^o Déposer à la Préfecture :

— Une déclaration établie sur **papier timbré** (grand format) en un exemplaire, adressée au Préfet et faisant connaître le titre de la société, son objet, l'adresse du siège ainsi que la liste des membres de l'organisme directeur avec les noms, prénoms, professions, fonctions au sein du bureau (président, secrétaire, trésorier, etc.) et adresse de chacun d'eux. Cette déclaration doit être revêtue de la signature d'un des membres du bureau.

— Deux exemplaires des statuts également établis sur **papier timbré**.

2^o Insertion au « Journal Officiel » :

La Préfecture délivre en double exemplaire le récépissé de la déclaration qui lui a été adressée. Un de ces exemplaires est conservé aux archives de la société, l'autre est destiné à permettre la publication au « Journal Officiel » de la déclaration. (Il est indiqué, à toutes fins utiles, que l'Agence Havas se charge des formalités d'insertion.)

Remarque très importante :

Faute de publication dans le délai d'un mois à dater de la délivrance du récépissé, la déclaration est considérée par la loi comme nulle et non avenue. La date du « Journal Officiel » fait foi.

Un exemplaire du « Journal Officiel » contenant l'insertion devra être adressé à la Préfecture pour être classé au dossier de l'association.

(D'après la feuille de renseignements délivrée par la Préfecture de la Gironde.)

Modèle de lettre à adresser à la Préfecture sur papier timbré :

Amicale des Ecoles laïques de St. A... à B...

à Monsieur le Préfet de...

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous déclarer que notre association désire bénéficier de la capacité juridique prévue par l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901.

A cet effet, voici les renseignements nécessaires :

- 1^o *Titre de la Société ;*
- 2^o *Objet ;*
- 3^o *Siège ;*
- 4^o *Liste des membres du Comité directeur ;*
Président (nom, prénom, adresse, profession),
Vice-présidents,
Secrétaire,
Secrétaire-adjoint,
Trésorier,
Trésorier-adjoint,
Archiviste.

Ci-joint deux exemplaires des statuts certifiés exacts.

Fait à....., le.....

Signé (par un des membres du bureau).

Faire ouvrir, au nom de l'association, un C.C.P. :

(Les comptes des particuliers ne sont pas admis à recevoir les subventions.)

Ouverture d'un compte courant postal de société :

1^o Directement par vos soins :

Prendre les imprimés nécessaires à votre bureau de poste.

2^o Par la Fédération :

Lui adresser la demande ci-dessous :

(Nom ou cachet)

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN C.C.P.

Je soussigné, demande à la Fédération des œuvres post et péri-scolaires de bien vouloir faire ouvrir un compte courant postal au nom de l'association indiquée ci-dessous.

A....., le.....

Le Secrétaire :

Pour les sociétés affiliées à une fédération :

— Communiquer à la Fédération : copie de

l'insertion au « J. O. ». Numéro du C.C.P. Composition du bureau et, si possible, numéro du téléphone.

— Prendre autant de cartes confédérales scolaires et post-scolaires que la société comporte de membres.

c) **Le Conseil de Parents d'élèves**, section d'une autre société, Amicale laïque, nous paraît la solution idéale.

MODÈLE DE RÈGLEMENT DE SECTION LOCALE

(Une section locale peut être constituée, soit auprès de chaque école, soit pour toutes les écoles de la commune.)

OBJET DE LA SECTION

Article premier. — Il est créé à (nom de la commune), une section locale du Conseil de Parents d'élèves du département de

Elle a son siège à

Cette section groupe les parents des élèves des écoles publiques de la commune (ou de l'école de garçons, ou de filles, etc.) qui adhèrent aux statuts du conseil départemental.

Art. 2. — L'association a pour but de permettre aux parents des élèves de l'école :

1° De veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'Ecole laïque ;

2° D'étudier et de réaliser toute organisation péri ou post-scolaire et, d'une façon générale, d'organiser toutes œuvres éducatives concernant l'école, la vie scolaire, péri-scolaire et post-scolaire ;

3° Elle s'interdit toute discussion étrangère à son but, et en particulier, toute immixtion dans l'activité professionnelle du personnel enseignant.

Art. 3. — S'il existe dans la commune une amicale laïque ou si, sur l'initiative de la section, une amicale laïque est créée, la section du Conseil des Parents d'élèves constitue une section de cette amicale afin d'éviter la multiplication des groupes parallèles.

Conditions d'admission et de radiation

Art. 4. — L'association comprend des membres actifs, des membres de droit et des membres honoraires.

Peuvent faire partie de l'association, à titre de membres actifs :

a) Les père, mère, grands-pères, tuteurs et, d'une façon générale, toute personne ayant la charge égale d'un élève ;

b) Les parents d'enfants d'âge non scolaire, soit que ces derniers n'aient pas encore atteint cet âge, soit au contraire qu'ils l'aient dépassé. Ces parents devront être préalablement agréés par le bureau de la section.

Membres de droit et membres honoraires

Art. 5. — Les maîtres de l'Ecole, en cette qualité et le représentant de l'Administration font partie de droit de la section locale. Celle-ci peut s'adjoindre également, à titre de membres honoraires, des personnes de la commune qui ont rendu des services éminents à la cause de l'Ecole laïque.

Art. 6. — Les membres actifs et les membres honoraires acquittent une cotisation annuelle de : francs dont francs sont conservés par la section locale ; fr. étant attribués au Conseil départemental des parents d'élèves ; fr. revenant à la Fédération nationale des conseils départementaux.

Art. 7. — La radiation ou l'exclusion sont prononcées par l'assemblée générale de la section sur proposition du bureau pour les motifs ci-dessous :

— non-paiement de la cotisation ;

— refus d'agrément pour les parents dont les enfants viennent de dépasser l'âge scolaire ;

— acte contraire aux intérêts de l'école laïque.

Appel peut être interjeté devant le conseil départemental dont l'assemblée générale statue en dernier ressort.

Administration

Art. 8. — La section est administrée par un comité de douze membres comprenant :

— un ou deux représentants des instituteurs de l'école (ou de la commune) ;

— un ou deux représentants des amicales laïques s'il en existe ;

— huit à dix représentants élus par l'assemblée générale parmi les membres actifs de la section.

Le comité désigne en son sein un bureau formé au moins d'un président, un secrétaire et un trésorier. Ces deux dernières fonctions peuvent être confiées à un des représentants des instituteurs ou des amicales.

Art. 9. — L'assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an au cours du premier trimestre scolaire. Elle élit le bureau.

Les assemblées générales peuvent être convoquées par le bureau ou à la requête du quart des membres actifs de la section.

L'assemblée générale délibère, quel que soit le nombre des membres actifs présents.

Art. 10. — En vue de l'assemblée générale du conseil départemental, l'assemblée générale de la section peut désigner un ou plusieurs délégués pris parmi les membres du comité et chargés de représenter la section. Ces délégués disposent au total d'autant de voix que la section comprend de membres qui n'assistent pas personnellement à l'assemblée générale du conseil départemental. Les voix sont réparties entre les délégués par un vote de l'assemblée générale de la section.

Modification au règlement

Art. 11. — Le présent règlement peut être modifié par une assemblée générale extraordinaire, à condition que la demande en soit faite par un quart des membres au moins et que cette demande soit déposée entre les mains du président au moins un mois à l'avance.

Dissolution

Art. 12. — L'assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de la section et convoquée à cet effet, doit comprendre au moins la moitié des membres actifs. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Dans le cas de dissolution de la section, les

sommes restant disponibles seront versées à l'Amicale laïque de la commune ou, à défaut, au conseil des parents d'élèves du département.

LES AVANTAGES PARTICULIERS DU CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

En plus du fait de pouvoir compter sur un nombre suffisant d'adhérents, c'est le groupement dont les membres sont le plus près de nos élèves. Les réunions et assemblées générales peuvent nous permettre d'entrer en contact avec les parents.

Le plus gros avantage, au point de vue matériel, est d'être une force auprès de la municipalité. Les membres de cette association sont tous des électeurs que l'on ne veut pas mécontenter, si possible. C'est parfois le seul moyen d'obtenir les aménagements scolaires nécessaires. N'oublions pas aussi la possibilité d'introduire des membres laïques dans des organisations para-scolaires « semi-publiques » (certaines « Caisses des Ecoles », par exemple).

Par sa possibilité d'être affiliée à une Fédération départementale, puis nationale, de même qu'à la Ligue de l'Enseignement, confédération générale des œuvres laïques, cette association donne plus de poids à nos revendications en faveur de l'École laïque. La liaison est assurée par l'assemblée générale de la Fédération départementale des conseils de Parents d'élèves, par une revue de la Fédération nationale des conseils de Parents d'élèves des Ecoles publiques (3, rue Récamier, Paris-7^e, « Pour l'Enfant, vers l'Homme »), enfin par le bulletin de la Ligue de l'Enseignement.

CONSEILS POUR CRÉER CETTE ASSOCIATION.

Si nous ne voulons pas qu'elle soit pour nous un danger, nous devons :

— Entrer en relation avec les groupes scolaires de la même agglomération (commune ou quartier).

— Bien connaître le milieu avant de rien organiser, sans chercher à aller vite.

— Choisir un groupe de parents dont on peut être assuré de la loyauté et de l'idéal laïque en même temps que de son ardeur à défendre l'enfance.

— Se méfier des intrigants. S'ils peuvent être utiles parfois, ils sont aussi très capables de nuire le plus souvent.

— Ne pas admettre d'ambitieux qui brigueraient surtout un titre peut-être même pour l'étaler en des circonstances trop personnelles ou législatives, ou même en vue d'élections municipales.

— Introduire dans le bureau des membres de tous milieux (du manœuvre à l'ingénieur, par exemple), de toutes convictions politiques et religieuses, de façon à constituer une réduction de la société que ce bureau représente.

Avoir dans ce bureau un nombre suffisant d'instituteurs vraiment actifs et presque toujours présents aux réunions.

— Obtenir des adhésions : bulletins à distribuer (voir ci-joint), articles de presse (presse locale, journaux scolaires), causerie adressée aux parents pour expliquer le but de l'association.

— Attribuer les fonctions de président et de secrétaire avec discernement, la première demandant souvent du tact et beaucoup d'impartialité, la seconde ne souffrant pas la négligence.

— Toujours penser que les activités post ou péri-scolaires ne doivent pas nous faire né-

gliger le travail scolaire, mais au contraire nous permettre de faire œuvre éducative et instructive harmonieuse.

— Les progrès matériels, pédagogiques et moraux obtenus doivent être les seuls résultats dont l'Ecole laïque ait à se glorifier.

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE PARENTS D'ELEVES**

des

ECOLES LAIQUES de

Section locale de l'Ecole de

APPEL AUX PARENTS

Soucieux d'établir une fraternelle collaboration des parents et des instituteurs et institutrices, des pères et des mères de famille et des maîtres se sont réunis et ont constitué un Conseil départemental de parents d'élèves des Ecoles Laïques de

Le Conseil propose :

1°) — de multiplier les contacts entre parents et maîtres associés dans l'œuvre d'éducation ;

2°) — d'étudier dans une confiante collaboration toutes les mesures propres à améliorer

les conditions de vie matérielle de l'Ecole : entretien des locaux, hygiène scolaire, fournitures classiques, matériel d'enseignement, etc..., à encourager les élèves. et, d'une façon générale, à associer les parents à la vie scolaire ;

3°) — de permettre aux parents de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'Ecole Laïque.

Nous vous demandons de vouloir bien donner votre adhésion à la Section Locale de l'Ecole de

La cotisation annuelle est fixée à..... fr.
Une assemblée générale des parents d'élèves aura lieu prochainement à l'Ecole.

Le Directeur :

CONSEIL LOCAL DE PARENTS D'ELEVES

des

ECOLES LAIQUES de

Je soussigné

solicite mon adhésion au Conseil local de Parents d'Elèves de :

A....., le.....

Signature :



RÉSULTATS OBTENUS PAR LES CONSEILS DES PARENTS D'ÉLÈVES (tirés des rapports des collègues)

— Point de vue moral :

Ambiance de confiance respectueuse, de sympathie agissante, initiation à l'esprit d'équipe au-delà des limites de la classe.

Défense de la laïcité : « Le Comité, toutes tendances réunies, s'est rendu à une réunion d'information du Cartel d'action laïque ». (Madame Aubert, Belfort.)

— Point de vue matériel :

Financier. — Des recettes permettant, selon leur importance, un équipement éducatif, sanitaire, sportif.

— Modifications ou installations dans l'école, après insistance du conseil auprès de l'administration municipale :

Nettoyage des classes, remise en état des peintures. On cite l'exemple d'une école de grande ville où, pendant 19 ans, les peintures ne furent lavées que jusqu'à hauteur d'homme.

Agrandissement des fenêtres.

Augmentation du nombre de cabinets et installation d'une douche.

Installation du chauffage central au mazout avec des crédits trouvés comme par miracle après « motion votée à l'unanimité en assemblée générale ».

Construction de classes.

Entretien de la cour.

Mise en état et éclairage de rues au voisinage de l'école.

Construction en dur en remplacement de baraquements provisoires.

— Aide pour les fêtes :

Confection de décors, de costumes.

Préparation de pâtisseries.

Construction de castelet.

Dons divers.

Contrôle des entrées, vente de programmes, des consommations.

Fabrication de jouets.

Prêt d'un local pour organiser une manifestation.

Aide à l'occasion d'un déplacement d'enfants, commande d'un autobus, avec subvention du conseil.

Demande de subvention à la mairie ou à la caisse d'épargne (fête de Noël).

— Point de vue pédagogique :

Voyages éducatifs organisés par les maîtres, largement subventionnés par le conseil.

Apport de documents : livres ou matériel.

Naturalisation d'animaux. Musée.

Aide pour le fonctionnement d'une section de coopérative scolaire (dont ils sont membres honoraires).

Création de classes, quelquefois après intervention énergique auprès de l'Inspection académique.

— Point de vue social :

Aide apportée aux garderies scolaires.

Aide apportée aux colonies de vacances.

Référendum sur la date des grandes vacances.

Plus général : développement de l'esprit de COOPERATION.

— Point de vue humain :

Début d'éducation populaire :

Apparition de traits de caractères (quelquefois avec leurs causes).

Utilisation des dispositions particulières : théâtre (comédie ou tragédie), chant, sens artistique, habileté manuelle, etc.

Développement de l'esprit de solidarité, de l'altruisme.

D'une façon générale, ambiance amicale créée par la communauté des soucis, des joies, donnant conscience à chacun de sa personnalité et de sa responsabilité, point de départ d'une bien reconfortante compréhension.



La correspondance interscolaire

UN BEL EXEMPLE

Dans un village de 280 habitants

R. et R. FINELLE (Côte-d'Or)

1. Comment le besoin de créer une telle société est-il né ?

— Il nous fallait avoir au sein du Conseil Municipal des défenseurs au courant de notre situation réelle (installation et finances).

— Il nous paraissait nécessaire de faire connaître quels étaient les programmes officiels au C.E.P. Certaines parties peuvent choquer les parents (enseignement de la puériculture dans une ECU, étude des constitutions, des syndicats...)

— Certains parents avaient manifesté le désir de voir restaurer la bibliothèque, d'autres souhaitaient faire du théâtre, avoir un voyage spécial distinct de celui des enfants.

2. Comment avons-nous constitué cette société ?

Préparation lointaine : expositions, théâtres avec démonstrations par les enfants des Techniques Freinet.

Après avoir parlé à plusieurs personnes, nous envoyons des convocations dans chaque famille.

Première réunion des parents à l'école.

1. — Nous leur avons parlé des programmes, de notre idéal de travail, de l'aide qu'ils pouvaient nous apporter dans notre tâche (enseignements pour les enquêtes, plans de tra-

vail...) Nous leur montrons que pour mieux travailler il nous faudrait un local restauré, un matériel plus adéquat ou renouvelé. Constitution immédiate d'un groupe qui étudie la question avec nous et sera chargé de nous aider lors de l'établissement du budget de la commune.

2. — Examen des doléances en ce qui concerne la bibliothèque, laquelle avait été mise à mal pendant l'occupation ; suggestions diverses pour ramener les gens à la lecture, nouvelle installation (désignation d'un groupe).

3. — Voyage : examen des possibilités familiales et financières nécessité pour la société d'avoir des fonds :

— timbres de voyages

— cartes de membres

— activité mixte avec les fêtes de la Coopé.

Deuxième réunion la semaine suivante des parents et des amis de l'école en vue :

— de la rédaction des statuts ;

— de l'élection du Bureau ;

— de la désignation des responsables d'activités.

Au hasard des conversations, nous remarquons que les coutumes ne sont plus pratiquées, que les gens ne se fréquentent plus comme autrefois. Nous décidons de faire une veillée collective avant Noël.

Organisation du thème de la veillée (chants, jeux, concours, collation, etc...)

3. Réalisation et nouveaux projets de la première année.

Lors de la veillée, nous avons une quarantaine de personnes.

Compte rendu de ce qui a été fait pour la réorganisation de la bibliothèque, de l'action auprès du C. Mal. Nous parlons du cinéma éducateur et décidons d'essayer d'abord en muet 9 mm 5 et nous envisageons des demandes de subventions pour acquérir un 16 mm sonore.

Les parents décident de prendre en charge l'organisation de l'Arbre de Noël (achat de jouets, confection des paquets) et inventent un thème à jouer pour leurs petits pour l'arrivée du Père Noël au milieu de la fête de la Coopé qui, elle sera organisée à leur intention.

Pour la fête de Noël, l'école est trop petite.

En fin d'année, nous montons la kermesse sur le thème parents et élèves. L'aide de la société est appréciable (collecte de lots, construction des stands, installation des jeux, confection de gâteaux, transports...)

Compte rendu financier, répartition des fonds entre la Société des Parents et la Coopé intercommunale (la recette a doublé).

Les parents décident de travailler pour nous payer désormais la plus grosse partie du voyage des enfants, ce qui doit permettre à la Coopé de se consacrer à la modernisation du matériel d'enseignement, etc...

Voyage des parents d'élèves en Suisse.

4. Elargissement depuis trois ans.

Nous adhérons à la Fédération des œuvres laïques. C'est le président qui reçoit les bulletins, qui rend compte du développement de ces organisations.

Nous avons ensemble étudié les coutumes, fait revivre le temps passé (des articles ont paru dans deux quotidiens locaux en dialecte). En 1951 un rédacteur est venu nous trouver deux fois pour s'assurer l'exclusivité de ces publications.

Nous faisons du cinéma éducateur.

Nous avons étudié la naturalisation des oiseaux avec la brochure de Fève, lequel nous a envoyé des spécimens. Nous espérons faire un musée du village ; les parents ont pris l'habitude de nous envoyer toutes sortes de documents pour aider le travail scolaire (les chasseurs en particulier).

Dans nos projets immédiats, nous avons décidé de tenter la réalisation d'un film en 9 mm 5 sur la vie passée de notre pays (les parents seront les acteurs).

Notre effort profond sera axé, à partir de cette société, vers la réorganisation du milieu social, il nous faut apprendre à ces braves gens les bienfaits de la coopération. Nous ne vou-

lons nullement nous substituer à une coopérative agricole mais acquérir en commun un petit matériel qui manque souvent dans les villages (monter une petite pharmacie de premier secours : seringues, aiguilles, pansements, par exemple).

Certains parents ont manifesté le désir d'avoir un fond de secours pour les enfants qui poursuivront leurs études, etc...

— Résultats du Conseil Municipal :

Les crédits pour l'équipement sont augmentés.

Une Commission scolaire a été créée.

L'école a été repeinte, le plancher refait, la toiture rénovée, on prévoit la construction d'un bûcher.

Pour aider notre démarrage, on nous a payé une imprimerie, un appareil de projection, un petit laboratoire.

On a ouvert un petit crédit pour la bibliothèque, un pour la distribution des prix.

— Aide des particuliers qui n'ont pas d'enfants à l'école :

Outre l'aide apportée lors des fêtes, on nous a offert du matériel de laboratoire, des livres d'études, du lino (par 15 kg à la fois), du papier d'imprimerie, on nous a fait refondre une police, on nous a donné de nombreuses chutes de contreplaqué pour faire de la pyrogravure...

Pour nos ventes, des dames (fanatiquement religieuses) nous ont construit des pots de fleurs, des insignes peints.

5. En trois points, voici nos conseils.

a) Intéresser les adultes à l'école, au travail qui s'y fait. (Nous avons eu lors de nos expositions la visite d'un membre de l'Institut, de parents de ministre, lesquels se sont particulièrement intéressés à l'imprimerie, à la gravure sur lino et surtout aux poésies d'enfants. L'un d'eux manifesta le désir de faire connaître des poèmes de S. de Vilmorin. Le fils d'un général, ami de M. Leprince Ringuet, grand défenseur de l'école libre, s'abonne à notre journal scolaire).

b) Faire vivre les membres de la société dans l'esprit de nos techniques, ne pas les endoctriner avec des paroles, mais leur donner de vraies responsabilités, leur procurer des activités.

c) Partant de là, les aider à réorganiser la société paysanne.

Faut-il vous parler de ce dernier résultat ? Notre Président, homme de droite, frère d'un prêtre, qui se présentait aux élections cantonales comme apparenté paysan, s'est désisté, non pour « un candidat indépendant », groupe du chanoine Kir, mais pour « un candidat laïc », propres termes de l'affiche.

RENÉE et ROBERT FINELLE,
Saint-Sauveur (C. d'Or).

IV. — Les manifestations laïques avec l'aide des parents

a) Nécessité.

Que nous ayons créé ou non une association officielle, nous devons ajouter aux rencontres amicales plus ou moins fréquentes avec les parents des manifestations qui leur permettent de réaliser l'enrichissement toujours croissant du milieu scolaire. La vie est entrée dans l'école, mais que l'école reste ouverte à ceux que nous voulons convaincre et qu'ils voient ! Ils écouteront mieux par la suite et comprendront mieux ce que nous attendons d'eux.

Il ne s'agit pas ici de vous aider à préparer des fêtes scolaires, théâtrales ou sportives, des kermesses ou des expositions. Nous cherchons seulement à dégager quelques principes valables pour la plupart des cas et quelques détails toujours précieux puisque nous cherchons à réussir moralement et matériellement. Nous voudrions que nos manifestations reflètent notre esprit.

Selon la commune, la nature et les dimensions des locaux, nous exposons ou jouons dans des musées, des salles de fêtes ou tout simplement dans les salles de classes et cours de récréation. Nous avons toujours avantage à rester dans les locaux scolaires. Ceci nous amène à penser dans les projets de construction aux salles de classes qui, par système de cloisons mobiles, peuvent devenir salles de fêtes. La salle de réunion devient de plus en plus nécessaire dans un groupe scolaire, autant pour les enfants que pour les parents.

Nous préconisons l'entrée gratuite à toute manifestation avec la possibilité de dépenser largement à l'intérieur, surtout grâce aux travaux exécutés par les élèves, objets achetés ou cotés, programmes. Les consommations, les locations de sièges ajoutent encore aux ressources, sans contrainte.

b) Nous distinguerons :

L'Exposition purement artistique. (Se renseigner près de la commission Art à l'école.)

L'Exposition plus particulièrement scolaire :

- Nous pouvons présenter :
- Comment se mène une enquête ;
- Comment naît un album (présenter des albums que l'on peut feuilleter) ;
- Comment se pratique la correspondance

(carte géographique des correspondants et leurs envois), dégustation des produits du cru.

Les comptoirs de vente et jeux d'adresse.

Quelques principes :

- Des articles à tous les prix ;
- Des consommations et surtout boissons inoffensives (champagne de qualité plutôt que vin dont on peut abuser).
- Des exercices d'adresse sans danger (assurance contre les accidents pendant une manifestation).

La partie concert (consulter les BENP présentées par la commission musique). Attention aux droits d'auteurs : l'affiliation à l'UFOLEA ou autres sections de la Ligue de l'Enseignement exempte de certains de ces droits.

Les voyages :

- Voyages et échanges d'enfants (voir BENP et « Educateur ») ;
- Voyages mixtes (adultes et enfants). La participation des adultes bien qu'avantageuse pour eux doit être calculée de façon à couvrir une partie des frais retombant sur la coopérative.

c) Gradation possible dans la manifestation.

(Exemple de nos camarades P. et M.L. Cabanes, A. Arcier des Costes-Gozon, Aveyron)

- présentation du matériel utilisé en classe et le travail qu'il permet ;
- les réalisations : journaux, albums de la classe et des correspondants, colis, dessin et travail manuel ;
- explication plus profonde de notre façon de travailler : présentation de la riche documentation que nous possédons.

Dans tout ceci, ne pas donner l'impression que l'on cherche à ramasser de l'argent : se contenter de vente de journaux, d'albums, de quelques objets fabriqués en classe.

Au fur et à mesure que les méthodes naturelles progressent dans la classe, présenter des expositions de plus en plus complètes.

En somme, toujours veiller à ce que ces manifestations soient le reflet de l'activité de la classe. Que les parents sentent que c'est du « travail » et reconnaissent la valeur de ce « travail » !

V. — Conclusion

Pour l'instituteur qui travaille dans ce sens, il est facile d'appliquer la « règle d'or » de Jules Ferry ; il ne perd jamais contact avec le milieu.

« Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de **bonne foi** (c'est nous qui soulignons) refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est

pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité. »

Avec la conscience de notre responsabilité, la tolérance dont nous ne pouvons nous départir, et cet esprit de dévouement tout orienté vers l'épanouissement total de l'enfant, la force unie des **parents** et des **éducateurs** doit triompher et faire la preuve de l'authentique **laïcité de l'École publique**.

L'École Moderne et la liaison avec les parents d'élèves

Quelles que soient leurs conceptions pédagogiques, tous les éducateurs reconnaissent la nécessité d'établir de « bons rapports » avec les parents d'élèves. Mais que recouvre la formule ? Bien souvent il s'agit simplement de fonder la réputation de l'école du quartier sur les manières affables du directeur et des maîtres, sur des concessions aux exigences des parents ou, plus sérieusement, sur le nombre de succès au Certificat d'études.

Il va sans dire que nous devons avoir à l'École Moderne des ambitions plus hautes. Tout d'abord, si l'on s'en tient au principe, la liaison Ecole-Parents est pour nous essentielle. Notre enseignement œuvre dans la vie. Comment comprendre un enfant si l'on ignore son milieu familial ? Une rencontre, une conversation avec un père, une mère peuvent éclairer tout un aspect de la psychologie de leur fils. L'enfant d'un docker est loin de ressembler à un fils d'artisan. Il faut être sensible aux différences et en découvrir les causes. Comment nous mouvoir dans une mentalité qui nous échappe ?

L'École traditionnelle avait la prétention d'être un petit univers clos qui se suffisait à lui-même. L'École Moderne, au contraire, est largement ouverte au monde qui l'entoure et d'où elle tire ses richesses. Elle ne peut donc pas ignorer les parents.

Inversement les parents ne doivent pas rester étrangers à l'École. Cela dépend d'eux, bien sûr. Mais ne pouvons-nous pas exercer sur leur attitude une très grande influence ?

Les obstacles sont connus :

Pour certains, c'est l'**indifférence** — elle peut être incurable : l'École ne les intéresse pas, c'est l'affaire du maître et de l'enfant — tout au plus viendra-t-on de temps à autre réclamer ou demander justice si l'on estime que la progéniture s'est trouvée lésée !

Pour d'autres, c'est l'**ignorance**. Des parents, par ailleurs soucieux de leurs enfants, ne font guère attention à leur travail scolaire. La timidité parfois les tient à distance de l'École et de l'instituteur. Ils se contentent d'attendre les résultats.

Je voudrais insister davantage sur une attitude assez répandue que je qualifierais de « sympathie réticente ».

C'est le fait des parents qui accordent aux maîtres leur confiance sans adhérer pleinement à leurs « méthodes » parce qu'ils ne les comprennent pas ou les comprennent mal.

Nous ne devons pas perdre de vue le fait que les parents jugent en général le travail de leurs enfants à partir de leur propre

expérience scolaire. Comme ils ont reçu une formation parfaitement traditionnelle, nos manières de faire sont pour eux une occasion d'étonnement, voire de scandale. L'instituteur qui ne donne pas trois ou quatre problèmes après la classe est-il un maître consciencieux ? Celui qui ne « bourre » pas méthodiquement ses élèves pour le Certificat ne leur fait-il pas courir un risque inutile ?

Les parents doivent comprendre que l'enseignement qu'ils ont reçu est dépassé. Ils doivent aussi admettre que la préparation à la vie, la formation du caractère et du jugement, l'épanouissement complet de l'enfant sont des tâches aussi urgentes que la préparation de l'examen.

J'ai insisté sur les obstacles et sur les sources d'incompréhension de peur qu'on croie tous les problèmes résolus à l'avance. Mais sans tomber dans un optimisme excessif, il ne faut pas noircir le tableau par plaisir.

Il est des parents qui comprennent les bienfaits de l'École Moderne. Les plus intelligents, les plus attentifs au travail de leurs enfants ne peuvent rester longtemps indifférents. Les conversations, le soir à table, les renseignements demandés au papa pour une enquête, le texte libre qui s'ébauche et qui sera peut-être imprimé demain — autant d'occasions d'éveiller la curiosité de la famille. Certes, les parents sont traditionalistes, par prudence et par absence d'information, mais une fois mis en confiance ils admettent le progrès... même en pédagogie.

Le signe de la réussite pour eux comme pour nous, c'est l'intérêt très grand et vraiment nouveau que l'enfant prend à la vie scolaire. Tel enfant, tels parents. N'oublions pas que c'est à travers leurs enfants que les parents jugent nos techniques, notre enseignement, notre École.

Je voudrais, en terminant, relater une expérience toute simple, mais qui semble instructive. Le doute qui peut subsister dans l'esprit de beaucoup tient au fait que les parents entendent parler de l'École Moderne mais qu'ils n'ont aucun contact direct avec la réalité scolaire. Il s'agit donc de leur montrer non seulement les travaux exécutés par leurs enfants, mais, si possible, **leurs enfants au travail**.

C'est ce que nous avons fait cette année, profitant de l'**Exposition officielle des Travaux d'élèves des écoles du Havre**.

Nous avons mis sous les yeux des visiteurs des enfants travaillant seuls avec les outils de la C.E.L.

Plusieurs enfants, de 6 à 14 ans, conscients de leur responsabilité (car ils aiment leur école) dessinaient librement ce qu'ils voulaient, sans aide, ni conseil. Il y avait affluence autour des chevalets et les sceptiques étaient bien obligés de rectifier leur jugement.

Dans le même temps, une équipe maniait le limographe. Deux filicoupeurs découpaient bois, carton, rhodoïd.

Un autre groupe d'enfants de 7 ans composait, encreait, pressait, séchait un texte libre. Un jeune garçon distribuait à chaque visiteur une feuille fraîchement imprimée.

Les linogreveurs travaillaient, eux aussi, pour faire sortir du lino un joli dessin.

Nous avons mis en valeur la correspondance interscolaire et le colis du correspondant. Tous les objets expédiés par un correspondant d'Algérie (Ecole des Aghribs) étaient exposés : le henné, ce qu'il faut pour préparer le couscous, un moulin kabyle en miniature, des mocassins, une derbouka, des cannes, des vêtements arabes...

Nous avons habillé deux enfants, l'un en garçon avec la gandoura et coiffé d'une

chéchia, l'autre, en petite fille avec robe haute en couleur, coiffée d'une écharpe et parée de bijoux...

Le public pouvait lire — et lisait effectivement — les nombreuses lettres, charmantes et naïves, échangées par les deux écoles pendant l'année scolaire.

Notre but, en concevant l'exposition de fin d'année, était de livrer au public, non une série d'objets morts et privés de signification, mais un tableau vivant de l'Ecole en pleine activité.

Notre récompense a été d'entendre les commentaires de nombreux parents qui s'arrêtaient pour poser des questions, témoignant ainsi de leur intérêt.

Une expérience parmi d'autres. Le travail à faire pour établir un lien profond entre l'Ecole et les parents est considérable. Les éducateurs de l'Ecole Moderne ne doivent pas sous-estimer l'importance du problème. Ils doivent, à mon avis, apporter à sa solution, des conceptions neuves en accord avec l'esprit qui les guide.

J. LE BALEUR,
Ecole Louis-Blanc, Le Havre



PARTIE SCOLAIRE

Le Havre le 18 avril 1953.

Mon cher camarade

ta lettre m'a bien fait plaisir.

*je suis allé à paris, j'ai vu des
belles choses, je suis allé visiter le*

Texte libre à l'École Louis-Blanc, Le Havre

TOUT EST POSSIBLE COOPERATIVEMENT

Une Coopérative comme la nôtre n'a souvent, dans les circonstances actuelles, que la caractéristique de ne servir aucun bénéfice à personne, les résultats commerciaux de ses entreprises étant tous sacrifiés à poursuivre l'œuvre pédagogique. Mais elle n'élimine ni les intermédiaires, ni la nécessité du crédit et des banques, ni les taxes formidables à payer au fisc et c'est là une insuffisance dont nous mesurons bien la portée.

Mais notre Coopérative, partie à 100 % de l'esprit coopératif de l'achat en commun et de la répartition des produits, y est retournée déjà pour diverses réalisations : les B.T. sont réalisées en coopérative : les abonnés fournissent l'argent d'avance par abonnements ; ils fournissent eux-mêmes la matière. Nous produisons et nous répartissons sans intermédiaire. Il en résulte que nos abonnés paient 32 fr. 50 une brochure dont la valeur marchande est de 100 fr. au moins.

Même réalisation pour les Albums d'enfants, dont le nombre d'abonnés n'est cependant pas encore suffisant pour couvrir l'édition. Si nous avions 5.000 abonnés le prix de livraison serait sensiblement abaissé. Nous éditons de même d'ailleurs Educateur, Enfants, Gerbe et Fiches.

Mais nous pouvons faire mieux et l'exemple du « Combiné sonore » va nous montrer nos possibilités dans ce domaine.

Des camarades ont mis au point l'appareil qui a fait ses preuves au Congrès. Nous

nous informons et pouvons apporter notre caution. Nous informons. Un certain nombre de camarades se font inscrire. Ils versent nécessairement moitié au moins à la commande pour achat du matériel et ils recevront — la livraison est déjà commencée — un magnétophone qu'ils paieront 150.000 fr. environ et dont la valeur marchande sera de près de 300.000 fr.

Cela c'est le véritable avantage de la coopération, dont le Coopérateur bénéficie intégralement puisqu'il n'y a plus d'intermédiaire, pas même la CEL qui se contente d'établir le contact mais n'entre point dans le circuit.

Sur cette base coopérative, nous pouvons entreprendre n'importe quelle réalisation, de quelque envergure qu'elle soit. Il suffit de trouver les coopérateurs décidés et qui comprennent la nécessité de faire l'avance des fonds.

Nous pensons présenter à Rouen le prototype de l'appareil de projection cinéma ©©© préparé par Couespel. A ce moment-là le même processus jouera que pour le Combiné sonore. Si l'appareil est au point, nous le ferons connaître. Les camarades s'inscriront, ils verseront la moitié des fonds et ils auront l'appareil au prix coûtant, qui sera à peu près le tiers du prix marchand.

Voici, sur le plan B.T. une proposition à mon avis très intéressante de notre ami Lallemand :

Nous avons une quantité de camarades qui ont accumulé... une quantité de Textes littéraires par Centres d'Intérêts, ou qui ont noté une quantité de références à des ouvrages. C'est magnifique à VOIR manipuler, pour ceux qui n'en ont pas. Mais les débutants ?

Nos fiches littéraires (comme les autres fiches du F.S.C.) ont fait fiasco, bien que certaines soient très bonnes... parce que ce sont des fiches séparées. Nous voilà lancés dans un nouveau système de B.T., constituées par 8 fiches réunies portant sur le même intérêt...

Il ne faudrait pas oublier les textes littéraires dans ces fiches.

Mais il y a beaucoup mieux à faire : de véritables B.T., de vrais beaux textes, classiques et modernes, chacune sur un centre d'intérêts. Car nous ne lisons jamais et ne ferons jamais lire TOUS les beaux textes qui portent sur un même C.I. Il y aurait donc, parmi ceux-ci un choix ne conservant que « les meilleurs », et d'en faire une B.T. facile à classer sans aucune référence. La série B.T. littéraires pourrait être éditée à part si elle menace de nous envahir (je ne doute pas de son succès) ou tout au moins présenter une figure différente.

Prière de ne pas oublier les élèves avancés du C.E. et de ne pas nous noyer de textes F.E.P. exclusivement. Les seconds valent pour les premiers. Prière aussi de ne pas commencer par le C.I. : « L'Automne » !

Roger LALLEMAND.

©©©

Je pense qu'au point où nous en sommes une telle édition serait précieuse dans nos classes et qu'elle saperait définitivement l'idée de manuels qu'on ne garde souvent que pour les lectures dont on a besoin.

Si les camarades pensent que cette édition leur serait utile et s'ils sont disposés à souscrire un abonnement pour édition coopérative qu'ils le disent. Si nous sommes assez nombreux pour obtenir des prix intéressants nous passerons à l'édition.

Qui a d'autres idées ? Qui s'offre pour les réaliser coopérativement. Le chantier reste ouvert, et c'est aujourd'hui un chantier d'importance.

Nous demandons aux camarades qui s'intéressent à la proposition Lallemand de nous le faire connaître en renvoyant le bulletin de souscription ci-joint, qui n'est pour l'instant qu'indicatif, sans engagement.

Nom et prénoms

Adresse

Je déclare prêt à souscrire pour l'édition coopérative d'une nouvelle série de B.T. littéraires.

Signature :

Vers un renouveau d'affectivité qui ne serait pas seulement un renouveau de verbalisme

Les Conférences Pédagogiques sont axées cette année sur l'« Enseignement de la Morale à l'Ecole Primaire ». Cela nous vaut un nombre important d'articles dans les revues pédagogiques, de brochures et de livres dont nous nous appliquons à rendre compte.

Nous voudrions donner ici seulement un aperçu sur l'évolution pédagogique qui semble se dégager de cet ensemble.

Nous avons connu au début du siècle une longue période où l'Ecole manquait totalement de matériel et d'outils scolaires et où le seul véritable outil était la parole du maître. Ce maître expliquait tout et nourrissait à lui seul toutes les leçons : de sciences, d'histoire, de géographie, et même de morale. Il était normal alors que l'enseignement de la morale fut lui aussi verbal exclusivement. Il avait l'avantage dans certains cas d'être direct et de bénéficier de la majesté et de l'autorité dont jouissait alors à l'école et dans le village le « maître ».

Puis les manuels scolaires sont venus peu à peu remplacer le maître. Et ces recommandations, ces formules, ces exemples qui risquaient parfois de se vivifier dans la bouche du maître ont pris peu à peu la monotonie morte de toute morale écrite, détachée de l'être, détachée de l'expérience vivante. Nous avons eu alors de beaux livres de morale mais l'enseignement de la morale a cessé d'avoir son influence naturelle et sa portée.

Le bla-bla-bla moral est mort, et nous regrettons que, à l'occasion des conférences, des écrivains qui n'ont pas mieux à dire essaient de l'acclimater à nouveau à l'Ecole.

Et pourtant nous assistons incontestablement à un renouveau de cet enseignement moral sur lequel l'administration a voulu faire le point.

Renouveau dans l'importance et l'influence de la personnalité du maître. La vague des manuels scolaires qui tendaient à remplacer partout la parole et l'initiative du maître semble être endiguée. Et nous avons donné le branle avec cette rubrique d'Elise Freinet : La part du Maître.

Nous prenons et nous prendrons, en morale aussi, la part du maître.

Renouveau dans l'action possible en éducation de la parole du maître qui établit les contacts vivants entre éducateurs et éduqués.

Nous parlions naguère de suggestions. Les

soviétiques parlent de persuasion et, en se fondant sur l'enseignement de Pavlov risquent à leur tour d'aller trop loin dans ce nouveau coup de balancier. « Déjà, à l'âge pré-scolaire l'enfant commence à comprendre qu'il faut écouter les parents... Pour leur inculquer le patriotisme on a des entretiens très brefs et accessibles qui donnent une idée élémentaire de la Patrie. » (Pédagogie soviétique n° 7. Bulletin Fédéral d'information, 94, rue de l'Université, Paris 7°).

Même à l'âge pré-scolaire la parole ne saurait être superflue. Elle est indispensable. L'essentiel est de ne pas revenir au bla-bla des leçons dont nous avons tous eu une irrémédiable indigestion.

Renouveau dans l'affectivité. L'enseignement tendait, avec la pratique des manuels, à se dépersonnaliser, à se neutraliser. Nous avons donné un coup de balancier dans le sens opposé en allant puiser dans la vie sensible de l'enfant la base même de tout notre effort scolaire. Nous allons, dans le premier N° culturel de l'Éducateur qui paraîtra en fin de mois commencer une impor-

tante enquête sur l'affectivité dans l'emploi de nos techniques.

Renouveau dans la liaison avec la vie et avec le milieu. L'exemple magistral de la pédagogie soviétique y a incontestablement aidé. En France nous y avons apporté notre pierre en ouvrant délibérément la classe sur le monde ambiant et en intéressant les parents eux-mêmes à la vie de notre école. Et c'est dans cette liaison que nous devons nécessairement trouver les bases sûres de la nouvelle morale à l'École Primaire.

Renouveau dans la conception même des éducateurs qui prennent conscience qu'il ne leur suffit pas de travailler dans l'idéal, mais qu'ils ont à préparer, pour le monde de 1960 les travailleurs et les constructeurs de 1960.

Et c'est cette insistance à voir le côté essentiellement pratique et efficace des efforts moraux qu'on nous recommande qui nous sert pour l'instant de critère décisif dans les appréciations que nous formulons.

C. F.

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE CHEZ LES PETITS DE L'ÉCOLE FREINET

Le petit nouveau de la rentrée arrive, désemparé, craintif, dans un cadre nouveau où il ne sait rien.

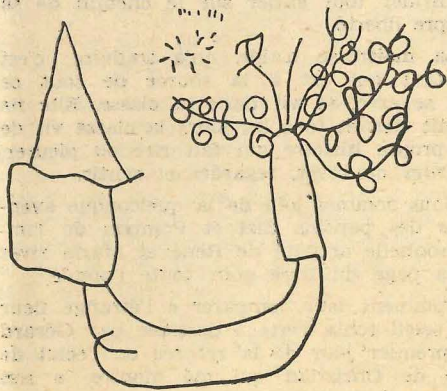
Comment lui donner dès le premier jour le travail qui sera à sa mesure, qui lui redonnera confiance et qui ne le brisera pas face à l'échec.

Aux premiers jours de la rentrée, les petits de l'École Freinet sont déjà capables de faire « belle œuvre » et d'œuvrer dans la joie et la liberté.

Comme tous les matins, de tous les jours de l'année, ils ont devant eux pour commencer la journée la belle page blanche et le crayon qui leur permettront de tout dire et de tout raconter. Ils ne savent pas écrire mais ils dessinent. Ils sont libres de remplir leur page de toutes leurs inventions, et ce travail à la mesure de chacun sollicite presque toujours l'effort et le silence d'un engagement total.

Au fur et à mesure que l'enfant termine son dessin, la maîtresse passe et inscrit sur la page l'histoire du dessin que lui raconte chaque petit. Chaque feuillu par la suite, datée, ira se ranger dans les dossiers-chemises de chaque enfant.

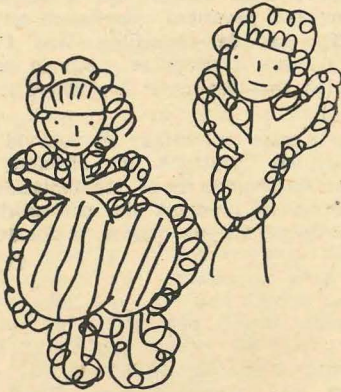
Les premiers jours c'est la maîtresse qui ensuite lit toutes les histoires qu'elle a recueillies. Les enfants choisissent la plus belle histoire. C'est le premier vote, et le premier texte libre s'écrit au tableau. La maîtresse évidemment l'adopte, le fait court,



L'arbre qui mène à la route où rien ne passe

l'écrit au tableau, le lit et fait lire individuellement à chaque enfant toute l'histoire. Le texte est partagé en lignes et aussitôt les imprimeurs (2 par 2) vont composer pendant que le reste de la classe copie le texte sur le cahier.

Durant toute cette année nous n'avons fait aucun modèle sur le cahier. L'enfant copie directement sur le tableau une histoire vraie qu'il comprend. Il ne reproduit pas à l'aveugle un modèle tout fait. Même



Les enfants heureux

si, les premiers jours il n'arrive à rien faire du tout, qu'un gâchis, petit à petit l'adaptation se fait et la reproduction devient lentement lisible. Ce qui compte c'est que dès le début l'enfant apprend à lire et à écrire, non pour acquérir au plus vite une technique mécanique qui lui permettra de faire des « choses plus intéressantes », mais pour exprimer ce qu'il pense, ce qu'il voit, ce qu'il sent, le faire comprendre aux autres, s'affirmer tout entier sur le chemin de sa propre liberté.

La maîtresse n'aide qu'à traduire, c'est l'enfant qui est à la source de tout ce qui se crée, se vit dans la classe. Elle ne ternit rien et tous les jours la classe vit de sa propre histoire qui fait rire ou pleurer, chanter ou rêver, regarder et sentir.

Nous sommes loin de la quelconque aventure des pantins Zizi et Pompon de l'impersonnelle activité de René et Maria rivos à la page du livre pour toute l'année.

Comment leur comparer « l'étrange fleur du soleil toute verte » dessinée par Gérard le premier jour de la rentrée ou l'éclat de rire de Christian qui me montre « son homme à bretelles qui cherche des escargots ».

Même Aline à qui l'on a appris à faire des barres les a soigneusement mises dans un coin. Là, me dit-elle, c'est les barres pour écrire et là, c'est un oiseau pour voler.

Albert, l'anormal, a lui aussi fait sa page et c'est un arbre, avec la route où rien ne passe.

Jour à jour les dessins s'enrichissent, se parent. L'enfant n'en est jamais las. Il y donne tout et c'est bientôt une moisson éclatante :

« Le petit cheval content et qui a des oreilles à pois » ;

« La forêt des enfants où tout le monde est content ».

L'histoire peut être aussi très simple, issue de la vie de tous les jours, tirée des objets familiers :

« Mon correspondant m'a envoyé une bille avec de la lumière.

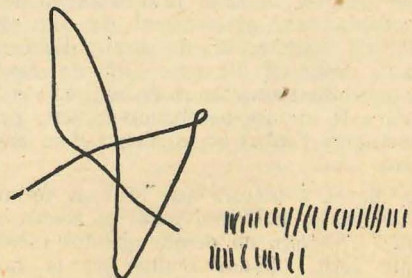
— Au dortoir, une petite souris vient me voir tous les soirs.

— J'ai une robe rose que maman m'a achetée à Zurich. »

Au bout de peu de temps tous les enfants vont raconter eux-mêmes leur dessin au tableau l'un après l'autre. Tout le monde écoute, la maîtresse inscrit les titres et l'on vote comme les grands.

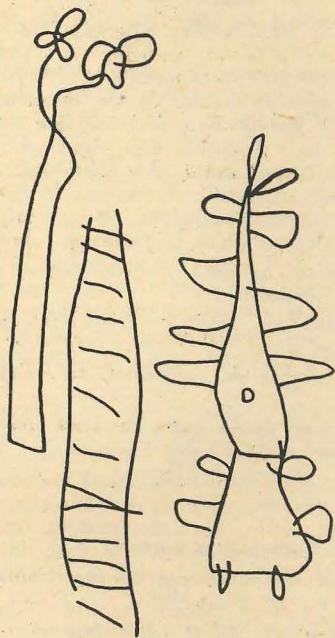
Parfois, souvent même, l'histoire racontée devient très longue, il s'y ajoute même au milieu une chanson inventée ; alors pendant l'écriture, Jackie, une grande élève qui connaît la sténo, sténographie les histoires qu'on vient lui raconter à une table isolée, les tape à la machine et on a ensuite une nouvelle page pour le recueil des histoires extraordinaires où l'on puisera quantité de scénarios à marionnettes ou à séances d'art dramatique.

Après le premier trimestre l'enfant est capable de faire 2 ou 3 dessins supplémen-



Des barres pour écrire et un oiseau pour voler

taires par jour, au moment où cela lui plaît. Il sait copier son texte au tableau. Il commence à vouloir faire un texte seul. On lui donne alors un carnet de vie où, comme les grands, il écrira tous les jours son texte



La fleur du soleil pousse toute verte
au milieu des arbres

libre avant de venir le lire au tableau. Il fait son brouillon tout seul, la maîtresse l'aide à traduire; il recopie sur son cahier en fin de journée son texte du lendemain, soigneusement illustré.

Les tout petits veulent aussi leur carnet de vie. Ils font leur dessin, la maîtresse écrit pour eux sous leur dictée, et le matin comme les autres ils viennent lire leur texte. Ils ne savent pas lire mais ils se débrouillent pour réinventer leur texte au moment même.

Pour l'imprimerie, la composition se fait rapidement, très vite. Les tout petits apprennent à composer sans faute. Ils manient, palpent les lettres qu'ils ne connaissent pas mais qu'ils apprennent à regarder et à reproduire. Facilement ils savent ranger chaque lettre à sa place, séparer chaque mot par un blanc.

Au fur et à mesure que les lignes sont composées la maîtresse corrige et les com-

posteurs se rangent en ordre sur la presse. Il suffit de cadrer, de mettre les interlignes, la date et l'on tire.

Le tirage se fait proprement. C'est la maîtresse qui met l'encre très, très peu sur le rouleau, et le tirage est fait par un grand, sans taches, sans tabliers salis. Cela demande un quart d'heure.

Deux petits aident l'un à faire passer les feuilles, l'autre à les sécher dans un livre.

Après le tirage, la maîtresse nettoie les caractères à l'essence, les essuie, et les enfants n'ont plus qu'à ranger les caractères propres.

Après le séchage, les feuilles du jour sont distribuées à chaque enfant et rangées dans son livre de vie.

Il a aussi le livre de vie des correspondants où il range de la même manière les feuilles envoyées journellement par les correspondants.

Il a ainsi 2 livres de lecture élaborés jour à jour au contact de sa propre vie et sur lequel il se penche pour retrouver toujours avec élan la trace de tout ce qu'il a fait.

Nombreuses sont déjà les objections qui me parviennent après la parution du 1^{er} article que je n'ai pas encore reçu.

Mais je demande à chaque débutante d'essayer franchement et de suivre l'exemple des petits de l'Ecole Freinet. Qu'elle aide, seconde après seconde, chaque petit à sortir de tout ce qui l'entrave et il ne faut pas plus d'une semaine (j'en fais actuellement l'expérience) pour que l'enfant même déjà déformé, redevienne ce qu'il est, prêt à tout donner, à tout faire, à tout dire, à tout croire, à tout aimer.

Bien sûr son cahier n'aura rien du cahier perlé ou à côté du modèle rouge s'alignent les barres, les jambes, les ronds.

Peut-être l'enfant sera-t-il plus long à savoir lire, mais à chaque jour il aura exprimé librement ce qu'il aime, ce qu'il trouve beau, ce qui le fait rire ou chanter; tout ce qui fait corps avec sa vie, il l'aura fait partager aux autres. Jour à jour, il acquiert les moyens qui lui permettront de le lire ou de l'écrire. Tout seul, il est déjà un enfant libre.

Jacqueline BERTRAND
Orx (Landes)

(à suivre.)

Le Havre, le 19 novembre 1952.

Mon cher camarade,

Je m'appelle Gérard Lefèvre. Je suis âgé de 6 ans. Mon papa est décorateur, il fait les rideaux de cinéma. J'ai un frère qui a 9 ans. Il tombe de la neige, bientôt je glisserai dans la neige avec mon traîneau.

Je te serre la main.

Gérard LEFÈVRE.

Le Havre, le 19 novembre 1952.

Cher camarade,

Je m'appelle Daniel Coignard. Il est tombé de la neige et j'ai fait un bonhomme de neige, après je l'ai démolé.

Texte libre à l'École Louis-Blanc, Le Havre

Dans un CE Ecole de ville EVOLUTION DU TRAVAIL au cours de l'année scolaire

(Suite de l'article paru dans l'Éducateur n° 1)

1° Correction orthographique

Peu de fautes de sons, ces fautes, s'il y en a, seront corrigées par les élèves les plus faibles.

— Les fautes d'accord.

Elles sont corrigées maintenant par les enfants eux-mêmes.

— Les mots d'usage.

Les enfants ont déjà un vocabulaire assez étendu. Cependant il reste encore beaucoup à apprendre.

2° Correction de la forme

Peu à peu, les répétitions ont disparu, les élèves ont appris à choisir leurs verbes. Les grosses incorrections ont disparu.

Cependant, on cherche toujours à améliorer.

3° Chasse aux mots

Maintenant, on recherche la famille d'un mot.

Exercice qui a beaucoup de succès.

4° Dictée de contrôle

2 fois par semaine, une dictée d'auteur puisée dans le fichier d'orthographe.

5° Exercices d'orthographe

Dans un texte, on a écrit « je vois » par analogie.

je bois, je vais, je viens, etc...

ou bien :

l'oiseau s'est envolé,

on écrit à l'ardoise :

le chat s'est jeté sur la souris.

Papa s'est promené.

En fin d'année, les enfants écrivent des textes condensés, sur des sujets très simples, ce qui prouve qu'ils ont appris à observer et à s'exprimer.

Ils ont appris l'orthographe, sans passer par les définitions barbares de la grammaire.

Dans ce domaine, il faut s'attacher d'abord et surtout à la structure de la phrase plutôt qu'aux questions de pure forme et de terminologie.

La correspondance au cours élémentaire

Les échanges de feuilles de vie, de colis, de lettres et de dessins vont se poursuivre ; mais là encore une évolution très nette se fera sentir. Les lettres seront plus détaillées, plus documentées. L'enfant éprouvera le besoin d'instruire son correspondant, de lui communiquer ce qu'il a appris lui-même en classe.

Les explications sont parfois naïves mais tellement charmantes.

Lisez plutôt cet extrait de lettre d'un enfant de 6 ans et demi.

Je vais essayer de t'expliquer ce qu'est la falaise.

Imagine une haute butte de craie avec de l'herbe, des cailloux, des chemins qui tournent, des terriers de lapins, des nids de mouettes.

Comment y parvenir ?

— Quand les lettres des correspondants arrivent, je les lis toutes.

Dans certaines lettres, des questions sont posées auxquelles il faudra répondre avec exactitude.

Je note le nom de ceux qui auront à faire ce travail.

Après quelques mois d'entraînement, mes élèves répondent d'eux-mêmes.

Suivant l'exemple de leurs camarades, ils posent à leur tour des questions.

— A la réception d'un colis, les questions fusent de toutes parts. Nous les groupons et nous envoyons un questionnaire collectif

Préparation d'un colis

Nous groupons les envois. Exemple. Les plages du pays de Caux, avec album sur les falaises, envoi de craie, de galets, de matériaux usés par la mer (fiches détaillées pour chaque document).

Grâce à ce travail collectif, les enfants apprennent à préciser, à expliquer clairement afin d'être compris.

Là encore c'est un excellent travail de français auquel chacun est entraîné.

Mme MARTIN,

École Louis Blanc, Le Havre.

PLANS-GUIDES D'HISTOIRE

Explications de synthèse

qui doivent précéder la préparation du Plan de Travail afin de situer chaque moment historique dans le développement normal de l'Histoire

Jusqu'à présent nous avons étudié la préhistoire, c'est-à-dire la période de la vie des hommes qui n'a pas laissé de suffisantes traces pour que nous puissions connaître d'une manière précise et sûre leur mode de vie ou leur organisation.

Nous avons parlé d'âge de la pierre éclatée, de la pierre polie, d'âge du bronze, d'âge du fer pour marquer ce que ces découvertes ont pu apporter à la vie des hommes. Parce que nous passons aujourd'hui à une période différente, cela ne veut pas dire que l'âge de la pierre polie, du bronze ou du fer sont définitivement passés. Nous vous conseillons même d'étudier séparément par des conférences :

- Comment les premiers hommes utilisaient la pierre éclatée ou la pierre polie, et ce qui en reste encore de nos jours, en France ou ailleurs (cherchez dans votre village les vieilles pierres : moulins, mesures, outils, monuments, etc., et, dans votre fichier, tous les documents s'y rapportant.)
- Faites de même pour l'âge du bois qui est loin d'être passé.
- Pour l'âge de la poterie (cherchez les vieilles poteries et étudiez l'histoire jusqu'à nos jours de la poterie).
- L'âge du bronze et du fer. Chercher des outils préhistoriques et les comparer avec les techniques et les réalisations actuelles dans ce domaine.
- L'âge du feu. Découverte, production et utilisation du feu.
- Les nomades, les éleveurs, les cités lacustres. Autrefois et aujourd'hui.
- L'habillement et les survivances du lointain passé dans les habitudes actuelles.
- La parure, depuis les bijoux d'os des grottes préhistoriques jusqu'aux bijoux actuels.

Ces études, qui sont d'excellents et passionnants sujets de conférences, surtout si notre Fichier est bien garni, montrent bien que l'histoire n'est pas comme un vaste escalier dont on étudierait les marches méthodiques mais un ensemble très complexe, le passé le plus lointain ayant encore ses survivances autour de nous.

Si nous voyons bien ce qui subsiste du passé, nous serons mieux à même de noter et de comprendre ce qui change.

CIVILISATION EGYPTIENNE

C'est une des plus anciennes, celle du moins qui nous a, la première, laissé des traces précises qui nous permettent de nous représenter la vie des hommes à cette époque (monuments, inscriptions et débuts de l'écriture, livres, etc...)

Pourquoi la civilisation se serait-elle développée d'abord dans la région d'Egypte (le faire comprendre et trouver par l'enfant.)

Le Bassin Méditerranéen : climat plus favorable, fertilité pour travaux, possibilité de voyages sur mer.

La vallée du Nil : Fertilité des alluvions. Contacts entre l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie.

Pendant plusieurs siècles, d'ailleurs, nous verrons la civilisation toute concentrée autour de la Méditerranée et l'Inde (Phéniciens, Assyriens, Grecs, Romains, Arabes).

LA CIVILISATION EGYPTIENNE

(à partir de 5 000 av. J.C.
soit il y a 7.000 ans)

I. — Etude des éléments déterminants de l'évolution historique.

- 1° Comment les hommes travaillaient :
 - Les crues du Nil (Ecole Lib. 9-10-47 et 11-10-51).
 - Arrosage et irrigation.
 - Les outils employés pour la culture. (Ecole publique n° 35 du 4-1-51. D. P. Grav. 8.)
 - Les industries artisanales : cordonniers, orfèvres, ébénistes, bûcherons.
- 2° Comment les hommes mangeaient :
 - Les cultures qui apparaissent.
 - Comment se font les cultures : labour, semailles, vendanges.
 - Les repas.
 - Les coutumes.
- 3° Comment ils s'habillaient :
 - Les maisons d'ouvriers et de paysans.
 - Les riches habitations.
 - Les monuments.
 - Le mobilier. (Travaux - maquettes de maisons.)
- 4° Comment s'habillaient les Egyptiens :
 - Les chaussures.
 - Les vêtements des travailleurs.
 - Les vêtements des riches. (Dessins et silhouettes découpées d'après bas-relief et dessins.)

5° Comment ils se battaient :

- Habillement des guerriers.
- Equipement.
- Armes.
- Les grandes guerres.

II. — Rapports sociaux et familiaux.

1° L'organisation du travail et de la propriété.

2° Moyens de transport et de communication :

On voyage beaucoup :

- à pied,
- à dos d'âne,
- en char (voir bas-reliefs),
- par bateau (mer, Nil, canaux).

(Travaux : maquette ou dessin d'un char et d'un bateau égyptien.)

3° La vie familiale.

4° La vie sociale.

Etudier d'après les documents et les bas-reliefs les diverses catégories de population.

III. — Les institutions religieuses, juridiques et politiques.

1° Les religions et les croyances :

- les dieux : dieux animaux, dieux solaires (établir la liste avec gravure de ces dieux et rites correspondants).
- le culte des morts : l'embaumement, momies et sarcophages, jugement des morts, la pensée des âmes.
- les temples : (chercher des documents représentant temples et pyramides.)
- les prêtres.

2° L'organisation sociale et politique :

- le pharaon,
- le scribe.

IV. — Les éléments de culture.

1° L'écriture (B.T. 22).

2° Les grands monuments :

- temples,
- tombeaux,
- pyramides.

V. — Les événements et les dates.

- Ancien Empire : capitale Memphis, construction des pyramides de Giseh, vers 2800-2700, pharaons célèbres : Kheops, Khephren, Mykhérinos.
- Moyen Empire : capitale Thèbes. Invasion des Hyhsos vers 1700.
- Nouvel Empire : capitale Thèbes. Grands temples, tombeaux souterrains, pharaons conquérants et bâtisseurs :

Thoutmestu, Ramsès II. — Désordres, invasions, conquête assyrienne.

- Jais, capitale, Nechao, canal, périple.
- Conquêtes successives.

©©©

La place nous manque ici — et les précisions documentaires aussi — pour compléter ces schémas de plans. Nous demandons aux camarades qui les auront utilisés et nourris — d'après les travaux des enfants — de nous envoyer toute documentation complémentaire. Nous pourrions alors, en fin d'année, prévoir l'édition de B.T. vraiment utiles.

Le travail que nous poursuivons aussi doit se faire tout à la fois chronologiquement pour ainsi dire, et aussi par synthèses.

Nous nous expliquons.

Vous garderez dans votre Bibliothèque les meilleurs travaux ainsi réalisés. Mais nous vous demandons de plus d'ouvrir dès maintenant des dossiers de synthèses pour chacune des grandes rubriques de ces plans. En fin d'année, nous aurons ainsi automatiquement :

— Histoire du travail des hommes à travers les siècles et les civilisations.

— Comment les hommes mangent.

— Comment ils s'abritent, etc..

Nous aurions là alors les véritables et solides piliers de notre enseignement historique.

C'est à dessein que nous nous attardons quelque peu sur l'étude de ces civilisations trop souvent négligées mais que nous croyons indispensables si nous ne voulons pas laisser croire à nos élèves, comme on nous l'a laissé croire à nous, que l'Histoire commence à la Gaule.

©©©

Bien sûr, ces travaux sont fonction des documents que nous aurons. Ces fiches-guides nous feront mieux sentir les trous graves dans notre documentation. Nous tâcherons alors de les combler par nos séries de fiches et nos B.T.

Il nous faut pour cela la collaboration active de plusieurs centaines de camarades.

Faites-vous inscrire. Vous recevrez toutes informations et directives par circulaires séparées de la Commission d'Histoire.

©©©

Prochaines fiches-guides :

L'Assyrie et l'Inde. — La Grèce. — Rome.

P.S. Nous sommes très pauvres, tant en B.T. qu'en fiches sur cette période. Il serait souhaitable que des équipes de camarades ou des Groupes Départementaux se préoccupent de combler ce trou.

ESCALIER-GUIDE d'AMÉNAGEMENT d'une CLASSE UNIQUE en matériel et mobilier scolaires

Première année

Mobilier :

- Transformation des tables penchées en tables plates.
- Confection de 2 ou 3 étagères.
- Confection de stores opaques pour les fenêtres.
- Construction en activités dirigées de caisses pour le classement des fiches, des images et des photos, d'une caisse à sable.
- Par la loi Barangé, faire acheter par la commune une bibliothèque, deux tables plates 1 m × 1 m 50 pour les travaux pratiques, et un grand tableau à chevalet.

Matériel d'enseignement :

- Achat d'un limographe ©®Ⓛ dès que l'on dispose d'argent suffisant.
- Constitution d'un fichier scolaire coopératif.
- Peintures à la colle ©®Ⓛ.
- Linogravure.
- Achat par la coopérative des divers fichiers auto-correctifs ©®Ⓛ (cf. le catalogue).
- Par la loi Barangé achat :
 - d'une presse à volet
 - et d'une police d'imprimerie ©®Ⓛ.

2° année

Mobilier :

- Par le maître et les élèves : Confection d'une nouvelle étagère pour classer les différentes pièces du musée scolaire.
- Si vous en avez la possibilité et la place, fabrication d'une estrade pour les séances récréatives et le théâtre libre.
- Remplacement progressif par la loi Barangé des anciennes tables par des tables plates individuelles à siège indépendant.
- Achat d'un nouveau tableau à chevalet.
- Installation d'un lavabo.

Matériel d'enseignement

- Achat d'une nouvelle police d'imprimerie Corps 14.
- Achat de nouveaux fichiers auto-correctifs
- Construction d'un tableau d'affichage.
- Enrichissement de la bibliothèque de travail, (Enfantines, livres de lecture, etc.)
- Par la loi Barangé, achat du pyrograveur ©®Ⓛ, et, si possible, achat d'un électrophone et de disques ©®Ⓛ.
- Par la Commune, faire acheter quelques cartes géographiques.

3° année

Mobilier :

- Remplacement progressif des tables anciennes par des tables plates individuelles
- Construction d'un meuble spécial à tiroir en remplacement des caisses pour ranger B.T., fiches 13,5x21, 21x27, photos, vues...

Matériel d'enseignement :

- Enrichissement continu de la bibliothèque de travail et du F.S.C.
- Achat de 2 polices d'imprimerie c.10, c.18.
- Enrichissement de la discothèque.
- Achat d'un bon appareil de projection fixe ou, mieux, d'un cartoscope.
- Achat d'un globe et de cartes géographiques.

4° année

Mobilier :

- Remplacement progressif des tables anciennes par des tables plates individuelles
- Achat d'une table et d'un petit réchaud pour les activités ménagères.

Matériel d'enseignement :

- Achat d'une police d'imprimerie C. 24.
- Limographe automatique ©®Ⓛ 21x27.
- Enrichissement de la discothèque, de la filmathèque et de la bibliothèque.
- Fer à repasser, casseroles.
- Compendium métrique et scientifique sommaire.

5^e année**Mobilier :**

- Achat d'un bureau moderne pour le maître.
- Construction par un artisan d'un castelet pour marionnettes.
- Installation de volets pleins ou de rideaux opaques pour les séances de projection, en remplacement du système sommaire préconisé la 1^{re} année.

Matériel d'enseignement :

- Enrichissement continu de la bibliothèque, de la discothèque, de la filmathèque et du F.S.C.
- Fabrication de marionnettes en A. D.
- Achat d'un petit microscope.
- Enrichissement du compendium métrique et scientifique.
- Métier à tisser.
- Atelier de menuiserie pour les garçons (étau bois, rabot, scie droite, scie à chantourner, vilbrequin, ciseaux).
- Forge sommaire (étau fer, lime fer, tenaille, marteaux, pinces universelles).

Années suivantes (suivant disponibilités)

Mobilier :

- Construction d'un bâtiment annexe pour fêtes, gymnastique, activités dirigées.

Matériel d'enseignement :

- Appareil de projection 16 mm.
- Outils pour le travail des champs.
- Une caméra.
- Un magnétophone.
- ou, peut-être, un poste de télévision.

Il ne s'agit là, évidemment, que d'une progression possible, basée surtout sur les possibilités d'achat et de construction du matériel et du mobilier scolaire. Mais il est certain que le rythme d'évolution de la classe moderne peut être sans doute accéléré si l'on peut transformer plus vite son mobilier et acquérir plus rapidement imprimeries, fichiers, limographe, appareils de projection, etc...

©©©

2^o AMEUBLEMENT ET AMÉNAGEMENT

Notre classe unique moderne sera un atelier de travail à la fois communautaire et spécialisé.

Elle comportera :

— **une salle commune** où les enfants pourront se réunir pour les travaux collectifs. Elle sera le mieux éclairée et le mieux aérée possible. Elle comportera des petites tables individuelles très légères à sièges mobiles, une estrade surélevée de 80 cm. pour les séances de marionnettes et de cinéma ;

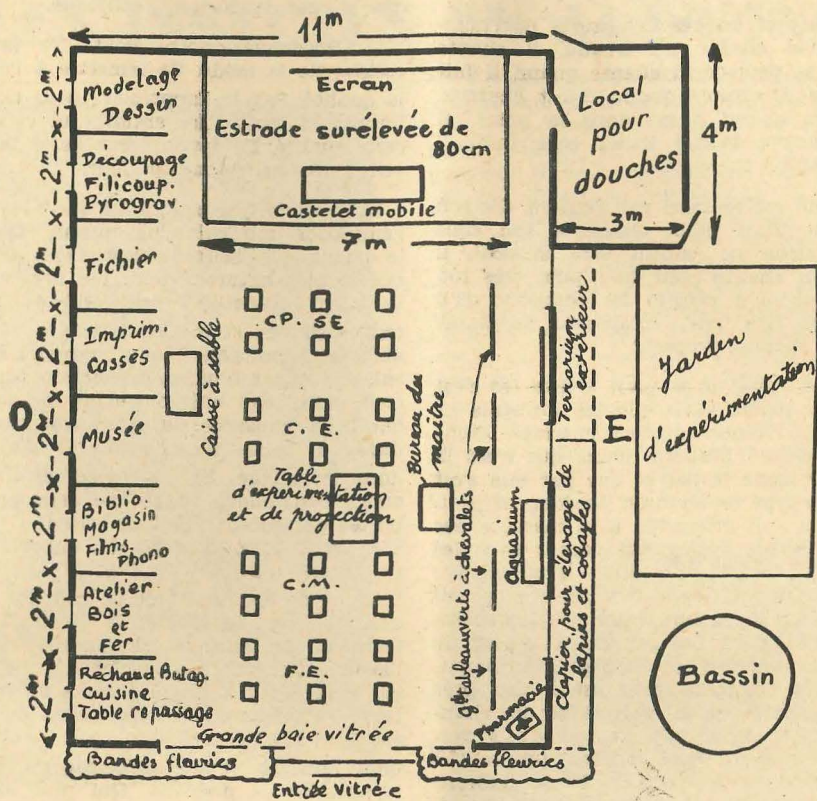
— **des ateliers spécialisés intérieurs**, dé-

bouchant sur la salle commune, sans porte, séparés les uns des autres par une mince cloison :

1. Atelier de modelage et dessin.
2. Atelier de découpage (filicoupeur, pyrograveur).
3. Salle de recherches et de travail individuel aux différents fichiers, B.T., fichiers auto-correctifs.
4. Salle d'imprimerie.
5. Musée.
6. Bibliothèque, cinémathèque, discothèque, phono.
7. Atelier de menuiserie et de travail du fer.
8. Atelier pour la cuisine et les activités ménagères.

— **des ateliers spécialisés extérieurs**, comprenant :

1. Un jardin d'expérimentation.
2. Un endroit pour l'élevage des petits animaux (lapins, cobayes, souris blanches).



L'école idéale à classe unique

3. Un vaste terrarium dans lequel on pourra élever des lézards, des couleuvres, des orvets, des tortues. Ce sera un bassin cimenté et entouré d'un grillage fin et solide.

— Un local attenant à la classe pour les douches.

©©©

L'élaboration d'une telle classe n'est pas une chimère, c'est à nous, instituteurs de

classes uniques et de classes géminées, de donner l'épreuve décisive, qui changera radicalement le mécanisme suranné de la vieille pédagogie traditionnelle. C'est à nous de faire connaître aux architectes les besoins véritables de notre pédagogie, afin qu'ils réalisent des locaux qui permettront enfin les activités dont nous ressentons l'éminente nécessité.

C. GROSJEAN.

Frédéric-Fontaine (Hte-Saône).

Pourquoi je considère le chant comme un élément essentiel du climat musical de nos classes

Le chant est un besoin naturel de l'homme. Celui-ci chante au travail, il chante quand il se déplace, il chante quand il fait sa toilette. Il chante quand il est heureux, mais aussi quand il est dans la peine. Il chante surtout quand il est seul, mais il adore chanter en société.

Ce besoin est ressenti par l'enfant dès son jeune âge. Tout petit, quand le son émis de sa bouche ne saurait être musical, il aime qu'on chante pour lui ; puis, très tôt, il commencera à répéter les chansons qu'il entend, et très vite, composera spontanément les siennes propres.

À côté de cela, on se plaît à dire (et c'est en grande partie vrai) que les Français ne savent plus chanter, surtout ensemble. Mais pourquoi donc ? D'abord, parce que c'est la Radio qui mène le bal et que par elle s'est imposé un type de chanson strictement individuel, que l'on interprète à la manière des vedettes, ce qui ne saurait cadrer avec les lois de l'exécution collective d'un chant ; d'autant plus que lorsqu'on chante ensemble, chacun a le souci premier de faire entendre sa belle voix. Les autres, la beauté du chant commun, dans le fond, on s'en moque. Et puis, le chant collectif est à peu près impossible parce qu'on croit savoir les chansons, alors que chacun connaît « sa » version, obtenue par ses moyens propres et « sa » manière de chanter. Nous redirons que pour qu'une collectivité s'exprime valablement, il lui faut un répertoire propre.

Ce qui empire les choses, c'est que la majorité des chansons répandues par la Radio sont musicalement mauvaises. Et c'est justement par l'abus de ce chant que notre sensibilité musicale a été en partie déformée, et ceci dès l'enfance. Parce que non seulement l'enfant entend la Radio, mais il est des parents qui se font un devoir de lui enseigner les chansons à la mode et de les lui faire exécuter en public.

Et la Radio a beau jeu ! Non seulement parce que les conditions inhumaines de la vie populaire actuelle s'y prêtent, mais aussi parce que l'École joue un rôle à peu près inexistant sur ce plan, et que, dans les Mouvements de Jeunesse, en général, on a fait peu ou mal.

Puisque le chant est une fonction sociale, l'École doit donc le considérer sérieusement. Et puisque le plus souvent il est de mau-

vaise qualité, elle se doit de réagir. Pour cela, il nous faut :

— Retrouver les valeurs authentiques du chant. À savoir : éducative, morale, poétique et, par-dessus tout, musicale.

— Rééduquer notre goût. Ne pas être esclave de la mode. Se remettre à l'école de la qualité. Savoir l'apprécier (nous en reparlerons) et mettre les enfants au contact de cette qualité. Ils devront, eux aussi, la découvrir personnellement un jour.

Et j'estime que c'est ainsi que s'ébauchera l'éducation musicale des enfants. C'est par le chant que ceux-ci pénétreront la musique le plus naturellement. Les préjugés sont tenaces. On continue de penser que c'est par le solfège et le Conservatoire qu'il faut aborder la musique ; que l'expression musicale est avant tout instrumentale (un musicien, c'est celui qui joue d'un instrument !) que la vie musicale s'exprime essentiellement dans les salles de concert. Et d'enseigner donc le solfège. Et de considérer que tant qu'un instrument simple ne sera pas à la portée des enfants, rien ne sera fait de valable, ou encore, d'exagérer l'importance de l'audition musicale, au point de saturer l'enfant de disques. C'est un fait, les disques doivent avoir leur place à l'école. Les instruments de musique (lesquels ?) devraient l'avoir aussi. Mais avant cela, pourquoi ne pas considérer le chant comme une authentique valeur musicale ? Le chant de qualité est à la fois la meilleure école de la sensibilité musicale et une authentique expérience vivante de la musique. Qui plus est, c'est un besoin de l'enfant. N'est-il pas enfin, en outre, un moyen musical pratiquement à la portée de tous, l'expression artistique où, collectivement, les enfants peuvent atteindre une quasi-perfection.

Ce deuxième article, qui n'est pas encore essentiellement pratique, a peut-être enfoncé des portes ouvertes. Je n'ai pu, toutefois, m'en dispenser, car il constitue le fondement essentiel du travail que je vais vous exposer. Je vous dirai la prochaine fois, quand et comment nous chantons dans ma classe. Et, par la suite, quels soins j'apporte au choix et à l'exécution de nos chants.

J'ajouterai qu'il est un aspect que je n'ai pas soulevé aujourd'hui, parce que nous y reviendrons longuement : c'est l'association naturelle du mouvement et du chant qui ne saurait être négligé dans notre travail éducatif.

Ch. ALLO, Mazaugues (Var).

SCIENCE

LES INSECTES EN AUTOMNE



Le Dectique à front blanc, est une des plus grosses sauterelles de France. Commune dans le Midi, il remonte cependant assez loin vers le Nord et se capture jusqu'en novembre. Il préfère les endroits bien exposés et reste à terre dans les herbes.

Traditionnellement et d'ailleurs avec raison, le centre d'intérêt « insectes » se situe en juin. Juin est en effet, et presque dans toute la France (juillet en montagne) le moment où par sa pullulation, sa diversité, son intensité de vie, le monde des insectes excite au plus haut point l'intérêt des enfants.

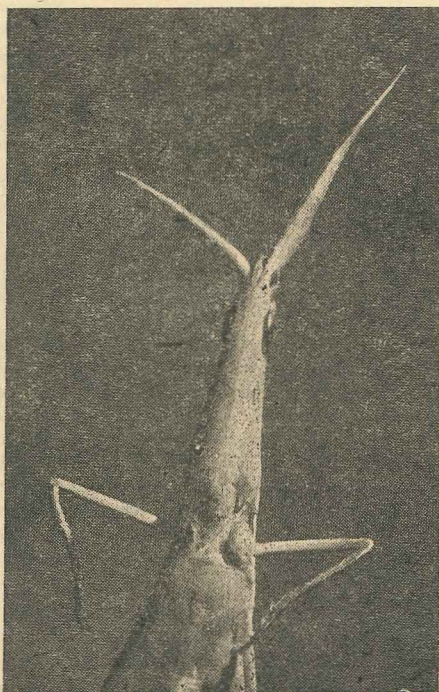
Mais un intérêt puissamment éveillé, entretenu par la création d'une collection, stimulé par le goût de la chasse et de la découverte, va chez certains élèves réapparaître à la rentrée.

Comment alimenter cet intérêt ? Qu'est-ce qui en septembre et octobre va permettre aux enfants de reprendre leurs chasses, leurs pièges

et d'augmenter la collection ? Tout dépend, évidemment, de la situation de l'école.

En ville, dans les classes où les enfants ont pris l'habitude « d'apporter », il semblerait que l'on doive bénéficier des captures faites par les élèves qui ont voyagé ou qui sont partis « en colonie ». Il ne faut cependant pas se faire trop d'illusions sur ces apports. Certes, quelques enfants émerveillés par l'éclat d'un bupestra ou le chatolement d'un papillon, ont songé à capturer l'insecte « pour l'école ». Mais, dans la plupart des cas, la pauvre bestiole, maltraitée, enfermée dans une boîte de fortune, à demi oubliée, ayant perdu pattes et antennes, est inutilisable.

Dans le cas des classes où les enfants peuvent facilement prendre contact avec la nature, la période fin septembre début octobre est encore très favorable aux « chasseurs d'in-



L'*Acrida turrata* est un étrange orthoptère avec son front étiré en pointe et ses antennes élargies. On le trouve jusqu'en octobre, mais seulement dans le Midi où il fréquente les endroits humides.

sectes », surtout si le temps est ensoleillé. Nombre d'insectes ayant deux générations dans l'année, réapparaissent à cette époque après une éclipse en août ; mais ils ne font qu'une courte apparition et, dès les premiers froids, cherchent un abri pour hiverner. Aussi, à cette époque, pour faire de bonnes captures, il ne suffit pas de se promener, il faut chercher, fouiller, retourner les pierres, éparpiller les tas d'herbe et de roseaux abandonnés, soulever la mousse, secouer les fagots, examiner les vieilles écorces et faire autant que possible usage d'instruments tels que le filet fauchoir et le tamis. On capturera ainsi nombre de *coléoptères* : des carabiques, des staphylins, des charançons, des chrysomèles. Souvent ces captures seront de taille minime et donc d'un mince intérêt pédagogique puisque, pour les enfants, l'intérêt est, évidemment, fonction des dimensions ; mais de beaux insectes figurent aussi dans ce butin : le gros procruste chagriné, toujours apprécié des enfants pour ses mandibules impressionnantes et pour sa grande taille ; de jolis carabes, des cychins et bien d'autres. En suivant la charrue, la terre retournée livrera bien des espèces.

Et, dans le cas assez rare où l'on peut disposer d'un local autant que possible fermant bien et muni d'une fenêtre, voici le moment de faire des réserves, d'empiler des branches mortes, des troncs à demi desséchés de diverses essences. Au printemps, une foule d'insectes dont les larves avaient trouvé le gîte et le couvert dans ces matériaux, viendront se faire prendre sous la fenêtre.

Chez les *libellules*, de nombreuses espèces ont disparu avec le mois d'août. On ne trouvera plus, sauf exceptions, de gomphus, de cordulie, de libellules vraies, d'agrions. Mais au bord des étangs les lestes demeurent nombreux. L'aeschné bleu (*Aeschna cyanea*) rase le sol des bois et des jardins. Avec ses 85 mm c'est peut-être la plus grande libellule de France. L'aeschné mixte, plus modeste de taille, se rencontre jusqu'en novembre et des sympétrons jusqu'en octobre. De nombreux *orthoptères* sont encore là. Adultes depuis juillet, ou depuis août, ils ont déposé leur ponte et sont déjà engourdis par l'abaissement de la température. Cependant les grillons préparent leur quartier d'hiver ; pour la plupart ils ne seront adultes qu'au printemps prochain.

En août, le nombre des *hyménoptères* a beaucoup diminué. Ils réapparaissent en septembre et on les trouvera jusqu'en octobre. C'est le moment où l'on pourra recueillir des nids de guêpes parvenus à leur développement complet. Si l'on peut, dans quelque boîte, amasser des morceaux de ronces desséchés, des galles diverses, on obtiendra l'éclosion de nombreuses espèces au printemps.

Des *papillons* voltigent encore. Certains arrivent à la fin de leur vie et ont souvent leurs ailes en piteux état, d'autres au contraire sont tout frais. Ils viennent d'éclore comme la vanesse passe de jour et cherchent un endroit pour hiverner. Nous les retrouverons au premier printemps. Parmi les papillons nocturnes, il faut se hâter de capturer les gros sphinx dont la période d'apparition va se terminer : sphinx du liseron, sphinx tête de mort, sphinx demi-paon, etc..

Mais ce sont surtout les chenilles qui vont attirer l'attention. Dérogeant à leurs habitudes casanières, on les voit inquiètes, errer sur le sol, traverser les chemins. C'est que beaucoup d'entre elles viennent d'arriver à la fin de leur croissance, et cherchent un endroit pour passer l'hiver. C'est le moment de les recueillir. Mais dans des boîtes convenables, elles ne vont pas tarder à se nymphoser (certaines se nymphosent en terre, d'autres dans un recoin. D'autres pendues à des brindilles ou fixées à une tige...) Il faudra, encore ici, attendre le printemps et parfois assez tard pour assister à l'éclosion, phénomène d'autant plus intéressant que depuis longtemps on aura oublié les chrysalides dans leurs boîtes.

Mais par dessus tout, ce qui enthousiasmera vos gosses, ce sont : « ces énormes toiles circulaires, aux cercles concentriques et savamment disposés, que la rosée du matin enrichit de mille gouttelettes brillantes ». Ne laissez pas passer l'occasion, avant les premiers froids, allez avec vos élèves admirer le travail de l'*Epeire diadème* la grosse « araignée porte-croix ».

MAILLOT G.
Seloncourt (Doubs).

GRUPE DES EDUCATEURS ESPERANTISTES (G.E.E.)

Secrétaire général : THEBAUD, C.C. Filles
Orchies (Nord)

Le Groupe des Educateurs Espérantistes remplace le Groupe des Espérantistes de l'Enseignement. Ainsi en a décidé à l'unanimité des camarades présents, le congrès extraordinaire qui s'est tenu le 10 août 1953, au château de Grésillon.

But du Groupe : faire connaître l'Esperanto dans les milieux s'intéressant aux problèmes éducatifs et culturels.

Le Groupe continuera l'œuvre entreprise par l'ancien G.E.E. au sein de la C.C.D. et aidera de son mieux le mouvement Freinet en vulgarisant les techniques de l'Ecole Moderne parmi ses membres et à l'étranger.

Tous renseignements complémentaires sur le G.E.E., ses manifestations, ses cours par correspondance, peuvent être obtenus (contre enveloppe timbrée) au secrétariat général.

UTILISATION PROGRESSIVE ET RATIONNELLE

des FICHIERS AUTOCORRECTIFS

Je voudrais, par cet article, montrer très simplement comment j'utilise les fichiers de travail (calcul-français) dans la grande classe d'une école à deux classes.

Dans cette classe qui comprend les sections CM1, CM2, CFEP, se trouvent donc des enfants de 9 à 14 ans, qui y passeront 4 ou 5 ans avant d'arriver au C.E.P.

Il s'agit donc d'assurer à ces élèves la continuité du travail, la progression des acquisitions. Continuité et progression qui ne cadrent pas forcément avec le cycle de l'année scolaire, ni avec le passage annuel d'une division à l'autre.

Les fichiers autocorrectifs qui permettent le travail personnel, au rythme de chaque élève, sont les outils parfaits pour assurer cette continuité et cette progression au cours des 4 ou 5 ans passés dans la « grande » classe.

LES OUTILS

J'ai un jeu gradué de cinq fichiers de calcul, composé en partie de fichiers CEL et de fichiers que j'ai établis peu à peu au cours des années passées :

— a) un fichier rappel Multi-Divi, avec une centaine de fiches groupant les principales difficultés que les élèves du cours élémentaire n'ont pas étudiées ou n'ont pas surmontées ;

— b) un fichier Problèmes CM1 avec cent-soixante fiches environ ;

— c) un fichier Problèmes CM2 avec cent-quatre-vingt fiches environ ;

— d) un fichier Problèmes CFEP avec cent-soixante fiches environ ;

— e) un fichier Problèmes pratiques groupés par activités comprenant une cinquantaine de fiches. Chaque fiche comportant de dix à quinze exercices ou recherches.

Je reviendrai un jour sur ce fichier.

L'UTILISATION

Ma classe compte trois sections :

— CM1, sept élèves (six arrivant du CE, un élève faible venu d'une autre école) ;

— CM2, sept élèves ;

— CFEP, neuf élèves.

Comment allons-nous partir dans chaque section et d'où allons-nous partir pour cette nouvelle année scolaire ?

Tout simplement du point où chacun s'est arrêté en juin 1953.

Je m'explique : chaque élève possède une fiche en carton (10 1/2 × 13 1/2) quadrillée

10 × 10^{mm}. Cette fiche est son plan de travail ; nous en utilisons trois ou quatre dans l'année, une par trimestre pour un travailleur moyen.

A la rentrée de septembre, l'élève reprend ce dernier plan de travail de l'année écoulée et reporte sur un nouveau plan de travail les numéros des fiches non faites en calcul, comme en conjugaison. Et son travail repart sans hiatus, du point où il l'avait laissé en juin dernier.

Ainsi, cet élève du CM2 en 1952-53 passe normalement dans la section CFEP, mais dans cette division il terminera d'abord en calcul les fiches CM2. Il se trouve dans cette division avec des camarades qui ont déjà entamé le fichier CFEP, avec d'autres qui l'ont presque terminé, avec d'autres qui en sont au dernier fichier de problèmes pratiques parce qu'ils ont deux ans de fin d'études.

Voici un exemple d'élève en avance. Au CM1 en 1952-53, il a terminé le fichier de rappel Multi-Divi, celui des Problèmes CM1 et fait une partie du fichier CM2. Il entre dans cette section avec une avance de cinquante à soixante problèmes, il finira l'année scolaire en ayant déjà commencé le CFEP.

On voit ainsi que chaque élève de ma classe poursuit une progression personnelle, sans se soucier de la progression des autres, ni de l'avancement régulier de l'année scolaire, ni des divisions de la classe.

Les positions acquises par chaque travailleur sont profondément dispersées. A tel point que j'ai l'exemple d'un élève entré au CM1 en 1952-53, attardé pour de multiples raisons, qui a, au cours de l'année scolaire passée, accompli d'abord tout le travail du CM1, tout celui du CM2. Il est donc passé directement en fin d'études, son niveau et son âge le permettant.

Reste le cas des élèves arrivant de la « petite » classe, du CE2.

On utilise dans cette classe les fichiers autocorrectifs : Multi-Divi ; Problèmes CE ; Addition-soustraction.

Ceux qui arrivent dans ma classe en ont déjà terminé avec le fichier Addition-Soustraction. Le fichier Problèmes CE, qui ne comprend qu'une centaine de problèmes, est également terminé. Il me suffit, dès la rentrée, de les mettre devant le fichier Rappel Multi-Divi pour fixer et compléter le mécanisme de ces opérations (moins de cent fiches). Dès après, ils commenceront Problèmes CM1. Après quelques mois, l'échelonnement normal se précisera. En fin d'année, les uns n'auront pas fini, les moyens auront terminé dans les délais, les forts

auront déjà pris pied dans le CM2, avant d'y accéder officiellement.

Et c'est de ces points différents d'arrivée que nous repartirons l'an prochain.

Ainsi, je n'ai pas eu à bousculer les faibles, à ralentir les forts, comme il fallait bien faire dans une classe traditionnelle pour arriver au bout de la course en fin d'année.

J'ai voulu montrer toute la souplesse que l'on pouvait tirer de l'utilisation progressive d'une série de fichiers bien gradués.

Le fichier est un excellent outil de travail pour les classes à plusieurs sections, mais ne l'utilisons pas comme les exercices d'un manuel.

— N'obligeons pas nos élèves à le digérer dans un temps donné.

— Ne changeons pas de fichier parce que l'élève change de cours.

— Ne faisons pas attendre à l'année prochaine, l'élève qui a fini l'étape avec de l'avance.

Les divisions établies dans nos classes rurales ne sont que de commodités de classifications, elles ne doivent pas imposer un niveau d'études, elles ne doivent ni accélérer, ni ralentir la progression. Par ses capacités et par son travail, l'élève règle sa marche.

PASTORELLO.

1^{er} N. B. — Nous verrons plus loin que le travail de calcul ne se résume pas seulement au travail des fichiers.

2^e N. B. — J'ai pris, pour la commodité, l'exemple du calcul. L'étude du français, orthographe, grammaire, conjugaison, est justiciable de la même progression personnelle au moyen des fichiers autocorrectifs.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE (suite)

DISQUES. — Peu de critiques et suggestions. On les reconnaît comme étant *Bien*, et très pratiques non seulement pour le chant mais aussi pour la préparation de fêtes scolaires. *Trinquier* (Hérault) écrit : « *Les Trois Vagabonds* et *l'Automne* m'ont permis de monter deux excellents numéros pour une fête scolaire, en laissant les enfants pratiquement libres de jouer sur le thème de chaque morceau. »

LE FICHER SCOLAIRE COOPERATIF nous a valu par contre de longs et intéressants paragraphes. *Nicolas* (Vaucluse) écrit : « *Je suggère une enquête auprès de tous les camarades de l'E. M. afin de trouver les meubles adéquats pour FSC, fichiers AC, pour disques, films, etc... et leur disposition dans la classe.* »

Nous avons déjà publié à diverses reprises des plans de fichiers (FSC) notamment. Mais ils sont disséminés dans les vieux numéros de « *L'Éducateur* ». Devrions-nous les regrouper dans une publication spéciale ? En tous cas nous continuerons volontiers la publication des documents nouveaux.

On nous demande de « moderniser » la BENP sur le FSC, ce que nous ferons un jour prochain.

On nous parle d'un Fichier d'images des petits. Si l'idée de *Lallemand* d'une série BT littéraire était acceptée nous pourrions faire une série de lectures pour tout petits, genre feuilles centrales de *La Gerbe*.

On nous demande qu'on discute dans « *L'Éducateur* » de l'utilisation des pochettes pour le classement des documents.

FICHIERS AUTO-CORRECTIFS : Peu d'observations si ce n'est que les camarades les apprécient unanimement, surtout dans les classes hétérogènes et les maisons d'enfants.

L'ÉCHANGE INTERSCOLAIRE, par contre, nous a valu de nombreuses suggestions.

De *Le Bohec* (Morbihan) :

« *La correspondance c'est l'aspect le plus important de nos techniques Freinet. Je m'en aperçois quand, pour une raison quelconque, les lettres des correspondants se font attendre. A ce moment ma classe tourne à vide : plus de nourriture, plus d'intérêt, plus de motif de travail, moins de goût. Nous sommes sur une île déserte, ayant perdu tout intérêt avec le monde civilisé. Mais qu'un nouveau message nous parvienne, alors nous nous sentons revivre : il y a quelqu'un pour savoir que nous existons et qui s'intéresse à notre existence.* »

Brossard écrit :

« *Nous avons d'excellents correspondants, mais ce n'est pas une véritable équipe. C'est-à-dire que nous n'avons pas tous les six les mêmes correspondants. C'est assez grave. Je pense que nous sommes nombreux, parmi les collègues bien confirmés, à procéder ainsi. Or, il devient impossible d'échanger des documents entre toutes les écoles correspondantes, ni d'ouvrir un débat entre les maîtres, puisque nous n'avons pas la même liste de correspondants.*

« *Je pense qu'il ne devrait plus y avoir de francs-tireurs en matière de correspondances (exception faite pour les correspondants réguliers et pour les échanges d'élèves). Il ne*

devrait plus y avoir que des équipes complètes, donc organisées par la C.E.L. et Alziary. »

Je pense qu'il faudrait au moins faire un effort dans le sens de l'organisation de ces équipes. Canet (Yonne) — je sais qu'il n'est pas le seul — avait fait une expérience intéressante dans ce sens.

Voici ce que nous pourrions faire à partir d'octobre : Presque tous les camarades ont aujourd'hui un limographe. Nous pourrions rendre pour ainsi dire obligatoire dans chaque journal scolaire, la *Page des Maîtres*, qui servirait à établir les liaisons. Nombreux sont les camarades qui demandent un règlement sérieux pour les correspondances interscolaires. Je crois qu'une large discussion devrait s'ouvrir cette année sur ce thème. Des milliers d'expériences ont été menées. Nous sommes en mesure d'en tirer des enseignements utiles.

« Pendant longtemps, écrit Breton (Sarthe), j'avais donné aux échanges la forme de lettres entre élèves désignés d'avance, Mauvaise méthode. J'y ai substitué l'échange sous la forme de questionnaires. Meilleurs résultats. »

« Je crois qu'il y a un écueil à éviter : l'envoi très apprécié par les enfants d'illustrés découpés. Ceci est sans avantage et souvent de mauvais goût. Malgré la demande et l'insistance de l'enfant, nous devrions nous opposer à cet envoi. Nous devrions limiter les échanges aux productions des enfants.

Orain (Côtes-du-Nord) : « Je suis également d'avis qu'il faut éviter les colis contenant uniquement des friandises. »

Pierrette Mazelier, à Ay Champagne (Marne) écrit : Oui, nous avons pratiqué l'échange d'élèves, si on peut appeler échanges d'élèves un voyage d'une journée au début de l'année, après appariement des correspondants (novembre) et un voyage retour, assez tôt, pour permettre l'exploitation (avril et mai).

« Les enfants âgés de 5 ans vont déjeuner chez leur correspondant, à moins de refus des parents, auquel cas ils mangent à l'école où on leur a préparé un supplément chaud, des fruits, etc... »

« Aucune difficulté. Autorisation très volontiers accordée par l'Inspecteur, régime des promenades d'enfants pour l'assurance et le chemin de fer, participation aux frais laissée aux générosités et aux possibilités des familles (nous avons généralement un excédent.) »

Histoire de bêtes

Tous les dimanches, sur la chaîne parisienne, émission « Le monde est un spectacle » ; vers 22 h. 30, à l'entr'acte, notre ami Elian J.-Finbert parlera des bêtes ses amies.

Et lisez, parus chez Amiot-Dumont, éd., avenue de l'Opéra, Paris : « Histoire de chiens ; De la fourmi à l'éléphant », de E.-J. Finbert.

Bulletin de la Guilde de Travail Suisse (Techniques Freinet) N° 4 de juillet.

Très belle édition ronéotypée et qui prend bien son caractère essentiel d'outil de travail de la Guilde, avec de nombreux articles sur « Comment je pratique dans ma classe » et les discussions sur les travaux entrepris.

Nous souhaitons que la Guilde Suisse puisse nous envoyer sous peu ses premiers projets de B.T. et de séries de fiches. Le Bulletin signale également la grande réussite de l'échange d'élèves organisé entre les élèves de l'École de Soubes (Hérault) et ceux de Eysins (Suisse).

A propos des rencontres 1954

Un projet de séjour I.C.E.M. a été étudié pour l'an 1954 à l'île d'Elbe par les camarades qui s'y sont retrouvés... à 9, pour ceux qui aiment le calme et le repos à l'écart de toute agitation urbaine.

Par suite de la mutation de M. Poisson, *La Grappe Dorée de Montlouis* (I.-et-L.) ne paraîtra plus.

Les correspondants qui le voudront pourront envoyer leurs journaux à mon nouveau poste : *Sonzay* (I.-et-L.) pour m'aider à démarrer. Merci.

AFFAIRE VIGUEUR

Notre camarade Vigueur, muté par l'administration à Pommeuse (S.-et-M.) prie les camarades de noter sa nouvelle adresse. En attendant de reprendre la correspondance interscolaire, il serait heureux de recevoir de ses anciens correspondants journaux et imprimés.

Il les en remercie d'avance.

VIGUEUR, Pommeuse
par Faremoutiers (S.-et-M.)

Le joli journal de Limeray cesse de paraître par suite du départ de l'institutrice.

©©©

Double emploi, vend « Ecole Publique Française » (Rombaldi édit.), 2 vol. état neuf. 7.000 fr. Accepte échange.

Michel BARRÉ, Lycée Corneille, Rouen.

©©©

Nou' Bouchtue, journal de Givardon (Cher) ne paraîtra plus par suite du départ de M. Masquelet.

Bonne chance aux anciens correspondants !

LA PAGE DU FILICOUPEUR

La CEL cesse de livrer LE FILICOUPEUR

Il y a trois ou quatre ans, Marie Cassy nous a présenté un dessinateur SNCF de Paris qui avait réalisé un petit appareil simple pour découpage et qui nous offrait de le mettre au point pour nos écoles.

Nous avons accueilli avec sympathie ce chercheur comme nous accueillons tous les chercheurs qui comme nous veulent continuer à faire des expériences. Nous avons aidé M. Massé à mettre son appareil au point ; nous l'avons accueilli pour démonstration dans nos congrès comme s'il s'était agi de l'un des nôtres.

Mais voilà : quand l'appareil a été au point et qu'il y avait lieu de passer à la phase de vente, M. Massé nous a présenté un marché :

C'était à prendre ou à laisser. Nous l'avons pris. Le contrat signé était valable pour deux ans au cours duquel nous en avons respecté les clauses.

Mais nous avons eu bien vite à nous mettre en garde et mettre les camarades en garde contre le souci qu'avait M. Massé de contacter nos meilleurs bricoleurs pour travailler en équipe avec eux — ce qui aurait été bien en principe — mais avec l'avantage ensuite de bénéficier exclusivement des améliorations apportées à son appareil.

Entre temps le contrat nous mettait dans l'impossibilité de profiter, comme nous le faisons toujours, des recherches, des observations et des découvertes des camarades qui auraient certainement apporté à l'appareil et à son emploi des aménagements très appréciables.

Aux termes du contrat donc, M. Massé percevait une dime de 10 % sur chaque appareil vendu et sur les accessoires. Chaque appareil lui valait en moyenne 600 frs de droit d'auteur, soit pour certains mois 50 à 60.000 francs payés par nos camarades.

Nous avons cependant respecté très loyalement le contrat. Celui-ci venant à expiration le 15 octobre prochain, le C.A. a été appelé à examiner l'opportunité et les conditions de son renouvellement.

Or, il a considéré que la dime de 10 % était abusivement calculée sur des parties de l'appareil qui sont du domaine public et ne sauraient être garanties par un brevet. M. Massé a le brevet pour le fil chauffant réalisé par un appareil de son invention. C'est tout. Le transfo qui l'alimente ne tombe nullement sous le coup du brevet et ne doit donc pas être compris dans la redevance de 10 %.

C'est l'observation que le C.A. a présentée

à M. Massé. Celui-ci, sans aucune discussion, oubliant la camaraderie avec laquelle nous l'avons toujours accueilli, a brutalement rompu les ponts en résiliant le contrat et en nous interdisant de vendre son appareil après le 16 octobre.

Nous prenons acte d'ailleurs qu'il ne nie point que le transfo ne fasse pas partie du brevet. Il dit seulement : « Exclure un élément de l'appareil, cela revient à proposer une réduction de ma rémunération ; or, je considère que cette rémunération n'est pas trop élevée et je ne peux pas accepter qu'elle soit réduite. »

Nous prenons acte.

A partir du 16 octobre prochain la CEL ne fabrique plus les Filicoupeurs brevet Massé.

Mais :

1° La CEL continuera à vendre les transfos de sa fabrication, dont le rendement vient d'ailleurs d'être amélioré. Le prix de ces transfos, diminué de la dime Massé, sera mis à la portée des trésoreries de nos écoles. Ces transfos seront employés :

- a) à actionner les divers appareils dont nous allons mettre au point la fabrication et l'usage dans nos classes.
- b) à faire fonctionner un pyrograveur amélioré, marchant sur le courant faible tension, donc sans risque d'accident.
- c) à actionner les appareils de filicoupage existants ou que les camarades pourront acheter au futur concessionnaire ou qu'ils fabriqueront.

2° Nous ouvrons dans « l'Éducateur » cette rubrique que, à cause de notre contrat, nous n'avions pas pu faire fonctionner jusqu'à ce jour.

Que les camarades nous disent les améliorations apportées à leur filicoupeur ; que d'autres nous indiquent comment ils ont bricolé eux-mêmes, à peu de frais, un fil chauffant et les résultats qu'ils en ont obtenu. Nous publierons ces documents, en prenant certes toutes garanties légales, étant bien entendu que nous ne fabriquerons pas, ni ne vendrons le filicoupeur.

Il nous reste un certain stock de pièces détachées standard, achetées dans le commerce et non soumises à brevet, que nous livrerons à prix coûtant aux camarades bricoleurs afin qu'ils poursuivent leurs expériences.

3° Nous continuerons la rubrique ouverte par notre ami Desnos sur l'utilisation en classe des transfos, pyrograveurs et filicoupeurs qui prendra ainsi, avec votre collaboration à tous, sa portée totale.

Bricoleurs, à vos pièces !

C. F.

TUBERCULOSE ET SANTÉ

Nous avons dit déjà l'approbation sympathique d'un certain nombre de médecins à cette modeste rubrique. Il faut y voir la preuve de l'opposition grandissante que va menant une avant-garde courageuse d'une partie de la Faculté contre les malversations de plus en plus généralisées des pratiques pasteurienne. Cette opposition, au demeurant, n'est pas anarchique, mais au contraire se cristallise autour de données irrévocables qui sont l'aboutissement de recherches et d'expériences réalisées sous l'angle de la véritable science expérimentale mise en honneur par Claude Bernard.

Dans cette rubrique nous avons simplement mis à jour quelques aspects des travaux des grands oppositionnels au dogme pasteurien, fait entendre leur voix volontairement étouffée par des notoriétés intéressées, trusts modernes d'une exploitation éhontée des cobayes que nous sommes, assez puissantes pour imposer le marché de leurs produits, en étendre le monopole et, par la même occasion, monopoliser la science, et punir toutes infractions à ce monopole d'Etat, puisque l'Etat c'est les monopoles — du moins, actuellement chez nous (1). — Quand la loi ordonne et punit l'usager s'habitue à la considérer comme fatale, et même l'admet. On ne la discute plus, on la subit sans récrimination, même lorsqu'on la sait malveillante. Ainsi, il en va des lois des vaccinations obligatoires qu'avec raison des médecins ont appelées « lois criminelles », parce qu'elles attentent à la vie et même tuent, sans recours possible, dépassant en tyrannie tous les esclavages du passé le plus barbare.

Nous voudrions, dans cette modeste revue, soucieuse d'esprit critique, faire comprendre les abus du trust universel de la sérovaccinothérapie, en donnant aux savants désintéressés le droit de réponse à ces abus, selon la grande loi des contradictions qui conditionne l'évolution de la matière et de la pensée, c'est-à-dire l'évolution de la vie. On nous intoxique de théories pasteurienne par la radio, l'école, les bibliothèques, les dispensaires ; n'est-il pas légitime que nous entendions un autre son de cloche qui, celui-là, ne veut pas être abusif, car il se confond avec le respect de la vie ?

A cet effet, nous nous réjouissons d'avoir reçu du Dr Couzigou une brochure dont il est l'auteur et qui a pour titre « La tuberculose, maladie héréditaire et dégénérative (2) ». Elle contient en raccourci la somme de la vraie science médicale soucieuse de résultats pratiques, d'expérimentation, de contrôles, de théorie enfin, toujours venue après les

enseignements de la pratique médicale. Cette brochure, de quelque soixante pages, touffue et claire à la fois, est le résumé des grandes découvertes médicales réalisées par de grands savants adversaires de Pasteur, découvertes systématiquement étouffées pour que s'affirme, contre toute évidence, le dogme intransgressible de la microbiologie pasteurienne. Ces grands savants ont nom : Fremy, Gay-Lussac, Henle, Turpin, Béchamp, Estor, Bastian, Claude Bernard, Raspail, Galippe, Bouchardat, Portier, Kelsch, Rappin et Tissot, celui qui poussa le plus loin la réfutation de la théorie microbienne. Les biographes de Pasteur traitent avec une désinvolture inouïe l'œuvre de cette lignée de chercheurs, passionnés de vérité, animés de pur courage et d'héroïsme, si proches de la vérité que Pasteur, au fond, en était ébranlé au point de s'avouer vaincu à son lit de mort, quand il murmurait au professeur Renoir : « Bernard a raison. Le germe n'est rien ; c'est le terrain qui est tout. »

C'est « ce terrain qui est tout », en effet, qui a été le champ d'expérience des praticiens les plus conséquents ci-dessus cités, et qui les a conduits aux données essentielles d'une microbiologie rénovée que le Dr Couzigou résume dans la brochure mentionnée. Nous en verrons successivement quelques aspects au cours des semaines à venir. Commençons aujourd'hui par la découverte la plus hérétique, celle qui revient au Prof. Tissot et que déjà nous avons signalée dans notre dernier article :

LE B. K. N'EXISTE PAS.

Une telle affirmation fait dresser les cheveux sur la tête de tout médecin classique, et plus encore des sous-verges (infirmières et assistantes) férus de dogmes et se faisant forts de lire dans le microscope à propos de tout et de rien.

— Le B. K. existe, affirment-ils, nous le voyons évoluer dans le champ du microscope en faisant l'analyse de crachats et exsudats tuberculeux. C'est un bacille, c'est-à-dire une bactérie en bâtonnet. Il est visible et photogénique.

Le B.K. existe ; la preuve est qu'on peut susciter des tuberculoses expérimentales par injection de cultures de bacilles de Koch.

Le B.K. existe, car la tuberculose est contagieuse (?). Pas de supercherie possible, le B.K. est une espèce fixe caractérisée que l'on voit, que l'on cultive, que l'on fait évo-

(1) Voir la série de nos articles dans notre collection de « L'Éducateur » 1952-3.

(2) J. Peyronnet et Cie, éditeurs, 33, rue Vivienne, Paris 2^e.

luer ou qu'on atténue expérimentalement...

Eh! bien non, LE B.K. N'EXISTE PAS !

C'est Tissot qui parle. Mort en 1947, il a publié trois volumes remarquables dans lesquels il apporte les dernières découvertes d'une microbiologie renouvelée par une méthode scientifique au-dessus de tout soupçon et surtout par l'utilisation du microscope électronique, un appareil nouveau qui, par sa subtilité et son grossissement, change brusquement les données de la microbiologie et, partant, de la science médicale :

Non, le B.K. n'existe pas, car ce qui, sous le microscope grossier de 1884, apparaissait comme un bacille (le bacille de Koch) n'est pas une cellule fixe, n'est pas une cellule initiale, une cellule d'espèce, selon la théorie de Virchow, mais simplement un résidu de tissu dégénéré. Voici comment les choses se passent :

1° A l'origine, il y a les cellules embryonnaires. Ces cellules germent, forment, en se développant, des granulations (granulites ou microzymas de Béchamp) qui donnent naissance à des éléments en forme d'haltère, les mitochondries (2 boules réunies par un bâtonnet de longueur variable). Ces éléments en haltère sont l'élément fondamental de l'organisme. Ils existent pendant toute la vie des animaux et végétaux. C'est en germant que la mitochondrie édifie les cellules et les tissus. Elle est la trame fixe de la matière vivante organisée. Des microphotos irréfutables réalisées dans le champ du microscope électronique démontrent cette réalité présentée par Béchamp, Bouchardat et d'autres savants contemporains de Pasteur.

2° Il arrive que la mitochondrie évolue de façon anormale sous l'effet de causes défavorables de milieu (mauvaise alimentation, toxiques, froid, etc...) et au lieu de remplir son rôle de restauration de l'épithélium, elle végète, se dégénère, se détruit, forme de longs filaments qui vont s'insinuant dans les tissus anormaux et forment par infiltration le tissu tuberculeux.

C'est la végétation désordonnée, sans limites des mitochondries qui est la réalité de la maladie. Dans ces mitochondries anormales, les uns sous le champ d'un microscope grossier n'ont vu que les filaments plus ou moins morcelés et déformés et ils en ont fait les bacilles à bâtonnets dont le B.K. est roi. Les autres n'ont vu que les boules des extrémités de l'haltère, et les ont sacrées microcoques. Ainsi le B.K. n'est qu'un aspect, une partie d'une mitochondrie dégénérée et non une cellule d'espèce. De très nombreuses microphotos réalisées par le professeur Tissot en font la preuve.

3° Dans le 3^e et dernier volume qu'il fit

paraître en 1946, Tissot nous apprend qu'en dehors de l'élément mitochondrie, il existe dans l'organisme un deuxième organite bactérien, mobile, celui-là, qui vit dans un milieu liquide albuminoïde, circulant dans les mailles de la trame fixe de la matière vivante, et qui réalise les actions chimiques nécessaires à la conservation et à la manifestation de propriété de cette dernière.

Il y a ainsi inclus dans la matière vivante :

a) des éléments en haltère qui exercent la fonction constructrice des tissus (mitochondrie constructrice) ;

b) des éléments micrococciques dont la fonction capitale est de réaliser les actions chimiques ou fermentatives de l'organisme.

Dans les conditions d'altération de milieu, ces éléments perdent leur fonction noble et deviennent virulents. Le premier devient par déviation l'agent de la tuberculose, du cancer et peut-être de la lèpre ; le deuxième devient l'agent colibacillaire des maladies infectieuses. Ainsi, c'est de l'intérieur que naît le microbe et non de l'extérieur, comme l'affirme Pasteur. L'erreur commence avec les conclusions erronées de la fermentation sur laquelle Pasteur a bâti tous ses dogmes.

(à suivre.)

E. FREINET.

REPONSES AUX QUESTIONS

COMMENT S'OPPOSER AUX VACCINATIONS ?

Nous avons répondu déjà, mais nous redisons, autant qu'il est nécessaire, qu'il faut :

1° Se documenter

En s'abonnant à des revues oppositionnelles : (Voir Educateur n° 1).

2° Adhérer aux organismes qui ont été créés pour défendre les droits des victimes ou présumées telles :

Association des Victimes et Parents de Victimes des vaccinations. Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.— Pour tous renseignements, s'adresser au Président, père d'un enfant victime de vaccinations, M. Raoul Lagache, villa des Bois, Vallon de la Baudille, Marseille (B.-du-Rh.) ou à la permanence parisienne : 130, avenue du Général Leclerc.

— **Syndicat National des Malades.** Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. S'occupant de la défense active des victimes de la médecine d'Etat.

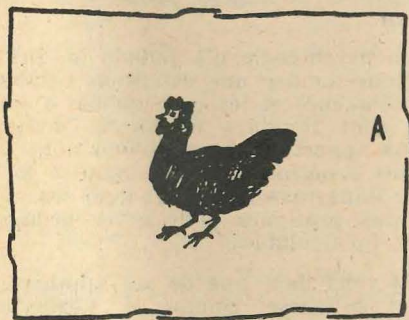
Le II^e Congrès International de Médecine Hippocratique s'est ouvert à Evian. Nous en reparlerons, car après les échecs du pasteurisme, la médecine repart à nouveau de l'humorisme hippocratique, du moins la médecine conséquente soucieuse de servir la vie et non de la desservir.

Cours théorique et pratique de la connaissance de l'enfant

Nous partons dans notre cours de notions et de principes excessivement naturels et simples qui risquent de faire sous-estimer l'enseignement que nous apportons. Dans ce domaine en effet, plus encore que pour les autres, les scolastiques ont compliqué à plaisir leurs conceptions dont seuls les spécialistes seraient habilités à traiter. Tout comme pour la médecine dont on tend actuellement à retrouver les principes simples et généreux contrastant avec l'extrême diversité des méthodes de la Faculté.

C'est bien à dessein que nous voulons partir des faits simples et naturels pour montrer que la psychologie est à la portée de quiconque a conservé intelligence et bon sens. Ce sont les lois profondes de la vie que nous voulons retrouver.

Le tâtonnement intelligent



Enfermez une poule dans un grillage comportant plusieurs portillons dont un seul, en A, permettra la réussite.

Appelez la poule au dehors en distribuant du grain. La poule veut sortir. Elle a besoin de sortir pour satisfaire son appétit, nécessité vitale.

Nous assistons d'abord au pur tâtonnement mécanique, tout à fait comparable au tâtonnement mécanique de l'eau dans la conque : la poule se précipite sur le grillage au risque de se blesser, essaie de passer à travers les mailles, se heurte aux portillons jusqu'à ce que le hasard, ou la faute, ou la plus grande proximité du grain lui fassent trouver une sortie en A.

Remplacez la poule dans le grillage et appelez du dehors en secouant le grain. La poule recommence son manège, exactement comme si elle ne se souvenait en rien du portillon qui lui a permis de sortir.

Ce ne sera qu'à la 5^e ou à la 10^e expérience qu'elle s'orientera de préférence vers A, comme si elle se souvenait vaguement.

C'est que la trace laissée dans le comportement de la poule par l'expérience réussie est très faible, qu'il faut que cette réussite soit répétée un grand nombre de fois pour qu'elle marque et devienne règle de vie.

Nous dirons que la poule est très peu perméable à l'expérience, qu'elle est peu intelligente.



Le chien

Dans ce même grillage placez un chien affamé et agitez au dehors un morceau de viande.

Le chien se jettera peut-être une fois sur le grillage et se meurtrira le museau. Mais l'échec marquera aussitôt. Le chien ne recommencera plus l'expérience.

Il renifle et tâtonne automatiquement vers les portillons qui sont les seules

voies de sortie possibles autres que le grillage. Le hasard le conduit en A. L'expérience est réussie. Il sort et mange.

Reprenez le chien et replacez-le dans le même grillage. Le chien hésitera peut-être un instant, mais il n'ira plus buter contre le grillage. Il tâtonnera peut-être légèrement puis ira délibérément sortir en A comme s'il se souvenait de l'expérience précédemment réussie.

Faisons l'expérience une troisième fois. Le chien ira, sans tâtonnement, vers le portillon A.

Nous dirons que le chien est plus perméable que la poule à l'expérience, et donc *qu'il est plus intelligent.*



L'enfant

L'enfant est assis et saisit de sa petite main tout ce qui est à sa portée parce que cela fait partie du processus normal de ses expériences nécessaires pour construire la vie.

Par hasard il saisit une cuiller. Il ne sait absolument pas ce qu'il va en faire. Mais voilà qu'en la manœuvrant maladroitement la cuiller atteint l'assiette

en fer et fait du bruit. C'est une réussite.

Que le même enfant se trouve le lendemain devant un étalage d'objets. Se comportera-t-il comme la poule, se saisissant du premier objet venu comme s'il ne se souvenait absolument pas de l'expérience réussie de la veille et ne reprenant la cuiller que par un nouveau hasard ? Lui faudra-t-il, comme pour la poule, répéter 5 fois, 10 fois l'expérience pour que celle-ci ait laissé une trace sensible ?

Ou bien l'enfant se conduira-t-il comme le chien, et mieux que le chien ? Placé devant la série d'objets il tendra délibérément les mains, maladroitement encore, mais sans hésitation mentale pourrions-nous dire, vers la cuiller qu'il frappera contre l'assiette pour refaire du bruit.

Dans ce cas l'enfant sera jugé beaucoup plus intelligent que la poule ou le chien.

La psychologie n'a jamais pu jusqu'à ce jour donner une définition valable de l'intelligence et les tests qu'elle a inventés sont toujours de sûreté douteuse. Nous apportons un critérium dont nous avons expérimentalement montré la valeur dans tous les cas et dont les applications pratiques pour notre pédagogie sont incalculables.

Et voici déjà une de ses applications. Tout se passe comme si l'expérience réussie s'inscrivait sur un film d'enregistrement photographique. Si la lumière qui atteint le film est insuffisante, si le diaphragme n'est pas correctement ouvert, le film sera faiblement influencé. Mais la qualité du film entre aussi en cause. S'il est très sensible, une lumière même faible, même agissant fort peu de temps est susceptible de l'impressionner. S'il est de mauvaise qualité une longue imprégnation même sous un fort éclairage ne donnera qu'une image floue, source d'idées imparfaites et floues elles aussi.

L'intelligence, telle que nous l'avons comprise, se cultive aussi, non seulement par l'expérience et l'éclairage mais aussi par l'amélioration de la qualité et de la sensibilité du film nerveux. C'est pourquoi cultiver la santé, purifier le sang, faciliter une correcte irrigation sanguine, c'est améliorer très sensiblement l'intelligence.

Seulement l'enfant tâtonne-t-il tou-

Jours ? N'y a-t-il pas des réussites spontanées dues à son « intelligence » (ce qui serait renverser le problème). Faites observations et expériences vous-mêmes et transmettez-nous les résultats avec si possible photos, films, bandes magnétiques.

Regardez tatonner l'animal. Observez surtout si vous le pouvez un petit chat ou un petit chien (attention dès que l'animal est « formé » il a terminé son expérience tâtonnée).

Examinez le bébé dans son berceau. Le bébé qui mange, les premiers pas.

Observez l'écolier et notez attentivement les phases du tâtonnement. S'il y a doute, écrivez-nous. Nous expliquerons.

Nous aimerions que de nombreux camarades, les mamans surtout, suivent ce cours expérimental, ne se contentent pas de lire mais observent et expérimentent et nous envoient leurs observations. Vous ne regretterez pas cet effort.

LA CRITIQUE de l'Ecole traditionnelle

Nous n'allons, certes pas, jeter la pierre à la grande masse des camarades qui restent, parfois malgré eux, attachés à des pratiques dont ils sentent l'insuffisance. Nous reconnaissons même volontiers que de nombreux camarades, sans imprimerie, sans textes libres, sans correspondance, sans fichiers, par un usage intelligent des manuels et des leçons, savent atténuer ce qu'ont de nocif les anciennes pratiques qu'ils imprègnent, d'ailleurs, lentement, de ce qu'ils ont pu puiser de particulièrement efficient dans les réussites modernes.

Mais il est des classes, et plus encore qu'on ne croit, où se continuent, hélas ! souvent accentués et aggravés, les errements de la pédagogie du siècle dernier.

Nous sommes, malgré nous, outrés quand nous voyons autour de nous, des enfants de 7-8 ans surchargés de devoirs à la maison. Et quels devoirs ! Exercices de grammaire et de calcul auxquels les parents eux-mêmes ne comprennent rien, leçons qu'on annonce le matin avant de partir en classe et qui sont la négation même de toute éducation.

Et nous sommes surtout outrés, quand nous voyons les survivances, toujours aggravées, des punitions en honneur, il y a un siècle, dans les écoles : lignes, verbes, bonnet d'âne, cachot, sans compter toute une collection de punitions qui ne sont pas à proprement parler corporelles et qui n'en sont pas moins, pour les enfants, les plus graves au point de vue psychiques : piquet, pelote dans la cour, etc...

Seulement, la question se pose : Devons-nous attacher le grelot ou nous contenter, au contraire, d'un silence complice ? Ces pratiques sont-elles à ce point encore généralisées qu'une campagne qui les dénoncerait risquerait d'être considérée comme un attentat à la solidarité et à la laïcité ? Ou bien devrions-nous amorcer des enquêtes qui viseraient à faire comprendre aux éducateurs, d'une part, les erreurs qu'ils commettent,

d'autre part, les solutions pratiques qui s'offrent aujourd'hui et dont nous devons hâter la généralisation ?

Nous aimerions qu'une discussion s'instituât sur ce point. Nous publierons, dès notre prochain numéro, l'opinion des camarades qui nous écriront.

C. F.

Commission des Centres d'Apprentissage APPEL aux délégués départementaux

Le Responsable de la Commission des Centres d'Apprentissage demande à tous les délégués départementaux et camarades des Groupes départementaux qui connaîtraient des professeurs d'enseignement général ou des professeurs techniques de Centres d'Apprentissage s'intéressant à l'Ecole moderne, de bien vouloir lui indiquer l'adresse de ces collègues.

Il s'agit en premier lieu d'établir des correspondances entre élèves de nos Centres et ensuite d'indiquer à ces collègues l'existence active de notre Commission qu'ils peuvent encore ignorer s'ils ne lisent pas *l'Éducateur*.

Roger JACQUET,
Centre du Bâtiment du Moulin-Joly
Chalons-sur-Saône (S.-et-L.)

©EID

Le Coopérateur de France. Rédact.-Administr.:
31, rue de Provence, Paris, 9^e, chèque postal 8143-40 Paris. Direct. Marcel Brot.

Organe de la coopération de consommation.
432.000 abonnés, 15 éditions régionales. Diffusion: Nord : 20 % ; Est : 30 % ; Centre et Sud-Ouest : 20 % ; Ouest : 5 % ; Sud-Est - Midi : 5 % ; Région Parisienne : 20 %. — Paraît chaque quinzaine sur 12 pages. Défend efficacement les consommateurs. Informe sur la doctrine et les réalisations coopératives nationales et internationales. Intéresse et divertit par ses rubriques variées : Lettres, Cinéma, Théâtre, Mode, Sports, Sciences, Page des enfants, Agriculture, Chasse et Pêche, etc...

Équipe de jeunes instituteurs actuellement au service militaire et s'intéressant aux méthodes Freinet, serait très heureuse de recevoir quelques journaux scolaires (limographe, nardi-graphe, imprimerie ou toute autre techniques). S'il se trouvait 4 ou 5 écoles pour faire un envoi régulier pour l'année 53-54, nous leur en serions très reconnaissants. Adresser à :

Instituteur Claude PONS, secrétaire Incorporation CFM, Hourtin-Marine (Gironde).

©©©

Pour cause de maladie, JACQUIN, à Hérimontcourt (Terre-Blanche), cesse toute correspondance. « Campenottes » ne paraîtra plus jusqu'à nouvel avis.

©©©

SCHNEIKERT « Au Pays des Fraises », Lingolsheim, recevra journaux correspondants, 114, route Mittelhausbergen, Strasbourg-Cronembourg.

©©©

J. VAUX, anciennement à La Voult-sur-Rhône, muté à Saint-Christol (Ardèche), prévient ses correspondants qu'il ne fera plus paraître « A l'ombre du vieux château ».

©©©

Les collègues qui envoyaient leur journal à FAVIER, à Avignon, par St-Claude (Jura), seraient-ils assez aimables pour le lui envoyer à son nouveau poste : Lavans-les-St-Claude afin qu'il puisse lancer un nouveau journal ?

©©©

Vends Gel muet 9,5x16. Très bon état : 35.000. GRANDPIERRE, Villiers-s-Meuse (Meuse).

Cause double emploi, vends presse à rouleau 21x27 avec 40 composteurs, 2 casses, 3 demipolices c. 12, blancs, ornements, interlignes, etc... très bon état. Faire offre à SCHMITT, Saint-Augustin (S.et-M.).

©©©

COQUARD, instituteur à Is-sur-Tille (Côte-d'Or) terminant une B.T. sur la collection de timbres, demande aux camarades de vouloir bien lui soumettre toute idée qu'ils désireraient particulièrement voir développée dans cette B.T.

Par suite de mutation, le journal *Kazetenn Pen-ar-Bed*. Plougonvelin (Finistère), cesse de paraître. — J. Mahé.

©©©

Désirerais un projecteur modèle courant pour films fixes, et quelques casseaux individuels.

Faire offre par l'Éducateur ou directement à GAUDARD, 2, rue Albert 1^{er}, Belfort (T. de B.).

©©©

RICOME, instituteur à Poussan, prévient ses correspondants qu'il cessera l'envoi de son journal *La Grappe Vermeille*, pour raison de changement. (Nouvelle adresse : Directeur Caux (Hérault).

Chronique S.U.D.E.L.

Un matériel qui convient parfaitement aux usagers des méthodes nouvelles

LE MATÉRIEL MATHÉMA

Établi pour réaliser les nombres d'une manière concrète, préparer l'acquisition globale jusqu'à 5, puis leur notion abstraite, le MATÉRIEL MATHÉMA est une application de la méthode globale dans l'apprentissage du calcul.

TIMBRES MATHÉMA

8 séries de 5 timbres caoutchouc présentant des figurines (lapins, danseuses, autos, etc.)
 Les 8 séries de 5 timbres... 1.375 fr.
 La série isolée 200 fr.
 Pièces de monnaie (série de 7 timbres) 300 fr.
 Série chiffres, avec domino cadre 500 fr.

BOULIER INDIVIDUEL S U D E L

Un dispositif très simple permet de masquer les perles non utilisées 250 fr.
 Permet la réalisation concrète de la table d'addition, de soustraction, de multiplication.

et une NOUVEAUTÉ : BARRES DE CALCUL MATHÉMA

D'une présentation inédite, l'ensemble des barres de calcul comprend, avec un carton-damier, 50 pièces : 1 série de 10 cubes bleus de valeur 1, 4 séries de 10 parallélépipèdes de valeurs 2, 3, 4, 5, et respectivement verts, jaunes, oranges, rouges.

Par leur forme et leur structure, les éléments de ce matériel sont déjà une figuration en partie dépouillée de concret ; ils préparent l'acquisition de la notion abstraite du nombre.

Prix : 500 fr.

Sur demande, SUDEL envoie gratuitement ses NOTICES SPÉCIALES MATHÉMA S.U.D.E.L. 134, rue d'Assas - PARIS-6^e C.C.P. 17-18.60



Le gérant : C. FREINET.
 Impr. AEGITNA, 27, rue Jean-Jaurès
 :: CANNES ::